

N° 134

Juin 2015

# Le Lien



ISSN 0755 - 9607

du Centre Généalogique du Finistère

Trimestriel



Une baronne à Briec : Anne Emilie Riou de Kerhallet (1797-1856) - Yves Floch, dernier condamné à mort exécuté publiquement à Quimper - Le dossier Le Rouge de Guerdavid (2<sup>e</sup> partie) - Jean Le Roy, poète quimpérois oublié - La messe clandestine de Treluan à Plouneour-Lanvern - Pont-Crac'h et son terroir (1750 - 1940) - L'actualité des libraires - L'actualité des Archives - Entraide - Questions - Réponses

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.  
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.asso.fr

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.  
Membre de la Fédération Française de Généalogie : [www.genefede.eu](http://www.genefede.eu)  
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <http://cgf.cgf.asso.fr>

Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Jean François PELLAN (M, 2016). Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)  
**Vice-présidents :** André LE GOFF (B, 2016) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).  
**Secrétaires :** Marie-Yvonne LOPES-CURVAL (Q, 2016) et Annik FOLGOAS (Q, 2016)  
**Trésoriers :** Alain GAUDÉ (M, 2016) - Marcel JACOB (M, membre de droit)  
**Membres :** BREST : Véronique GUENEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Danièle CREACH (2018), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2018), Thierry MARTIN (2020), Joseph POTIN (2016).  
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2018).  
QUIMPER : Maryvonne TYMEN (secrétaire), Danièle KERAVEC (trésorière), Jean-Yves BARVEC (2016), Hervé LE BOT (2018), Maryvonne SCOARNEC (2020), Danielle TANGUY (2020), Jean TOULHOAT (2020), Renée VANOVERSHELDE (2018).  
*(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)*

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRETAIRES	CHARGES DE COMPTES
<b>BREST (B)</b>	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : <a href="mailto:cgfbrest@wanadoo.fr">cgfbrest@wanadoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://brest.cgf.asso.fr">http://brest.cgf.asso.fr</a>  Annexes CGF BREST : LE RELECQ-KERHUON : Allée des Pêcheuses Kerhorres, mardi, jeudi et samedi, 14h-18h,  CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENEGUES	Corinne TOUZE
<b>MORLAIX (M)</b>	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h 17 rue Général Le Flô, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : <a href="mailto:CGFMX@wanadoo.fr">CGFMX@wanadoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://morlaix.cgf.asso.fr">http://morlaix.cgf.asso.fr</a>	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
<b>QUIMPER (Q)</b>	Lundi : 13h30-18h Tous les autres jours, sauf dimanches et jour fériés : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : <a href="mailto:cgf-quimper@orange.fr">cgf-quimper@orange.fr</a> Site Internet : <a href="http://quimper.cgf.asso.fr">http://quimper.cgf.asso.fr</a> Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 - Courriel : <a href="mailto:cgfmoelan@orange.fr">cgfmoelan@orange.fr</a> Permanences: jeudis & samedis 10-17 h	Christian BOLZER	Maryvonne TYMEN	Danièle KERAVEC

### Commission informatique :

BREST : Thierry GOAOC, Dominique PODEUR, MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET  
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC.  
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2014 : Cotisation individuelle : 24 € - Cotisation couple 40 € - Abonnement adhérent : 16 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 27 €  
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 40 €\* - Cotisation couple + abonnement pour un an (4 n°) : 56 €\*.  
\* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique  
Ce paiement de 40 € ou de 56 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 8 350 920 actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.  
Droit d'entrée (exigible la 1<sup>ère</sup> année d'inscription) : 20 €. Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans LE LIEN est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction  
(BREST : M. Carl RAULT, [cg29@cgf.asso.fr](mailto:cg29@cgf.asso.fr) ; QUIMPER : Christian BOLZER [bolzer.christian@wanadoo.fr](mailto:bolzer.christian@wanadoo.fr))  
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guenal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à [cg29@cgf.asso.fr](mailto:cg29@cgf.asso.fr)

## Sommaire du LIEN n° 134

- \* Sommaire et éditorial p. 1
- \* L'actualité des libraires p. 2
- \* L'actualité des archives p. 4
- \* Une baronne à Briec : Anne Emilie Riou de Kerhallet, par Geneviève Hipolyte p. 8
- \* Yves Floch, dernier condamné à mort exécuté publiquement à Quimper, par Serge Cariou p. 14
- \* Pont-Crac'h et son terroir (1750-1940) par André Nicolas p. 20
- \* Appel aux bénévoles pour mettre des références biographiques p. 27
- \* La messe clandestine de Treluan en Ploneour-Lanvern, par Christine Corre p. 28
- \* Jean Le Roy, poète quimpérois oublié par Jean-François Douguet p. 43
- \* Un cas de mise sous séquestre de biens d'émigrés pendant la Révolution en Bretagne : le dossier Le Rouge de Guerdauid, 2e partie par Yves Saint-Jalm p. 48

*Le supplément "Le cahier bleu" est inséré dans cette revue.*

### Page 1 de couverture :

La chapelle de Languivoa en Ploneour-Lanvern (photo Jean François Pellan)

### Page 2 de couverture :

L'organigramme du CGF

### Page 3 de couverture :

L'UGBH et ses revues.

### Page 4 de couverture :

Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Tous droits de reproduction réservés.  
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## LE MOT DU PRESIDENT

Il nous plaît de savoir que le 23 juin prochain, le Conseil départemental de la Charente devrait annuler la décision de décembre de 2012, qui avait créé un péage en matière d'accès aux archives numérisées de l'état civil sur Internet.

Au premier juillet, d'après un message paru sur le site des Archives de ce département, l'accès gratuit sera enfin de mise.

Il nous plaît de féliciter le Cercle généalogique de la Charente, qui s'est mobilisé ainsi que son combatif président, Jean-Paul Mignon, lequel a su exploiter politiquement le scrutin et obtenir des futurs conseillers départementaux l'engagement de gratuité.

Il nous plairait que le tribunal administratif de Poitiers ne suive pas les réquisitions de monsieur le rapporteur public, qui a conclu au rejet des demandes de la Fédération Française de Généalogie, suite au procès engagé contre le département de la Charente.

Comment peut-on imaginer que le service des Archives n'est pas un tout unique, permettant ainsi de taxer les utilisateurs de la série E et d'en dispenser les autres séries ?

Comment peut-on imaginer, que la délibération de 2012 qui vise expressément les généalogistes, pour les imposer, ne discrimine pas entre les usagers ?

Il nous plairait que le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) déclare publiquement qu'il souhaite que soit instauré dans les textes le principe gratuit d'accès aux archives publiques, quel que soit le mode de communication mis en place par les services.

Il nous plairait que ce service déclare qu'à l'avenir aucune subvention de l'État ne sera accordée à une collectivité aux fins de numérisation, si celle-ci ne permet pas l'accès gratuit, sur Internet, à ses archives.

Il nous plairait de connaître le projet de loi en cours d'examen qui devrait modifier la loi de 1978, dit loi CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs).

Que va-t-il en ressortir ? Que préconise d'ailleurs cette commission ?

Il nous plairait enfin que les lois Archives, CADA et CNIL, qui doivent être modifiées, s'harmonisent et qu'une législation raisonnée, raisonnable voit le jour.

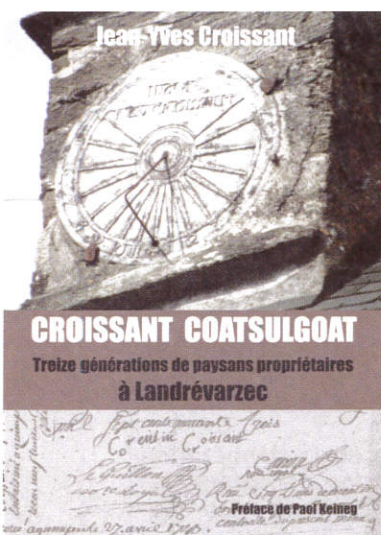
Il faut vivre avec son temps, mais le temps présent n'est pas celui qui doit s'appliquer, sans accommodation, à celui du passé.

*Jean François PELLAN*

# L'actualité des libraires

## **Croissant – Coatsulgoat. Treize générations de paysans propriétaires à Landrevarzec,**

par Jean-Yves Croissant.  
Edition Laffitte Entreprises -  
ISBN : 978-2-7466-7911-5



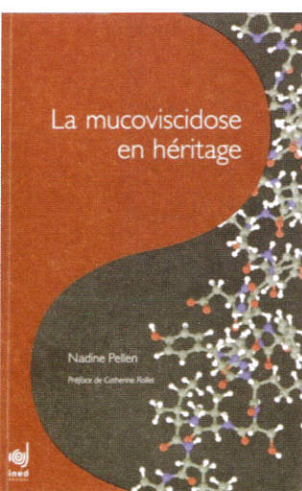
Coatsulgoat, domaine de trente-cinq hectares, de la paroisse de Briec à l'époque, a été acheté en pleine propriété par les ancêtres de l'auteur, le 26 mai 1615, au seigneur de Creac'h Euzen Kerloeguen. La ferme s'est transmise par héritage, de génération en génération, et le premier Croissant, Corentin, y est arrivé en 1696, en provenance de Plomodiern, en épousant l'héritière de la moitié des lieux. Le nom s'y est maintenu sans discontinuer depuis cette date.

L'auteur y est né et la ferme est encore aujourd'hui exploitée par son jeune frère. C'est l'histoire croisée de cette famille et de la ferme, très impliquées dans le Pays Glazik, au cours des siècles, que relate l'auteur, sous

ses aspects historiques, économiques et sociologiques.

## **La mucoviscidose en héritage, par Nadine Pellen**

INED Editions  
ISBN : 978233301831



La mucoviscidose, due à une mutation du gène CFTR, affecte une naissance sur 4 500 en France et une naissance sur 3 000 en Bretagne. Le Finistère est l'une des régions où la fréquence de la maladie est la plus importante au monde.

Malgré d'importants progrès médicaux, la mucoviscidose reste une souffrance pour les familles et une affaire de santé publique.

En partant du principe que nos gènes parlent pour nous, de nos parents et de nos ancêtres, l'auteur remonte la trace des porteurs par le biais des généalogies ascendantes, pour en isoler "l'effet fondateur". En fouillant dans le passé, en remontant les lignées, elle aborde de manière novatrice la lecture d'une transmission génétique. Cette mise

en perspective historique permet une approche collective et non plus individuelle. La maladie n'est plus l'affaire du seul malade, mais l'histoire de toute une famille, voire d'une région entière.

Grâce à un méticuleux travail d'analyse démographique, et à partir d'une base de données généalogiques qui fonde son analyse, Nadine Pellen retrace les comportements démographiques : mariages, naissances, décès des populations atteintes, étudie l'incidence du cousinage, de l'homogamie, de l'endogamie et surtout des mouvements de populations, pour établir une histoire spatiale et humaine qui se décline en une riche cartographie particulièrement révélatrice.

## **Kéréon : un phare de deux cents ans, un guillotiné de dix-neuf ans,**

par Claude Youenn Roussel,  
ditions des Montagnes Noires  
ISBN : 9782919305698

Les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient presque entièrement détruit la Marine, et gravement nui aux travaux maritimes. Ceux-ci ne faisaient pas alors l'objet d'un service particulier mais étaient effectués sous la direction de corvettes et chaloupes militaires lors de campagnes particulières. Les ingénieurs militaires étaient rarement embarqués, les commandants ayant toutes les connaissances nécessaires pour diriger des travaux de balisage d'ailleurs modestes.

Depuis longtemps on connaissait la nécessité de signaler les dangers des roches d'Ouessant et de la roche Men-Tensel. Mais ce n'est qu'à la Restauration en 1816, que des travaux de balisage furent sérieusement envisagés.

Faute de moyens, il fallut attendre 1825 et un plan général d'éclairage des côtes pour que de modestes travaux commencent. Tout ceci n'aurait abouti qu'à la réalisation d'une grande balise où d'un modeste phare si madame Amicie Le Baudy, parente de Charles Marie Le Dall Kéréon, jeune et innocente victime de la Terreur à Brest, n'avait fait un don massif aboutissant à la clarté jaillissant de la nuit en 1916.

La donatrice avait voulu, par son geste, perpétuer le souvenir de son parent, et obtenu que le nouveau phare soit baptisé de son nom.

Après donc une gestation de cent années, Kéréon connaît depuis cent ans une activité salvatrice.



## **La Vie - Hors-Série d'avril 2015 Généalogie, La nouvelle passion des Français**

Voici un fascicule de vulgarisation consacré à la passion de nombreux Français, facile à lire, qui fait le tour d'un certain nombre de sujets et fera les délices de ceux qui s'intéressent à cette science annexe de l'histoire.

Pourquoi s'agit-il bien d'un phénomène français ? L'anthropologue Dominique Desjeux a rencontré des individus solitaires, mais qui contribuent à créer du lien social. La quête est au départ identitaire, puis sert à créer du lien à l'intérieur de la famille pour se terminer dans la découverte de l'histoire grande ou petite. Selon lui, dix pour cent sortent ainsi du narcissisme identitaire.

Corine Chabaud s'est intéressée aux patronymes, car le nom nous dit d'où l'on vient. Il est un repère essentiel pour se situer dans l'espace, d'autant que la France détient le record mondial du nombre de patronymes.



Passer en revue, tous les aspects de la généalogie a conduit les divers auteurs dans bien des directions : On citera le feuilleton de certaines dynasties comme les Mulliez ou les Wendel, l'évocation des cousines, les révélations de cousinages inattendues entre Sarkozy et Hollande bien qu'il faille remonter à 1580, ou de Giscard d'Estaing et de Mitterrand, lequel l'était aussi d'Elizabeth II... mais au trentième degré !

Il ne pouvait être fait l'impasse sur l'ADN, qui ouvre peut-être la boîte de Pandore, mais qui révèle que tous les Islandais sont cousins entre eux.

Nous vous laisserons découvrir les autres articles consacrés à la psychogénéalogie, aux recherches d'héritiers, aux Mormons, à la généalogie commerciale.

Un regret toutefois, car la revue fait une belle impasse sur les associations généalogiques, pour indiquer dans un entrefilet de quelques lignes à la dernière page qu'il en existe une bonne soixantaine en France. Quelle triste méconnaissance de la réalité !

## Coups de vents en Cap-Sizun, par Michel BESCOU.

Editions Gwalarn  
ISBN 978-2-9541785-1-6



Préfacé par Xavier de la Gorce, Président de la SNSM, cet ouvrage est la suite de *Sauvetage en Cap-Sizun* paru en 2009. Il nous raconte les plus grands sauvetages qu'ont connus les stations de la pointe de Bretagne, les plus spectaculaires aussi et souvent les plus risqués, ceux qui ont permis aux canotiers du Cap-Sizun de se voir décerner des distinctions prestigieuses. Au cours des cent cinquante années d'existence de leurs stations de sauvetage, treize interventions ont donné lieu à récompenses pour la totalité des canotiers impliqués.

Les tempêtes sont souvent à l'origine des naufrages et des sauvetages et les épisodes tempétueux de 2013-2014 ont été l'occasion de rappeler les tempêtes d'il y a un siècle. Tempêtes qui n'étaient pas moins destructrices et qui, par absence de prévisions, provoquaient de nombreux naufrages et sauvetages.

Ce sont aussi des sauvetages qui ont eu des conséquences parfois imprévisibles, voire mystérieuses. Parmi quelques uns d'entre eux, citons particulièrement ceux des marins du *Merqueder* en 1889, du *Bessel* en 1912, du *War Song* en 1918, du *Johanna* en 1931, de l'*Estrid* en 1933, de la *Nièvre* en 1937, du *Francine M*, du *Mircéa* en 1965, du *Marco* en 2011 et de l'*Avocet* en 2014.

## Esclaves, café et belle-mère, de Brest à Saint-Domingue., L'amiral Le Dall de Tromelin,

par Claude-Youenn Roussel  
Editions S.P.M.  
ISBN : 9782917232279

Quand en 1770, le Brestois, marin du Roi, Mathieu Marie Le Dall de Tromelin épouse à Morlaix, Anne Pierre Gratton de Chambellan, il ignore que l'héritage de sa femme, à Saint-Domingue, va engendrer des tourments qui marqueront leur vie jusqu'à l'indépendance de la Grande île.

Dès le début, il doit gérer leurs biens à distance, par le biais d'une correspondance suivie avec des gérants, des hommes de loi, des parents, des amis et surtout une terrible belle-mère.

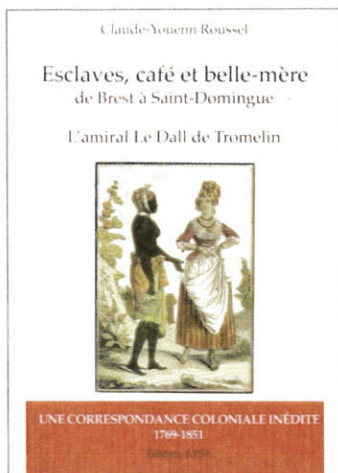
Celle-ci, sur place ou de Paris, garde une main féroce sur les

revenus. Ses lettres, incroyable mélange de caresses et de menaces, sont édifiantes sur la situation des plantations et de leurs habitants.

Il n'est pas étonnant que le couple, déjà peu motivé par le colonialisme, souhaite se débarrasser de ses esclaves et de la plantation.

En dehors des colons peu connus, des personnalités, sorties de l'ombre de la servitude, apparaissent d'une façon très originale, tels Marie-Rose, maîtresse femme, et son frère Noël qui, libéré, devient cuisinier du marin à Brest.

Cette correspondance inédite nous éclaire sur Saint-Domingue et la marine de guerre de Louis XVI, mais aussi sur les pratiques sociales des familles de planteurs à l'aube de l'effondrement de l'économie coloniale de l'île.



## La Rochelle et le Canada Migrations transatlantiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles,

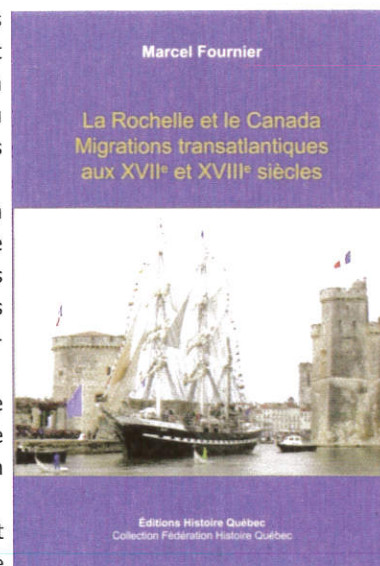
par Marcel Fournier  
Editions Histoire Québec  
ISBN : 9782895860952

La Rochelle a joué un rôle majeur dans l'histoire du Québec. Ce fut d'abord un port d'embarquement et les tours de la Rochelle furent les dernières images du continent européen que ces immigrants ont emportées avec eux.

L'auteur démontre clairement que La Rochelle, après Paris, a été la seconde ville en importance d'où sont originaires les Québécois. Bon nombre de ces personnes se sont mariées à La Rochelle avant de partir pour le Canada.

Mais, c'est avec une certaine surprise que l'on découvre que soixante-douze Canadiens ont retraversé ensuite l'océan pour venir se marier à La Rochelle !

Cet ouvrage, par son contenu original et inédit, vient contribuer de façon significative à la reconnaissance du passé et des origines des Canadiens français.



## Société archéologique du Finistère Histoire et patrimoine Tome CXLII – Année 2014.

La livraison en ce début d'année 2015 du cent quarante deuxième numéro de la vénérable société archéologique du Finistère ne pourra que ravir une fois de plus les amateurs d'histoire de notre département.

Nous citerons donc, dans l'impossibilité de rendre compte de la richesse des articles, simplement les titres en vous invitant à découvrir par leur lecture notamment ceux consacrés au territoire des Vénètes et son dénombrement, à l'église de Locquéholé sous l'examen de ses pierres, à la chapelle Notre-Dame de Quilinen en Landrévarzec, à la vérité travestie du chevalier de Fréminville, à Jean Baptiste du Trévou, (1753-1793) lieutenant de vaisseau paranoïaque,



à Guillaume Le Lay de Grantugen, député de la Bretagne aux états généraux de 1789 et à l'Assemblée nationale constituante, au pacifisme ouvrier brestois à l'épreuve de la Première Guerre mondiale.

**Les fiancés, les prétendants et les époux  
d'Anne de Bretagne-Dreux,  
née à Nantes le 25 janvier 1477,  
décédée à Blois le 9 Janvier 1514,**

par Mark Gaultier Koëdlezvareg  
Edition Bodad Ardamezouriezh Breizh /  
L'Emblématique de Bretagne  
ISBN : 978-2-916835-64-8

A la fin de son règne, François II, duc de Bretagne (1433-1488), se débat dans ses problèmes politiques et financiers.

Pour tenter d'éviter que la Bretagne ne tombe entre les mains des rois de France, François II va se servir de sa fille Anne en la promettant en mariage à de nombreux postulants. Ainsi l'époux d'Anne de Bretagne, en devenant duc consort de Bretagne, pourrait sauvegarder l'indépendance du pays.

Ce fascicule retrace le cours de la vie de ceux qui furent ses fiancés, ses prétendants et ses époux. Chaque personnage y est étudié dans son contexte familial avec une généalogie, soit ascendante, soit descendantes, qui

précise les liens qui le relie à la Maison régnante de Bretagne.

Vingt et un tableaux généalogiques permettent de bien situer les personnages et leurs parentèles et ainsi de comprendre les enjeux du contexte politique d'avant ou d'après Anne de Bretagne.

**Moulins à papier et familles papetières de Bretagne  
du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Editions du CGF et du Queffleuth  
ISBN : 9782955257401

Avoir un ancêtre papetier, c'est à coup sûr pour le généalogiste des difficultés en perspective.

L'endogamie est forte dans le monde papetier et les meuniers passaient facilement d'un moulin à l'autre, ou allaient chercher l'âme sœur dans un autre moulin que celui où ils étaient établis. Il n'y a donc guère d'autres solutions

que de localiser tous les moulins à papier, de suivre les cours d'eau et de lister tous les papetiers.

Ce travail a débuté, il y a fort longtemps au CGF, mais il manquait un travail systématique sur toute la Bretagne. Les recherches

généalogiques avaient montré que les papetiers venaient de Normandie, d'autant que leurs patronymes trahissent leurs origines.

Le présent travail passe en revue, département par département, chaque moulin de la Bretagne historique, donne son histoire et son activité, la liste des familles qui y ont travaillé, la date d'arrêt de l'activité papetière et l'illustre avec cartes et photos.

En fin d'ouvrage, une liste des Normands papetiers venus s'établir chez nous est donnée. Cette émigration papetière normande s'est déroulée sur plusieurs siècles et ce qui est assez surprenant, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les descendants de papetiers sont nombreux. Nul doute qu'ils trouveront plaisir à découvrir leurs ancêtres à travers tous ces moulins.

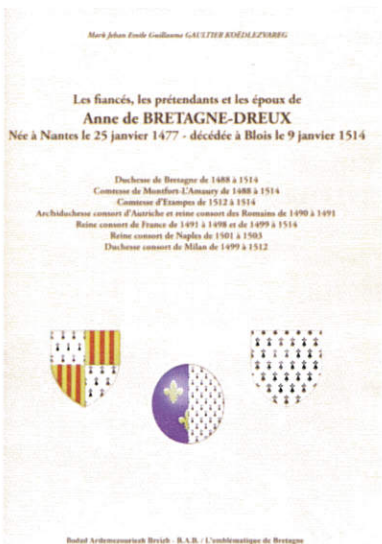
**Manoirs et châteaux des pays de Bretagne**  
n° 10, avril 2015

La nouvelle livraison de cette revue consacrée aux belles demeures de Bretagne nous fait voyager jusqu'à Mûrde-Bretagne pour découvrir le manoir insolite de Lesquilly, puis à Rieux, petit village du Morbihan, qui cache la tombe d'Alain Le Grand (? - 907), dernier roi de Bretagne. Le nom de Rieux est surtout connu à travers celui de Jean IV de Rieux, tuteur d'Anne de Bretagne, mais aussi comme commandant de l'armée bretonne lors de la fatidique bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

Un voyage encore plus lointain nous est proposé, puisqu'il nous fait quitter les rivages de la Bretagne pour aborder les îles Scilly avec les jardins de Tresco Abbey.

Le Finistère n'a quand même pas été oublié dans ce numéro et Christian Bolzer, nous transporte à Plomeur jusqu'au manoir de La Villeneuve. Ce manoir a eu comme propriétaires des gens qui ont compté dans l'histoire de la Bretagne, comme Guy Autret de Missirien, qui a composé bon nombre de généalogies bretonnes et était le correspondant local de Pierre d'Hozier, ou encore Aleno de Saint Aלוּאַר, qui avait pris possession de l'Australie au nom du roi Louis XV. Théophile Laënnec, le célèbre médecin aurait même été hébergé au début du XIX<sup>e</sup> siècle à plusieurs reprises à La Villeneuve. Le manoir, comme beaucoup de demeures anciennes fut transformé en ferme. Un malencontreux court-circuit l'a incendié en 1985 et, comme un malheur n'arrive pas seul, l'ouragan de 1987 a détruit la toiture de la chapelle. Les planchers et les toitures ont été refaits et les photos montrent un manoir qui a toujours belle allure.

Enfin, Bernard de la Brosse nous entraîne à Dirinon, pour découvrir un autre manoir finistérien, celui de Penanrun, qui revêt de belle façon. A la fin de la dernière guerre, ce n'était que façades et toitures envahies par le lierre, portes et fenêtres vermoulues ouvertes à tous les vents et toitures pleines de trous. Qu'il a belle allure ce manoir, maintenant, à l'histoire bien chargée. L'un des seigneurs du lieu fut l'un des rares survivants, suite au naufrage en 1512 de la Cordelière, ayant réussi à regagner la côte à la nage. Les familles Toutenotre, du Bot, Conen de Saint Luc, Lantivy se succéderont dans les lieux. Gabriel de Lantivy, l'un des propriétaires, a même donné son nom à un palais à Ajaccio ! Une belle saga à découvrir.



# Actualités des Archives Départementales

## Etat civil :

### La numérisation reprend

Après la numérisation des registres matricules des classes 1860 à 1921 et des dénombrements de population pour la période 1836-1936, les Archives départementales du Finistère lancent cette année un nouveau marché pluriannuel de numérisation concernant cette fois les actes de l'état civil.

Le projet vise les sous-séries 3E (collection départementale constituée des versements successifs des archives des greffes des tribunaux de grande instance du département) et 5E (collection des tables décennales de même origine) et plus précisément au sein de celles-ci :

- Pour la sous-série 3 E : les actes des XVIII<sup>e</sup> (depuis 1793), XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (jusqu'en 1918)
- Pour la sous-série 5E : les cahiers ou registres de la période 1873 à 1922 (des documents antérieurs étant d'ores et déjà disponibles sur le site internet des archives).

Cet ensemble représente approximativement les deux tiers des quelque huit cents mètres de documents conservés dans ces sous-séries.

La totalité de la sous-série 5E (tables décennales) sera ainsi traitée et disponible sous forme numérique dès 2016.

Le linéaire restant de la sous-série 3E se compose pour partie des actes antérieurs à la Révolution Française, qui nécessiteront d'importantes et coûteuses restaurations préalablement à toute opération de numérisation, et pour partie des actes postérieurs à 1918, trop récents pour être mis en ligne en l'état actuel de la législation.

Les objectifs visés sont multiples. Il s'agit notamment :

- De répondre aux attentes des internautes
- De préserver les collections d'origine
- De renforcer la cohérence de l'offre numérique déjà disponible sur le site internet des Archives.

Les Archives du Finistère ont proposé au CGF de contribuer à ce projet de numérisation. Cette collaboration s'est concrétisée par la signature le 14 janvier 2015 d'une convention de partenariat culturel avec le Conseil général.

Selon les termes de cette convention, le CGF met à disposition de l'opération une équipe de volontaires choisis par ses membres. Ces derniers participent à la préparation matérielle des actes de l'état civil, puis au contrôle, avant leur mise en ligne, des images numérisées et livrées par le prestataire. Le Service des Archives assura par ailleurs la formation et le suivi de ces volontaires.

Ce premier marché, d'une durée de quatre années, sera conclu sous peu avec un prestataire de numérisation. Compte tenu de la masse des documents à traiter, il ne constituera qu'une première étape vers la numérisation de l'intégralité des actes visés. De nouveaux marchés seront en effet nécessaires à l'avenir afin d'atteindre cet objectif. Cette première opération doit toutefois permettre la mise en ligne de sept cent mille à un million de pages d'actes à l'horizon 2019.

Les premières communes en cours de préparation par les membres du CGF sont les suivantes : Plobannalec, Plogastel-Saint-Germain, Plogoff, Plomodiern, Plouvorn, Pouldreuzic.

### Le partenariat avec le Centre Généalogique du Finistère



Signature du partenariat  
De gauche à droite :

Assis : Pierre Maille, ancien président du Conseil Général, et Jean François Pellan, président du CGF,  
Debout : Henri Le Burel, Marguerite Peron, Joelle Durand, Yann Floch, Christian Bolzer, Jean Toulhoat, Marie Line Mahé, Jean-Pierre Quillien.

## Cinéma occupé : Bécassine et les autres... un dossier sur le cinéma, pendant la seconde guerre mondiale, aux Archives

À l'occasion du Printemps du cinéma et à l'approche du 70ème anniversaire de la capitulation des forces allemandes le 8 mai 1945, un petit dossier du cabinet du Préfet, coté 200 W 276, nous éclaire sur la réalité du paysage cinématographique en Finistère sous l'Occupation.

### Éléments de contexte

Cette réalité, à l'échelle hexagonale tout d'abord, est celle d'un paradoxe : d'une industrie en partie captée par le Troisième Reich, d'une double censure exercée par l'occupant et le Régime de Vichy, d'un personnel progressivement expurgé des "indésirables", mais aussi celle d'un art qui fait toujours recette où plus de soixante producteurs couchent sur pellicule deux cent vingt films dont certains chefs-d'œuvre.

Le cinéma, puissant vecteur de propagande et outil du contrôle des masses, tel que le perçoit très précocement Goebbels, est au cœur des enjeux politiques du temps. En mai 1942, sous la plume du Ministre du Reich à l'Éducation du peuple et à la Propagande, l'ambition nazie en matière de cinéma est affirmée et la place de la création française dans ce paysage est définie : *"Nous devons devenir le pouvoir cinématographique dominant sur le continent européen [...] j'ai donné des directives très claires pour que les Français ne produisent que des films légers, vides et si possibles stupides. Je pense qu'ils s'en contenteront. Il n'est pas besoin de développer leur nationalisme"*.

Pour l'État français du maréchal Pétain, il s'agit encore d'instiller par l'image, les schèmes de la "révolution nationale".

La réalité du cinéma français des années d'Occupation est pourtant plus nuancée : la salle obscure reste un lieu rare où l'on peut trouver un produit français qui ne soit pas un ersatz. Un vrai miracle ! Pourtant, dès le 28 juin 1940, le *Militärbefehlshaber im Frankreich* (MBF, Commandement militaire allemand en France) s'installe à l'hôtel Majestic, rue Kléber à Paris. Il constitue le premier interlocuteur du gouvernement français pour toutes les questions d'ordre administratif, parmi lesquelles la culture, qui apparaît d'emblée comme un enjeu crucial entre les vainqueurs et les vaincus. Ainsi est-elle perçue, de part et d'autre, comme une arme pour emporter la nouvelle bataille qui commence, celle de l'opinion. À ce tableau, il faut ajouter un troisième acteur : un service rattaché au MBF, mais relevant directement de Goebbels, la *Propaganda Abteilung* (département de la propagande), chargé de contrôler tous les acteurs de la vie culturelle. De la *Propaganda Abteilung* dépend le *Referat Film* (service du cinéma) que dirige le Dr Dietrich.

En Zone Nord, la rentrée cinématographique de 1940 se fait donc sous le signe de la culture et du contrôle allemands.

En Zone Sud, la Direction de la cinématographie est dirigée par Guy de Carmoy et la censure vichyste s'effectue par l'entremise de Jean-Louis Tixier Vignancour, nommé en octobre 1940 par Pétain, secrétaire adjoint à l'information pour le cinéma et la radio. Il devient le grand censeur du régime, qui, sur fond de "révolution nationale", fait prestement interdire des films comme *L'Équipage* (1935) d'Anatole Litvak ou *La Grande Illusion* (1937) de Jean Renoir. Les deux hommes démissionnent pourtant dès le début de l'année 1941, jugés insuffisamment dociles par les autorités allemandes. Jean-Louis Tixier Vignancour est remplacé par Paul Marion et Carmoy, par Louis-Emile Galey, qui prend également la direction du COIC (Centre d'Organisation de l'Industrie Cinématographique) institué par un décret du 2 décembre 1940. Il en restera le directeur jusqu'à la Libération. Le COIC contrôle dès lors la production, la distribution et l'exploitation des salles. Il octroie les cartes professionnelles, finance les films et le matériel nécessaire à leur réalisation (bons d'alimentation, de textile, de contre-plaqué pour les décors...) et procède à la censure des films ; censure qui reste néanmoins coiffée par le *Referat Film* en zone occupée.

Avec ces nouveaux acteurs, se déploie sur l'ensemble du territoire hexagonal et en parallèle de réalisations moins contingentées, une production culturelle très engagée mettant à l'honneur les thématiques de la "révolution nationale". Ces réalisations sont souvent portées par des mouvements ouvertement collaborationnistes comme le Parti populaire français (PPF).

En juin 1942, le parti de Jacques Doriot projette un moyen métrage antimaçonnique, *Forces occultes* de Paul Riche (1943), dans le cadre de conférences de dénonciation virulente de la franc-maçonnerie. Elles sont organisées le 16 juin à Morlaix, puis le 24 juin à Quimper.

Ces événements où se côtoient des individus de différents courants collaborationnistes sont particulièrement surveillés par les autorités de Vichy. Ces dernières sont effectivement dénigrées par les organisateurs de ces rassemblements qui militent pour une politique de soutien au Troisième Reich plus appuyée encore.

Les documents émanant du Commissariat de police de Morlaix et des Renseignements généraux donnent à voir l'imbrication des milieux collaborationnistes français avec les tenants d'un nationalisme breton collaborationniste dans ces différents rendez-vous.

### Cinéma propagande

Il faut comprendre que le contexte de l'occupation allemande laisse entrevoir des perspectives pour le Parti national breton (PNB) qui a effectué son virage à l'extrême-droite dès les années 1930 et dont les dirigeants sont revenus en France dans les valises de l'armée allemande.

Avec la mise en place du Régime de Vichy, le gouvernement nazi qui optait pour la création d'un État breton, opère un revirement et mène une politique de conciliation visant à juguler les prétentions des mouvements séparatistes bretons tout en offrant des opportunités aux membres du PNB.

En retour, les autorités françaises mènent sur le terrain une répression mesurée pour éviter la contagion nationaliste et limiter les adhésions au PNB qui n'a jamais été en Bretagne un parti de masse. Il s'agit de contenir le PNB qui accroît de manière importante ses effectifs durant la période et diffuse ses idées depuis juillet 1940 via l'hebdomadaire L'Heure bretonne, tout en ménageant les susceptibilités éventuelles de la population sur les questions identitaires et nationales. Là encore, la culture est un enjeu de taille.

Le film *Bécassine* de Pierre Caron, qui sort sur les écrans le 3 septembre 1940, fait partie de ces réalisations artistiques à enjeux en Bretagne. Le long métrage, inspiré des albums de bande dessinée de Joseph Pinchon et mettant en scène la cuisinière bretonne Annaïck Labornez, dite Bécassine, passe la censure et correspond tout à fait aux prétentions assignées par Goebbels au cinéma français.

Toutefois, une levée de boucliers a lieu en Bretagne et à Paris dans différents milieux influents. L'époque est à l'interdit et les détracteurs de *Bécassine* n'attendent pas la censure.

L'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord demande au Préfet du Finistère l'interdiction de projection du film dans le département, le 15 avril 1941.

La Délégation Spéciale de Concarneau lui emboîte le pas le 26 avril, demandant au passage la censure des films : *L'Assommoir* (D.W. Griffith, 1931), *Hôtel du Nord* (Marcel Carné, 1938) et *Quai des Brumes* (Marcel Carné, 1938), au motif qu'ils magnifient des personnages de mauvaise vie nuisant sans doute, dans l'esprit des rédacteurs, à l'entreprise de résurrection morale de la société prônée par la "révolution nationale".

La réaction de la préfecture ne se fait pas attendre et dès le 21 avril 1941, le Préfet du Finistère enjoint les maires des communes où le film *Bécassine* doit être projeté, à rédiger un arrêté d'interdiction. En 1942, c'est la préfecture de Région qui s'empare du sujet et un arrêté est pris le 20 mars pour interdire le film de Pierre Caron dans les quatre départements constituant la Région de Rennes. Il s'agit bien, selon les termes de l'arrêté, de censurer une œuvre qui "[...] tourne en dérision la vie et les coutumes traditionnelles de la Bretagne".

Cet arrêté témoigne aussi d'une politique de censure particulièrement appuyée en région Bretagne, puisque adossée à l'interdiction de *Bécassine*, se trouve celle du film de Marcel Carné *Le Jour se lève* (1939), au motif que son sujet "[...] constitue une apologie du crime et de l'union libre et a soulevé de vives protestations dans tous les milieux de la population bretonne [...]".

La force du catholicisme puritain dans la Bretagne du premier XX<sup>ème</sup> siècle n'est pas étrangère à cette décision. Il faut rappeler qu'au niveau national, seule une scène a été supprimée par la censure de Vichy dans ce film : celle d'Arletty nue à la fin de sa douche.

L'étonnant paradoxe vient même du fait que, dans le contexte d'occupation, ce type de censure préfectorale est frappé du sceau de l'illégalité. C'est ce que rappelle Louis-Emile Galey, directeur du COIC, dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur de Vichy : "Je vous serai obligé de bien vouloir rappeler à M. le préfet [du Finistère] que, conformément aux textes de mes précédentes circulaires, seules, en zone occupée, les Autorités allemandes ont compétence pour autoriser un film, et lorsqu'un spectacle a l'approbation de la Filmprüfstelle [censure allemande], ladite Autorité considère que les Autorités françaises n'ont pas le droit d'en prononcer l'interdiction" (lettre du 14 avril 1942. Archives nationales, F/42/1 5199)

Le monopole de la censure allemande qui s'occupe surtout, mais avec une constance quasi pathologique, d'expurger les films des séquences où apparaissent des acteurs juifs et de rayer des génériques leurs noms comme ceux des techniciens, juifs également, permettra paradoxalement la diffusion en zone occupée de films allemands osés qui auraient été censurés par les autorités de Vichy.



La spécificité  
bretonne

Source : site des Archives départementales du Finistère  
<http://www.archives-finistere.fr/medias/>

# Une baronne à Briec : Anne Emilie Riou de Kerhallet (1797 - 1856)

par Geneviève HIPOLYTE, CGF n° 2306

## Un décès à Briec

En ce mardi 3 juin 1856, il est près de huit heures du soir et il est bien tard pour aller, du bourg jusqu'au village du Menhir, chercher le premier représentant de la commune, Charles Rolland.

Aussi, l'aubergiste et le forgeron du bourg de Briec<sup>1</sup> se présentent-ils au domicile de Benjamin Gueguen, son adjoint, pour déclarer le décès de Madame la baronne Menu de Menil. Agée de cinquante-neuf ans, elle est décédée une heure plus tôt en la "Grande Maison" du bourg, à la suite d'une maladie que les soins prescrits par les médecins n'ont pu guérir. Le baron souhaite que le corps de son épouse soit transporté à Brest, ce que les déclarants n'oublient pas de rapporter à l'adjoint du maire<sup>2</sup>.

## Qui est la baronne ?

La baronne Anne Émilie Menu de Menil est née Riou-Kerhalet.

Née à Brest le 28 mars 1797, elle est la fille de Jean François Riou, sieur de Kerhallet, riche armateur et négociant

de Brest qui possédait des chantiers de construction et d'armement sur les bords de la Penfeld, dans l'anse de Kervallon.

Après le décès de son premier époux, le baron François André Baudin<sup>3</sup>, contre-amiral et major général de la Marine, dont elle a eu trois enfants, elle s'est remariée avec l'un des ingénieurs chargés des travaux d'aménagement du port et de l'arsenal, le baron Antoine Menu de Menil<sup>4</sup>.

## Que fait-elle à Briec ?

La baronne est de passage à Briec pour affaires. Les terres de La Boixière et de La Châtaigneraie, situées sur les paroisses d'Édern et de Briec<sup>5</sup>, relevaient du domaine du baron François André Baudin et de son épouse Anne Émilie Riou-Kerhalet.

Demeurant à Brest, en leur hôtel de la rue du Château, les époux Baudin avaient donné à l'origine tous pouvoirs à Joseph Le Ster<sup>6</sup>, pour les représenter et administrer en leur nom leurs propriétés sur le canton. L'inventaire après décès fait état de quatre-vingt-onze fermes, maisons, auberges et leurs dépendances et de cinq moulins à eau sur le domaine<sup>7</sup>.



A gauche :  
tombes du baron François Baudin  
et d'Émilie Riou de Kerhallet  
au cimetière Saint-Martin à Brest

A droite :  
Inscription sur la tombe  
d'Émilie Riou de Kerhallet.

Photos Carl Rault.



<sup>1</sup> Corentin Bernard, tenancier de l'auberge de Porz Cloz et François Porhiel de la tenue Dévot.

<sup>2</sup> Sa tombe se trouve au cimetière de Saint-Martin à Brest (carré 03, rang 03).

<sup>3</sup> Baron François André Baudin (1774-1842) commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et grand officier de la Légion d'honneur.

<sup>4</sup> Baron Antoine Menu de Menil (1812-1864), chevalier de la Légion d'honneur. Ingénieur de 1re classe des Ponts et Chaussées. Ingénieur des travaux hydrauliques, il a réalisé les plans des ateliers du Plateau des Capucins (élevés de 1841 à 1845) et du môle du viaduc et de son arche (édifiés entre 1848 et 1857).

<sup>5</sup> Notamment dans l'ancienne enclave paroissiale de Briec, dite trève Treffladus.

<sup>6</sup> Joseph Le Ster, notaire de Briec en activité de 1817 à 1824. Fondé de pouvoirs depuis 1821, il signe en lieu et place du baron et de la baronne, en l'étude de M<sup>e</sup> Lollivier son gendre.

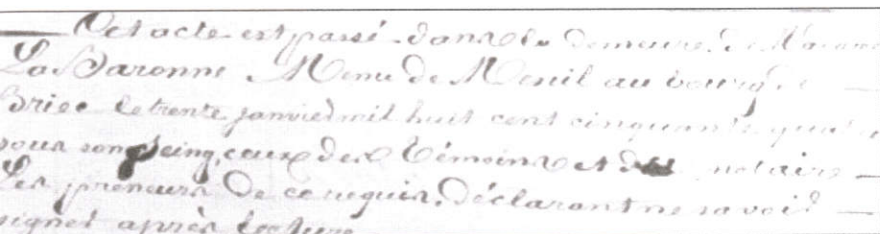
<sup>7</sup> Moulin de la Boixière, de la Châtaigneraie, de Kernongal, de Penvernec et le moulin dit "Meil Coat Bihan".

Depuis le décès du baron Baudin, la baronne gère seule ses biens et se rend régulièrement à Briec pour la signature des actes notariés et le renouvellement des baillées.

bourg ont l'habitude de faire cuire leur pain. Le hangar abrite aussi les chevaux de l'auberge les jours de foire.

La Grande Maison, dont le toit est recouvert d'ardoises, est de forme carrée à deux pignons. Attenant à la maison, se trouve un bâtiment, couvert lui aussi en ardoises, qui servait autrefois d'écurie et dans le jardin quelques fruitiers et les lieux d'aisance.

Au rez-de-chaussée de la Grande Maison : l'entrée et deux appartements servant de remises ouvrant par deux croisées sur la place, une pièce donnant sur la cour, la chambre des servantes, la cuisine, la salle à manger et un petit caveau sous l'escalier. À l'étage, se trouvent quatre chambres, deux cabinets et un vaste grenier.



Bail de la métairie de Stang Guen en Édern

Minutes notariales M<sup>e</sup> Plunier - janvier 1854

[AD 4E22/40]

## La Grande Maison du bourg

Lors de leurs séjours dans le canton, le baron et la baronne Menu de Menil logent dans la Grande Maison du bourg de Briec, où ils ont à leur service une femme de chambre, Pauline Le Bihan, et une cuisinière, Louise Tanguy. La maison est située sur la Grande Place, à la sortie du bourg sur la route de Châteauneuf, près du domaine de Pors Cloz<sup>8</sup>.

L'ensemble, bien que de construction récente, aurait bien besoin d'être entretenu et nécessiterait des travaux importants : tous les murs de la maison sont plus ou moins lézardés, l'une des façades est même ressortie et bombée, le hangar est en très mauvais état et même le jardin semble négligé. Il y a à faire à cette maison et à ses dépendances des travaux de conservation d'absolue nécessité. Tout laisse à penser qu'en l'absence de la baronne, la Grande Maison n'était ni louée, ni habitée.

La cour est entourée d'un mur d'enceinte, une porte cochère ouvre sur le bourg et une autre petite porte permet d'accéder à la métairie de Pors Clos. À l'angle que forme la propriété avec l'entrée de la cour de Pors Clos, se trouve un hangar avec son four, où les fermiers de la grande métairie du

Suite au décès de la baronne et après un rapide inventaire, des scellés ont été apposés le 11 juin par le juge de paix du canton sur les armoires et buffets contenant les effets de valeur de la maison.

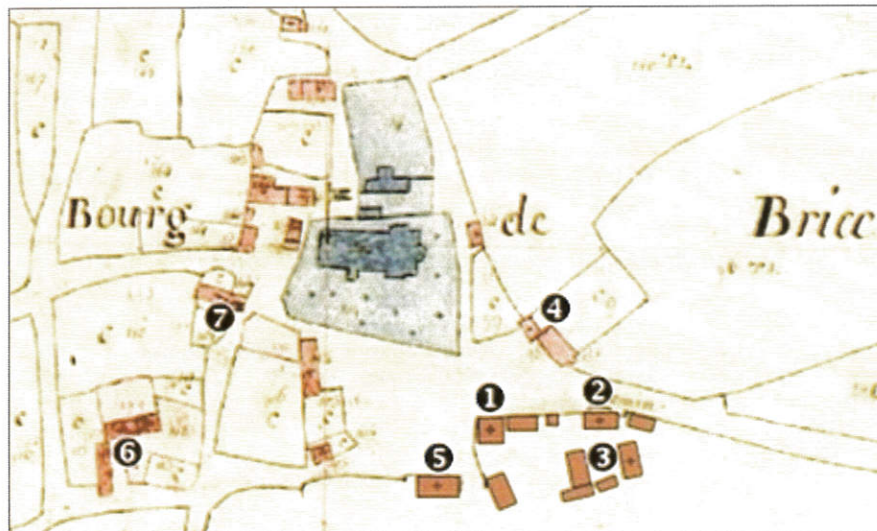
Le baron décide alors de séjourner à Briec quelques mois, pour régler les affaires courantes et s'occuper des premières démarches propres à la succession de sa femme, dont il est l'exécuteur testamentaire. La baronne laisse pour lui succéder trois enfants de sa précédente union : Élisabeth Émilie, Charles Émile Laurent et François Émile Baudin<sup>9</sup>.



Le baron  
Antoine Menu de Menil

## Inventaire des biens

Courant novembre, à la requête des héritiers, M<sup>e</sup> François Plunier, notaire du bourg de Briec, est chargé de procéder à



### Les propriétés de la baronne au bourg de Briec

- (1) La Grande Maison du bourg
- (2) Auberge de Pors Clos (Corentin Bernard)
- (3) Métairie de Pors Clos (Guénolé Galand)
- (4) Tenue Dévot (François Porhiel, forgeron)
- (5) Maison-auberge (François Moulin)
- (6) Grande métairie du bourg (Charles Favennec)
- (7) Auberge du bourg de Briec (Jean Quintin)

[AD-Cadastre 3P 23/1-Section D2]

<sup>8</sup> Réf. Cadastre : Section D4 – parcelles 455 (ar verger) 458 (ar jardin) et 458 Bis. Surface estimée : 22 ares 50 centiares.

<sup>9</sup> Fin juin, le conseil de famille, tenu à Brest, a désigné en tant que tuteur de François Émile : Émile Joseph Jean Marie Meslou, comte de Trégain (époux d'Élisabeth Émilie Baudin) et en tant que subrogé tuteur : Jean Joseph Auguste Riou de Kerhallet, respectivement le beau-frère (branche paternelle) et le cousin germain (branche maternelle) de l'enfant.

l'inventaire détaillé des biens se trouvant dans la maison.

Assisté d'un confrère et d'un commissaire-priseur de Quimper<sup>10</sup>, il ne leur faudra pas moins de quatre journées, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, par triple vacation, pour dresser l'inventaire qui sera consigné sur soixante-quatre feuillets papier<sup>11</sup>.

*Les signatures sur l'inventaire :*

Le baron Antoine Menu de Menil  
 Le baron Charles Émile Laurent Baudin  
 M<sup>e</sup> Victor Vatou, avocat parisien<sup>12</sup>  
 Guillaume Monfort, praticien du bourg de Briec<sup>13</sup>  
 Pauline Le Bihan, femme de chambre de la baronne et gardienne des scellés.

## Les meubles et effets mobiliers de la maison

L'aménagement de la Grande Maison offre à ses habitants un cadre de vie plutôt agréable et permet de recevoir.

Le mobilier est celui d'une maison aisée : armoires, glaces,

commode, fauteuil, tableau. Les différentes pièces de la maison sont éclairées par des bougeoirs, chandeliers ou flambeaux.

La cuisine et deux des chambres sont dotées de cheminées, avec pelles, pinces, chenets, soufflets et chaufferette.

Chacune des chambres est pourvue d'un bois de lit et de son accoutrement (paillasse, matelas, coëte [sic] et oreiller de balle<sup>14</sup>), complété de draps, de couvertures de coton ou de laine, oreillers et traversins en plumes. Le couchage du lit des servantes est plus sobre : couverture de bourre, traversin, oreiller et couvre-pied en balle. Du linge de rechange est conservé dans les armoires (draps, taies d'oreiller, rideaux de lit, nappes en coton, serviettes œuvrées, coupons d'étoffe ...).

La baronne utilise lors de ses voyages une malle et une caisse pour transporter ses effets personnels. Sa garde-robe est estimée lors de l'inventaire à deux cent soixante et onze francs.

Laissons Pauline ouvrir les armoires et nous détailler les tenues vestimentaires de la baronne :



### ... dans l'armoire en chêne située dans la chambre des servantes au rez-de-chaussée de la maison

- . deux robes de soie noire, une dite grise
- . une robe d'orléance\* noire
- . une robe de soie grise
- . une robe de velours noir
- . une robe popeline grise
- . un manteau
- . un châle cachemire rouge, un petit châle et deux vieux caracos
- . un mantelet garni de velours, une garniture de mantelet en dentelle noire
- . une voilette, un fichu, une paire de manchettes, une bonnette, deux fichus blancs, trois mouchoirs de poche brodés, trois manchettes
- . une pointe, un tour de cou
- . un gilet, trois camisoles et deux chemises
- . deux manteaux et cinq bonnets de nuit, trois vieilles chemises
- . sept mouchoirs de poche
- . une paire de brodequins, deux paires de bas et un corset
- . un bracelet et une douzaine de boutons. un livre de messe et un calepin...

### ... dans l'armoire située dans la chambre ouvrant sur la cour au premier étage de la maison :

- . trois chapeaux et un bonnet
- . un mantelet de soie bleue garni de dentelle noire
- . deux tabliers
- . quatre foulards, huit bonnets, huit fichus
- . deux mouchoirs et une pointe
- . trois manteaux de nuit
- . quatre chemises, quatre camisoles, cinq vieilles chemises
- . cinq paires de bas, un jupon
- . un boa et une paire de brodequins
- . quatre coupons de satin laine
- . un coupon de mérinos bleu pour robe
- . un coupon d'indienne et un coupon d'étoffe pour gilet
- . un coupon écossais pour robe
- . un coupon orléance
- . un coupon mérinos
- . trois petits coupons de coton
- . deux petits rideaux et un coupon de finette
- . une boîte à ouvrage ...

<sup>10</sup> M<sup>e</sup> Pierre François Guillaume Dandurand, notaire à Briec en activité de 1852 à 1888 et Julien Yves Marie Pastol.

<sup>11</sup> Pour l'anecdote, l'acte comporte 104 mots rayés nuls !

<sup>12</sup> Mandataire d'Élisabeth Émilie Baudin en tant qu'héritière et de son époux le comte de Trégain en sa qualité de tuteur.

<sup>13</sup> Représentant Jean Joseph Auguste Riou de Kerhalet en sa qualité de subrogé tuteur.

<sup>14</sup> Balle : enveloppe du grain des céréales (ex : balle d'avoine)

Pour les invités de Monsieur et de Madame la baronne, Louise, la cuisinière, peut dresser une table de plusieurs

couverts, sortir les assiettes de porcelaine, les verres et l'argenterie.

## Voici le détail de l'argenterie :

. 6 couverts en argent (pesant 800 g)	163,20 Frs	. 12 dito (pesant 1.450 g)	295,80 Frs
. 12 couverts à filets (pesant 2.100 g)	428,40 Frs	. 12 dito (pesant 1,5 kg)	306,00 Frs
. 1 louche et 5 cuillères à ragoût à filet (pesant 1.100 g)	224,40 Frs	. 8 brochettes (pesant 250 g)	51,00 Frs
. 11 petites cuillères à café à filet (pesant 250 g)	51,00 Frs		
. 24 couteaux de table à lames d'argent et pieds d'argent	180,00 Frs		
. 1 truelle à poissons	18,00 Frs		

*(prix de l'argent au kg : 204 Frs)*

Dans une des chambres du premier étage se trouvent un bureau et des instruments de musique, dont un piano revendiqué par Charles Baudin. Ce piano est une acquisition récente de la baronne, qui s'est adressée à un luthier de grand renom, le sieur Marc Amelot de Lorient. Le piano a été livré à Briec en mai 1855 ; il est estimé à six cent cinquante francs.



Dans cette même pièce, se trouvent un vieux fusil à pierre et deux autres fusils, réclamés l'un par le baron et l'autre par Charles Baudin.

L'ensemble des biens inventoriés atteint un montant de six mille neuf cent vingt-sept francs (y compris les réserves de bois débités et les bêtes provenant de la métairie).

## Les actes recensés dans l'inventaire des biens

Sont consignés également dans l'inventaire les espèces numéraires trouvées sur place, soit six cent quarante-cinq francs et les actes de baillées passés entre la baronne et les fermiers du canton<sup>15</sup>. Des liasses de documents conservées par la baronne sont également trouvées sous les scellés dans la chambre qu'elle occupait. Il s'agit des anciens titres de propriété du fonds des domaines, matrices cadastrales, livres de comptes tenus par la baronne, ainsi que sa correspondance.

Plus de trois jours entiers seront nécessaires aux notaires présents pour recenser toutes les pièces inventoriées jusqu'à la cote 150<sup>e</sup>.

## Vente publique par adjudication

En 1858, la succession de la baronne n'est toujours pas réglée. En exécution d'un jugement, suivi d'un arrêt rendu au mois de janvier, des experts ont été commis afin d'établir la valeur des biens et proposer un partage en vue de liquider la succession. Un administrateur judiciaire<sup>16</sup> a été nommé pour

préserver les intérêts des héritiers qui demeurent à Rennes ; quant à Charles Baudin, il est parti pour Pondichéry.

Fin mai, la vente publique des meubles et effets de la maison est annoncée par des affiches apposées tant à Briec qu'à Quimper. La date du lundi 31 mai est retenue pour la vente aux enchères qui sera faite au comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur<sup>17</sup>.

Nombreux sont les Briécois qui se retrouvent sur la Grande Place ce jour-là pour y assister. Il y a là ceux du bourg, des cultivateurs des villages alentour, quelques autres venus des paroisses voisines d'Édern, Langolen, Châteauneuf, Pleyben et Quimper.

C'est un ancien domestique du baron qui assure, en la Grande Maison, la présentation des pièces exposées sous le couvert de M<sup>e</sup> Plunier et de deux témoins<sup>18</sup>.

Seuls l'argenterie et les bijoux ne seront pas proposés à la vente car ils seront l'objet d'un partage entre les héritiers.

Les lots présentés vont de la canne de buis (acquise par l'instituteur pour cinq centimes), pots en terre, brosse, piège à rats, barrique défoncée, en passant par les ustensiles de cuisine, boutons en cuivre, cache-nez, robes... au mobilier meublant la maison, outils agricoles, stères et billes de bois, charrette (acquise par Hervé Mevellec pour quatre-vingts francs).

## Au nombre des acquéreurs...

Le châtelain de Trohanet, Monsieur de La Grandière porte son intérêt sur une armoire, des chaises, un lot de casseroles et deux chaudrons.

Annette, la factrice, se laisse tenter par une robe d'orléance<sup>19</sup>, le gendarme Boussard par deux robes pour sa femme, la veuve du maire Charles Rolland emporte, elle aussi, une robe. Les autres robes et accessoires de la baronne finiront entre les mains d'un marchand-revendeur de Quimper.

Le curé de Briec opte pour une petite table avec tiroir, le vicaire repart avec un jeu de dominos, les encriers sont acquis à Hervé Le Pennec.

<sup>15</sup> Cf. tableaux en annexe

<sup>16</sup> M<sup>e</sup> Ernest Marie Bérubé, notaire à Brest.

<sup>17</sup> La requête a été déposée par Hervé Le Pennec, propriétaire du bourg de Briec, mandataire des héritiers et de l'administrateur judiciaire de la succession.

<sup>18</sup> Ancien domestique : Jean Philippe - Témoins du bourg : Eugène Collet, maître de poste et Jean Guivarch, tisserand.

<sup>19</sup> Dont l'étoffe est produite à Orléans (prononciation orléance).

Alain Courtay, le garçon boulanger du bourg, investit toutes ses petites économies pour son ménage.

Yves Le Meur, de Kermadoret repart avec une barrique, deux lits clos, le buffet vaisselier et la maie à pâte de la cuisine de la Grande Maison.

Les enchérisseurs qui enlèveront le plus grand nombre de lots sont Alain Le Noach, le marchand du bourg de Briec et les cabaretiers, Pierre et Yves Maguer.

Après plus de deux journées bien remplies, les biens exposés et mis en vente vont rapporter à la succession, la somme de mille huit cent trente-sept francs.

## Quelle est la fortune de la baronne ?

L'expertise réalisée de mai 1858 à février 1859 évalue à huit cent quatre-vingt-dix-huit mille francs le montant en capital de son domaine sur le canton de Briec. Le produit de la location et du fermage de ses terres de Briec lui assure aussi des revenus élevés. Si l'on se réfère à la liste des métairies et moulins figurant dans l'inventaire, le revenu total annuel pouvait atteindre plus de vingt-huit mille francs.

Les rentes sur les tenues louées à titre de domaine congéable<sup>20</sup> lui procuraient aussi une provision à l'année de chapons, poulets et une partie des récoltes (avoine, seigle, froment, foin...)<sup>21</sup>.

Pour illustration, voici plus bas l'estimation de la rente pour les tenues dépendant du seul village de Kerguiniès.

La baronne possède également des propriétés dans l'arrondissement de Brest (à Brest même, Recouvrance, Saint-Pierre-Quilbignon, Plouvien, Ploudaniel et Plougastel) et à Plévin dans l'arrondissement de Guingamp. La demeure brestoise de la baronne, rue du Château, est estimée à quatre-vingt-cinq mille francs. En comparaison, la Grande Maison du bourg de Briec est estimée à huit mille francs.

L'ensemble des biens dépendant de la succession (immeubles, argenterie, mobilier de Kervallon) évalué à un million deux cent quatre mille quatre-vingts francs sera partagé en quatre lots tirés au sort entre les ayants droit.

Le lot comprenant la bastide du Tremblay à Kervallon<sup>22</sup> et son mobilier sera attribué, par jugement, au baron Menu de Menil. Les propriétés de Briec seront mutées sur le cadastre aux noms des héritiers après liquidation de la succession. ■

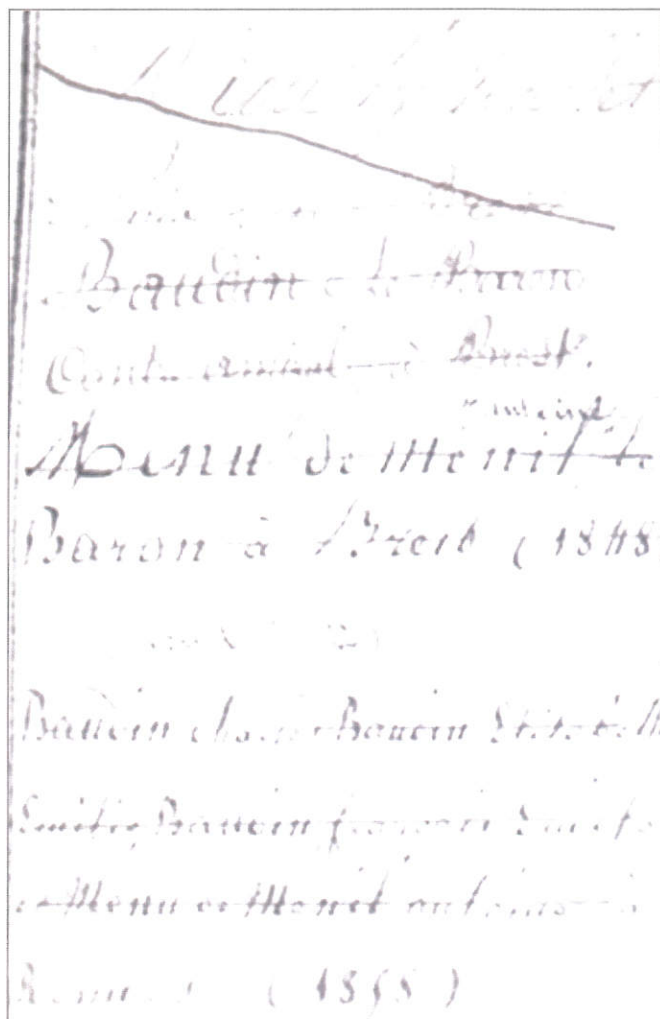


Table des propriétaires  
[AD-Matrice 3P 23/7-Folio 774 section D]

### La rente foncière et domaniale versée annuellement pour les tenues de Kerguiniès est de :

- 180 francs en argent, pour la métairie et ses dépendances détenues par Jean Raoul THOMAS.
- 57 francs en argent, 2 chapons, 4 poulets, 1 hectolitre (1 boisseau ancienne mesure) d'avoine, 50 kilogrammes de foin, pour la tenue BOUARD,
- 42 francs en argent, 3 chapons, 9 poulets, 80 kilogrammes (2 boisseaux ancienne mesure) d'avoine, pour la tenue LE MAO,
- 40 francs en argent, pour la 3<sup>e</sup> tenue,

Les preneurs versent aussi une commission gracieuse\* de 150 francs.

\* droit d'entrée, payable à chaque entrée et renouvellement de bail

Baillées de Kerguiniès, acte n° 107 - juin 1834 [cote AD 4E 22/22] et actes n° 125-137-138 - avril 1839 [cote AD 4E 22/28]  
Minutes notariales de M<sup>e</sup> Joseph Claude Marie Lollivier à Briec

<sup>20</sup> Tenue à domaine congéable ou tenue convenancière : mode d'exploitation des terres très courant en Cornouaille aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La propriété est partagée en deux :  
- le fonds pour le foncier (bailleur) qui possède les terres et tous les arbres de la tenue, sauf les fruitiers,  
- les édifices et superficies (bâtiments, fossés, talus) pour le domanier.

Le bailleur peut congédier le preneur, quand il veut, sauf à lui rembourser les améliorations.

<sup>21</sup> Rente annuelle de 53 chapons (prix du chapon évalué à 1,50 Frs. en 1856), 89 poulets, 1.892 kg d'avoine, 825 kg de froment, 670 kg de seigle et 1.000 kg de foin.

<sup>22</sup> Joseph André Claude Tremblay, armateur et négociant de Brest qui fit faillite. Il possédait une maison de campagne dans l'anse de Kervallon.

## Sources :

- Acte de décès Anne Émilie Riou de Kerhallet [AD 1MIEC 31/19]
- Recensement de Briec du 21 juillet 1856 [AD 6M/186]
- Bases RECIF du CGF
- Les Cahiers de l'Iroise
- Travaux de recherche sur le cimetière Saint-Martin de Brest réalisés par Mme Andrée Peron, adhérente CGF
- Inventaire après décès à la requête du baron Menu de Menil et des héritiers [11-14 nov.1856 - M<sup>e</sup> François Plunier - AD 4E22/41]
- Vente Publique des meubles et effets mobiliers [31 mai-1er et 11 juin 1858 - M<sup>e</sup> François Plunier - AD 4E22/42]
- Jugement du tribunal civil de Brest rendu le 25 mai 1859 [2 juillet 1859 - M<sup>e</sup> Antoine François Baron, notaire à Brest -AD 4E15/201]
- Procès-verbal d'expertise des biens [2 juillet 1859 - M<sup>e</sup> Antoine François Baron, notaire à Brest - AD 4E15/201]

## Remerciements :

à Pierrick Chuto pour ses précieux conseils et à Thierry Goac pour son aide.

## Ascendance d'Anne Emilie RIOU-KERHALLET

### Génération I

1 Anne Emilie **RIOU-KERHALLET** ° 8 Germinal an V BREST (29) + 03.06.1856 BRIEC (29)

### Génération II

2 Jean François **RIOU-KERHALLET** ° 29.12.1746 BREST (St Louis) X 14.09.1790 RECOUVRANCE + 07.02.1827 BREST  
3 Anne **EDERN** ° 29.08.1770 BREST + 23.07.1835 ST PIERRE QUILBIGNON

### Génération III

4 François Philibert **RIOU** ° 09.08.1696 CHATEAUNEUF-DU-FAOU X avant 1736 + 02.02.1772 BREST (St Louis)  
5 Marie Anne **LE BESCOND du COATPONT** ° 26.03.1710 CHATEAULIN + 31.07.1784 LAMBEZELLEC  
6 Sébastien Michel **EDERN** ° 25.10.1736 LESNEVEN X 20.06.1769 RECOUVRANCE + 19 Fructidor an IX BREST  
7 Elisabeth **RENOUARD** ° 01.05.1748 CHATEAULIN + 28.01.1820 BREST

### Génération IV

8 Hervé **RIOU** ° ?? X 08.05.1685 CHATEAUNEUF-DU-FAOU + entre 1699 et 1711 BREST ?  
9 Madeleine **GUIFFANT** ° ?? 1658 CHATEAUNEUF-DU-FAOU + après 1711 BREST ?  
10 Urbain **LE BESCOND du COATPONT** ° vers 1683 PLEYBEN ?? X 28.09.1707 CHATEAULIN + 03.03.1736 CHATEAULIN  
11 Marie Jacqueline **DE L'ABBAYE** ° 22.05.1680 CHATEAULIN + 14.11.1761 CHATEAULIN  
12 Jacques **EDERN** ° 23.03.1713 LESNEVEN X 24.01.1736 LANDERNEAU (St Houard.) + 21.03.1772 BREST  
13 Marie Jeanne **TEINTURIER** ° 17.06.1718 LANDERNEAU (St Houard.) + 05.07.1742 LANDERNEAU  
14 Philippe **RENOUARD** ° vers 1714 ? X 27.11.1742 CHATEAULIN + 13.05.1754 CHATEAULIN  
15 Anne Jeanne **FONTAINE** ° 18.08.1723 CHATEAULIN + après 1778 ??

### Génération V

20 Michel **LE BESCOND du COATPONT** ° 29.04.1644 BRIEC X avant 1683 + 24.10.1725 PLEYBEN  
21 Mauricette **CALAIX de SAINT-STAIR** ° ca 1643 + 09.10.1685 PLEYBEN  
22 Louis **DE L'ABBAYE** ° ca 1635 MOYON (50) X 19.06.1662 CHATEAULIN + 29.11.1705 CHATEAULIN  
23 Jeanne **LE VILLAIN** ° 20.07.1644 CHATEAULIN + après 1689 CHATEAULIN ?  
24 Jacques **EDERN** ° ca 1657 PLOUDANIEL X 06.10.1688 LESNEVEN + 20.06.1733 LESNEVEN  
25 Jeanne Mauricette **LAFLEUR** ° 21.01.1672 LESNEVEN + 27.09.1724 LESNEVEN  
26 Hervé **TEINTURIER** ° 01.04.1687 LANDERNEAU X 11.02.1709 LANDERNEAU + 29.07.1729 LANDERNEAU  
27 Michèle Thérèse **KERRENEUR** ° 14.04.1684 LANDERNEAU + 22.02.1752 LANDERNEAU  
30 Louis **FONTAINE** ° ?? X 04.09.1715 CHATEAULIN + après 1741 CHATEAULIN ?  
31 Marie Françoise **JAMET** ° 19.02.1690 CHATEAULIN + 10.11.1756 CHATEAULIN

### Génération VI

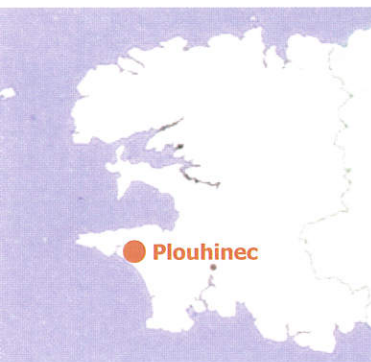
40 Michel **LE BESCOND du COATPONT** ° ca 1619 PLEYBEN X avant 1644 + après 1653 PLEYBEN  
41 Jeanne **LE GUICHOUX** ° ?? + après 1653 PLEYBEN  
46 Balthazar **LE VILLAIN** ° ?? Normandie X avant 1637 + 16.01.1649 CHATEAULIN  
47 Adélice **LE COSQUER** ° ?? + 13.04.1675 CHATEAULIN  
48 Jean **EDERN** ° ca 1631 PLOUDANIEL X 23.01.1657 PLOUDANIEL + 27.05.1673 PLOUDANIEL  
49 Marie **KEROUANTON** ° ca 1627 + 18.03.1671 PLOUDANIEL  
50 Jean **LAFLEUR** ° ?? LESNEVEN X 08.11.1668 LANDERNEAU + avant 1680 LESNEVEN  
51 Marie **HANTON** ° ?? + 21.04.1692 LESNEVEN  
52 Jean **TEINTURIER** ° 26.06.1658 LANDERNEAU X 14.09.1680 LANDERNEAU + 05.12.1717 LANDERNEAU  
53 Françoise Yvonne **LE GOAS** ° 05.03.1665 LANDERNEAU + 20.06.1690 LANDERNEAU  
54 Jean **KERRENEUR** ° ?? X 28.01.1672 LANDERNEAU + après 1699 LANDERNEAU ?  
55 Catherine **L'USLAC** ° 10.02.1656 LANDERNEAU + 12.09.1706 LANDERNEAU  
56 Raoul **JAMET** ° ?? Normandie X avant 1674 ?? + 25.09.1689 CHATEAULIN  
57 Marie **DE L'ABBAYE** ° ?? Normandie + 18.05.1701 CHATEAULIN

### Génération VII

80 Guillaume **LE BESCOND du COATPONT** ° ?? X ?? + 1661 PLEYBEN  
94 Jean **LE COSQUER** ° ca 1569 X ?? + 10.03.1649 CHATEAULIN  
96 Laurent **EDERN** ° ?? X ?? + ??  
104 Charles **TEINTURIER** ° ?? X ?? + après 1658 LANDERNEAU ?  
105 Geneviève **LE VELLY** ° ?? X ?? + après 1658 LANDERNEAU ?  
106 Germain **LE GOAS** ° ?? X avant 1659 + après 1667  
107 Marie **ROUSSEL** ° ?? + après 1667  
110 Valentin **L'USLAC** ° ca 1610 X vers 1645 + 06.11.1675 LANDERNEAU  
111 Adélice **GUEGUEN** ° ca 1624 + 30.01.1684 LANDERNEAU

# Yves Floch, dernier condamné à mort exécuté publiquement à Quimper

par Serge CARIOU, CGF n° 13229



**Y**ves Floch naît le 13 avril 1896, à Kerfendal, hameau de Plouhinec, dans le sud Finistère. Il est le troisième d'une fratrie de sept enfants. Son père, Corentin, cultivateur inculte et illettré, a quitté son village de Plouzévet après son mariage, pour travailler à la ferme des parents de son épouse, Marie Boccou.

A l'école, Yves passe pour un enfant arriéré, en retard dans son développement intellectuel. Renfermé, il n'apprend rien et possède déjà un caractère brutal et irascible qu'il gardera toute sa vie. Il quitte rapidement l'école et travaille sur les terres de ses parents.

Début 1911, une querelle l'oppose à des écoliers, pour une question de boutons et de menue monnaie. Il en gardera une rancune tenace contre l'un de ses camarades, le jeune Daniel Vigouroux, âgé de huit ans.

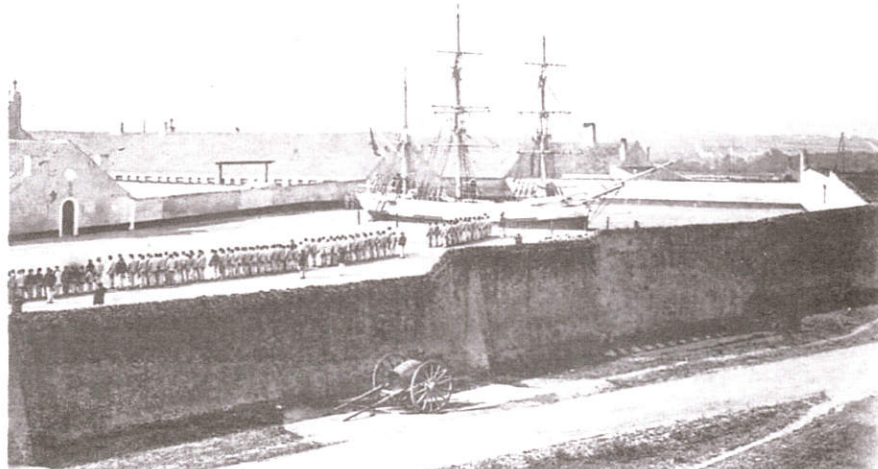
Le 19 février, Yves entraîne ce dernier dans un champ situé à Kergoglay en Plouhinec, sous le prétexte de poser des collets à lapins. Il lui demande de se passer au cou un fil de fer dont il tient l'extrémité, le camarade s'exécute. Yves serre le collet, tout en portant cinq coups de couteau dans le dos de l'enfant. Ce dernier parvient à s'enfuir et à rejoindre la masure, où il habite avec sa mère, qui l'élève seule. Déjà affaibli par une tuberculose, il décède de ses blessures quelques jours plus tard.

Yves n'a aucune réaction à l'annonce de la mort de l'enfant et oppose un mutisme obstiné sur le mobile de son acte.

Yves est arrêté par les gendarmes de Pont-Croix, transféré à Quimper et écroué à la maison d'arrêt de Mesgloaguen. Une expertise psychiatrique reconnaît son entière responsabilité. Il comparait devant le tribunal correctionnel de Quimper qui le

condamne à être enfermé au pénitencier pour enfants de Belle-Ile jusqu'à sa majorité.

Une précision concernant la justice rendue aux moins de 18 ans : ceux dont la justice reconnaissait qu'ils avaient agi sans discernement étaient obligatoirement acquittés, mais l'acquiescement pour avoir agi sans discernement n'en était pas moins une condamnation inscrite au casier judiciaire. Il y avait donc des acquittés condamnés. Ils n'avaient aucune peine à accomplir, mais on prenait pour eux des mesures de sauvegarde. À titre de prévention, ils étaient placés dans des établissements d'éducation : les colonies pénitentiaires.



ND 153 BELLE-ILE-en-MER

La Colonie, le Salut au Drapeau

*La colonie pénitentiaire de Belle-Ile  
Les apprentis matelots s'exerçaient sur un trois-mâts ensablé dans la cour.*

A la colonie de Belle-Ile, la journée était la suivante :

Lever à 6 heures du matin avec exercices d'hygiène rudimentaire. Pour le petit déjeuner, un simple morceau de pain. Puis ateliers ou cours, selon la saison. Les jeunes marchent en rangs serrés, avec interdiction de se parler pendant les huit à douze heures de travaux quotidiens. Pour le déjeuner, pain trempé dans du bouillon de légumes et plat de légumes. Le soir, soupe.

On imagine les carences alimentaires...



*La ferme de la colonie et l'étude*

En cas de manquement à la discipline, les punitions sont diverses : régime pain sec, piquet dans la position à genoux pendant les récréations, cachot. En théorie, les coups sont interdits, mais les mauvais traitements sont nombreux.

Etonnamment, dans cette institution, Yves semble s'amender, revenir à de meilleurs sentiments. Son intelligence s'éveille, au point qu'il est noté comme un très bon élève, susceptible de faire un très bon marin de commerce. Il est admis dans la section maritime de la colonie.

Au début de la Première Guerre mondiale, Yves, pour échapper à la colonie pénitentiaire, s'engage dans l'armée où il sera considéré comme un soldat sans blessure et sans gloire ; son occupation, jusqu'à la fin des hostilités, se limite à nettoyer les tranchées des cadavres qui y pourrissent.

A sa démobilisation, il exerce plusieurs métiers, toujours liés à la mer. Il travaille sur des paquebots de la Compagnie Transatlantique ou sur des chalutiers de Dieppe et du Havre.

En janvier 1929, Yves, de retour à Plouhinec, réside chez son frère Corentin, cultivateur, de cinq ans son aîné, époux de Marie Louise Le Bihan.

Il s'emploie aux travaux de la ferme et à la pêche en mer et s'est acheté un bateau. Il vit à l'écart, ne cherche pas la compagnie. Il est considéré par les habitants de Plouhinec, qui le surnomment "l'homme au couteau", comme quelqu'un qui n'attire pas la sympathie, un être sournois et dangereux, à fuir plutôt qu'à fréquenter.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1930, en fin d'après-midi, il se rend au *Biniou breton* à Plouhinec, un débit tenu par les époux Gueguen ; le mari est absent, la femme au comptoir sert les clients, qui sont nombreux en ce premier jour de l'année. Il se montre entreprenant vis-à-vis de la tenancière. Celle-ci ne doit son salut qu'à l'intervention de deux marins pêcheurs présents, qui conseillent à Floch de rentrer chez lui.

La nuit est tombée. Yves se dirige vers le hameau de Kerfendal en longeant le bord de mer. Il aperçoit au loin la maison entourée de hauts murs de la veuve Mariane Colin, qui y vit seule depuis la mort de son mari, un officier marinier en retraite. Elle y élève Marie-Anne, sa fille âgée de quatre ans, en cultivant les terrains situés autour de sa maison, près de la mer au hameau de Kerruc. L'idée lui vient alors de pénétrer chez elle pour trouver à ses côtés ce que la femme Gueguen vient de lui refuser.

Pour accéder à la demeure, il escalade le mur haut de deux mètres cinquante, en s'aidant d'un talus et de pierres empilées. Il s'approche de la fenêtre et découvre la veuve Colin et sa fille endormies sur leur lit.

La porte d'entrée n'est pas fermée à clé, Floch entre dans la chambre, la petite fille le voit et pleure, cela réveille sa mère

qui veut s'enfuir. Yves Floch l'empoigne à bras-le-corps et la lutte commence ; il lui frappe la tête contre le mur, saisit une paire de ciseaux qui se trouvait sur la table de chevet et lui en martèle le visage.

La fillette apeurée s'est réfugiée sous les draps, dans le lit. Les corps roulent à terre, les mains de Floch serrent le cou de la veuve Colin qui ne tarde pas à rendre le dernier soupir.

Floch replace le corps de sa victime sur le lit, et en présence de l'enfant, le profane. Puis ne voulant laisser aucun témoin, il étrangle la fillette et viole son cadavre.

Il recherche alors les valeurs présentes dans la maison : ne dit-on pas au bourg que la veuve Colin aurait pour plus de trente mille francs d'économies ? Il n'en trouve que neuf cent trente francs sur une étagère, toutes les économies de la maison, ainsi que quelques titres et valeurs en bourse, qu'il abandonne, vu la difficulté de les négocier et les risques de se faire prendre.

Avant de partir, Yves Floch prépare avec du tissu un brûlot qu'il place sous le matelas et qui doit se consumer lentement et déclencher l'incendie de la maison, longtemps après qu'il ait quitté les lieux.

Floch sort de la propriété en escaladant une nouvelle fois le mur d'enceinte, il va se laver à la mare près de la maison. Il cache l'argent dérobé dans un moulin abandonné, proche du lieu du crime et rentre chez lui se coucher.

Le lendemain, à son réveil, Floch n'entend pas parler de l'incendie et cela l'inquiète, ce genre de fait divers faisant d'habitude rapidement le tour du village. Il prétend être souffrant et ne quitte pas son domicile, ce matin-là.

L'après-midi du 2 janvier, il est vu à deux reprises, se promenant, avec son fusil, sur le bord de mer, près de la maison de Kerruc.

Ce n'est que le soir, vers 21 heures, que l'incendie détruit presque totalement la maison de la veuve Colin ; seuls les murs restent debout. Les cadavres presque entièrement carbonisés des deux occupantes sont retirés des décombres. Le sinistre semble à tous accidentel, mais la gendarmerie de Pont-Croix est chargée par le parquet de Quimper d'enquêter sur cet incendie.

Le maréchal des logis-chef Kerrien et le gendarme Labous arrivent sur les lieux du drame, et sont tout de suite étonnés d'apprendre qu'ont été retrouvées, sous les cadavres, des pièces de literie tachées de sang.

Poursuivant leurs investigations, ils découvrent une pièce d'or qui a roulé sous le lit, des traces de pas dans le jardin et l'empilement de pierres près du mur d'enceinte.

Pour eux, il ne s'agit plus d'un incendie accidentel, mais d'un double meurtre.

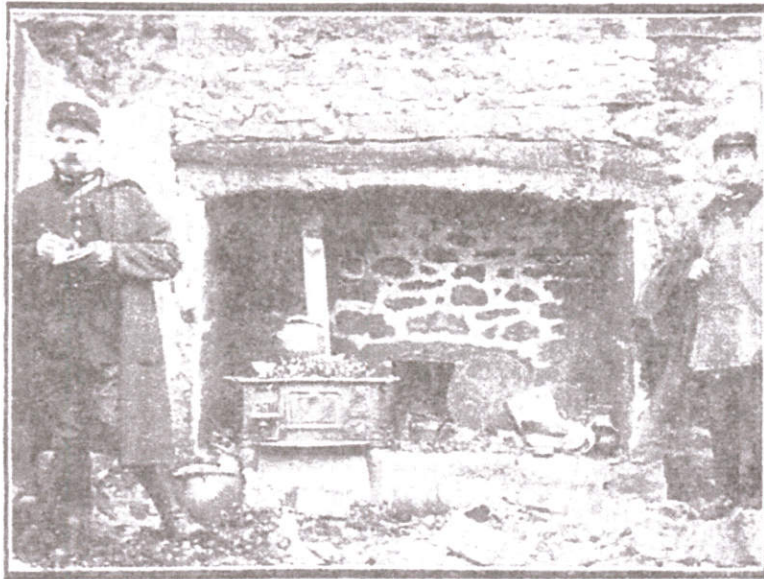


Photo « DÉPÊCHE ».

Intérieur de la maison

(A gauche, M. Kerrien, chef de brigade de Pont-Croix, prenant des notes)

La Dépêche du mardi 7 janvier 1930

Rapidement la maréchaussée est mise au courant de l'incident qui a eu lieu deux jours avant au débit *Le biniou breton* et de la sinistre réputation que traîne Yves Floch dans le village.

Immédiatement interrogé, il nie les faits, mais les gendarmes remarquent des taches de sang sur ses vêtements et des traces de griffures à son cou et à un de ses poignets ; deux heures plus tard, il finit par avouer le double meurtre, après que le gendarme Labous lui ait dit qu'en avouant, il sauverait sa tête.

A la fin de son interrogatoire, il déclare aux gendarmes : *"Je n'ai pas de regret, mais inscrivez-le quand même dans votre rapport, cela sera toujours en ma faveur"*.

Sur la photographie prise par le reporter de *La Dépêche de Brest* et parue dans ce journal le 8 janvier, Yves Floch, entouré de deux gendarmes, sourit, comme s'il était indifférent à la gravité de ses actes et aux suites qui y seront apportées.

L'accusé est alors transféré à Quimper et écroué à la maison d'arrêt de Mesgloaguen.

Le vendredi 11 avril 1930, s'ouvre, à Quimper, le procès du double meurtre de Plouhinec. La foule s'est massée aux abords de la prison de Mesgloaguen et du palais de justice, la salle d'audience est pleine. Il a été fait appel à quarante fantassins du 137<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, cantonné à Quimper, à quinze gendarmes et à douze agents de police pour sécuriser les lieux. La foule se presse à la porte de la prison, mais ne pourra pas l'apercevoir : il est transféré jusqu'au tribunal dans une ambulance aux vitres dépolies.

L'audience commence. Prévue pour durer deux jours, elle est présidée par M. Marinier, conseiller à la cour d'appel de Rennes, assisté de MM. Isnard et Le Bourdelles, juges ; M.

L'héritier procureur de la République occupe le siège du ministère public et Yves Floch est défendu par Maître Jean Feillet, avocat du barreau de Quimper.

Après lecture de l'acte d'accusation et interrogatoire du prévenu, les experts aliénistes déclarent qu'il n'y a aucun trouble dans l'existence de l'accusé, pas de tares personnelles, pas de maladie mentale et qu'il est complètement responsable de ses actes.

La plupart des témoins reviennent sur le caractère noir et agressif de Floch, sauf sa belle-sœur Marie-Louise Le Bihan, qui précise que, bien que l'accusé n'était pas très liant, il apportait une attention particulière à ses neveux, auxquels il faisait souvent de petits cadeaux.

Une voisine des Floch, la veuve Moalic, atteste que dans le milieu de la journée du 3 janvier, quand elle est venue annoncer à la famille l'incendie de la veille, tout le monde sursauta, sauf l'accusé qui leva simplement la tête, sans rien dire et continua tranquillement à manger sa soupe.

Le samedi 12 avril, l'audience reprend par une requête de la défense qui souhaite une contre-expertise mentale de l'accusé. La cour rejette immédiatement cette demande.

La plaidoirie de la partie civile commence. M<sup>e</sup> Jade, représentant les époux Le Berre, parents et grands-parents des victimes, demande réparation et supplie les jurés de n'avoir aucune pitié pour Floch, vu l'atrocité du double meurtre.

Puis vient le réquisitoire impitoyable du ministère public. Le procureur L'héritier revient sur l'horreur des faits, le vol, l'incendie, la profanation des cadavres.

Il met en avant la précision, le sang-froid, la volonté constante et réfléchie et l'entière responsabilité de Floch, qui s'est délibérément classé dans la catégorie des grands criminels, pour lesquels la peine capitale est la seule expiation possible.



Photo « DÉPÊCHE ».

L'assassin Yves FLOCH et les gendarmes E. LABOUS et J. GUÉZENEC, qui l'ont arrêté

Photo en première page de La Dépêche du 8 janvier 1930

Il demande aux jurés une réponse positive à toutes les questions posées, sans circonstances atténuantes.

M<sup>e</sup> Feillet tente ensuite un effort désespéré pour sauver la tête de son client, dont il dit qu'il est né avec le germe du crime en lui, que son passage à la colonie pénitentiaire de Belle-Ile l'a développé et que son travail de ramasseur de cadavres dans les tranchées a amplifié ses instincts pervers.

Le défenseur implore le jury d'accorder au prévenu les circonstances atténuantes.

Le jury se retire alors pour délibérer ; les questions qui lui sont posées sont :

- Floch s'est-il rendu coupable de viol?
- De vol avec circonstances aggravantes, de nuit, avec escalade, dans une maison habitée?
- S'est-il rendu coupable d'incendie volontaire avec circonstance aggravante, dans une maison habitée?
- S'est-il rendu coupable de meurtre sur la personne de Mme Colin, avec circonstance aggravante, ce crime a-t-il été précédé, accompagné, suivi de viol, de vol et d'incendie volontaire?
- La même question est posée en ce qui concerne la petite Marie-Anne, avec circonstance aggravante supplémentaire en ce qui touche l'homicide de sa mère.

Après vingt minutes de délibération, le jury rentre en séance avec un verdict affirmatif, pour toutes les questions posées.

En conséquence, la cour prononce contre Yves Floch la peine de mort.

Le condamné, avant son retour à la maison d'arrêt, a alors ces mots : " *La mort c'est le Paradis.* "

Le 16 avril, Yves Floch signe son pourvoi, qui est rejeté par la Cour de cassation début juin. Son défenseur introduit un pourvoi en révision, pour faits nouveaux, près du garde des Sceaux. Cette nouvelle demande est, elle aussi, rejetée. Ne reste alors plus à M<sup>e</sup> Jean Feillet, pour sauver la tête de son client qu'un recours en grâce près du président de la République.

M<sup>e</sup> Feillet est convoqué le jeudi 17 Juillet 1930, à Paris, pour rencontrer le président de la République. Gaston Doumergue, ancien avocat au barreau de Nîmes et ancien juge, laisse le défenseur de Floch exposer sa demande. A la fin de cette intervention, le chef de l'État lui notifie son refus d'accorder la grâce présidentielle à Yves Floch et décide de "*laisser la justice suivre son cours.*"

Le lundi 4 août 1930, en fin d'après-midi, la guillotine arrive par train à la gare de Quimper, convoyée par l'exécuteur en chef des arrêts criminels, accompagné de ses trois aides.

Anatole Deibler l'homme aux trois cent quatre-vingt quinze exécutions capitales en quarante ans de carrière, a encore fière allure, et la main ferme, malgré ses soixante-sept ans ; Yves Floch sera sa trois cent trente-et-unième décapitation.

Dès onze heures du soir, les gendarmes occupent les abords de la prison de Mesgloaguen. A trois heures du matin, le service d'ordre est renforcé par une compagnie du 137<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

A quatre heures, le fourgon contenant les bois de justice se gare devant la prison. Deibler et ses trois aides procèdent aussitôt au montage de la guillotine, qu'ils érigent près de l'entrée de l'établissement pénitentiaire.



*Le montage de la guillotine*

La rue Brizeux est évacuée et ses deux extrémités sont barrières par un cordon de troupe. Des centaines de curieux ont déjà pris place sur les murs alentour.

A quatre heures quarante, les représentants du parquet et M<sup>e</sup> Feillet, rejoints par l'aumônier pénitentiaire, entrent dans la cellule de Floch.

Le procureur de la République lui annonce que son recours a été rejeté et que son exécution va avoir lieu. Yves Floch ne réagit pas, il semble indifférent à ce qu'il entend, il demande

néanmoins à rester seul un moment avec l'aumônier, à qui il donne sa montre, puis il assiste à une messe et communie.

A cinq heures quinze, alors que le jour s'est levé, Floch, soutenu par deux aides du bourreau, sort de la prison.

L'exécution va s'opérer avec une rapidité inattendue.

En quelques secondes, Floch ayant franchi, sans un mot, les quelques mètres qui le séparent de la guillotine, bascule, le couteau tombe. Il est cinq heures vingt. Justice est faite.



Yves Floch est le dernier guillotiné en place publique, en Finistère.

Joseph Elies, docker de Lambézellec, reconnu coupable du meurtre d'une épicière à Brest, dernier condamné à mort par les assises du Finistère, sera quant à lui fusillé, le 17 novembre 1945, sur le Mont Frugy, au champ de tir d'Ergué-Armel.

La guillotine n'avait pu faire le voyage de Paris, pour cause de désorganisation de la justice en cette période d'après-guerre.

## Ascendance d'Yves Floch

### Génération I

1 Yves **FLOCH** ° 13.04.1896 PLOUHINEC + 05.08.1930 QUIMPER

### Génération II

2 Corentin **FLOCH** ° 20.09.1864 PLOZEVET x 16.09.1888 PLOUHINEC + après 1910 PLOUHINEC  
3 Marie **BOCCOU** ° 29.09.1870 PLOUHINEC + après 1910 PLOUHINEC

### Génération III

4 Sébastien **FLOCH** ° 08.03.1833 PLOZEVET x 10.10.1858 PLOZEVET + 25.10.1869 PLOZEVET  
5 Catherine **LE GOFF** ° 27.11.1839 PLOZEVET + après 1894 PLOZEVET  
6 Jean Yves **BOCCOU** ° 06.10.1837 PLOUHINEC x 07.07.1867 PLOZEVET + 13.03.1886 PLOUHINEC  
7 Anne **LE GOFF** ° 30.04.1848 PLOZEVET + après 1908 PLOUHINEC

### Génération IV

8 Guillaume **FLOCH** ° 5 brumaire an XII PLOZEVET x 14.07.1828 PLOZEVET + 11.08.1887 PLOZEVET  
9 Corentine **KERNOA** ° 24 ventose an XIII PLOZEVET + 20.10.1867 PLOZEVET  
10 Corentin **LE GOFF** ° 09.04.1809 PLOZEVET x 26.06.1832 PLOZEVET + 16.02.1876 PLOZEVET  
11 Marie **DONNARS** ° 29.09.1813 PLOZEVET + 13.07.1856 PLOZEVET  
12 Jean Michel **BOCCOU** ° 18 brumaire an VII GOULIEN x 17.12.1830 PLOUHINEC + 23.08.1855 PLOUHINEC  
13 Anne **JANNIC** ° 23.04.1814 PLOUHINEC + 09.06.1876 PONT-CROIX  
14 (10) Corentin **LE GOFF** ° 09.04.1809 PLOZEVET x 26.06.1832 PLOZEVET + 16.02.1876 PLOZEVET  
15 (11) Marie **DONNARS** ° 29.09.1813 PLOZEVET + 13.07.1856 PLOZEVET

### Génération V

16 Pierre Guillaume **FLOCH** ° 21.08.1782 PLOZEVET x 26 brumaire an IX PLOZEVET + après 1849 PLOZEVET  
17 Corentine **LE BERRE** ° 26.11.1777 PLOZEVET + 22.03.1848 PLOZEVET  
18 Alain **KERNOA** ° 24.11.1771 PLOZEVET x 30 prarial an VII PLOZEVET + 06.06.1858 PLOZEVET  
19 Marie Anne **STRULLU** ° 21.03.1781 PLOZEVET + 15.03.1863 PLOZEVET  
20 Corentin Joseph **LE GOFF** ° 06.03.1787 PLOZEVET x 27.10.1807 PLOZEVET + 20.02.1838 PLOZEVET  
21 Brigitte **LE GUELLEC** ° 01.11.1790 PLOZEVET + 30.03.1823 PLOZEVET  
22 Étienne **DONNARS** ° 05.07.1770 PLOZEVET x 30 messidor an X PLOZEVET + après 1832 PLOZEVET  
23 Catherine **LE BOURDON** ° 18.06.1783 PLOZEVET + après 1832 PLOZEVET  
24 Alain **BOCCOU** ° ?? x avant 1794 + entre 1808 et 1842 GOULIEN ?  
25 Marguerite **LE BONIS** ° ?? + entre 1808 et 1842 GOULIEN ?  
26 Jacques **JANNIC** ° 29.01.1775 PLOUHINEC x 27 messidor an XIII PLOUHINEC + 01.02.1815 PLOUHINEC  
27 Jeanne **GUILLOU** ° 15.04.1787 PLOUHINEC + 29.04.1819 PLOUHINEC  
28 (20) Corentin Joseph **LE GOFF** ° 06.03.1787 PLOZEVET x 27.10.1807 PLOZEVET + 20.02.1838 PLOZEVET  
29 (21) Brigitte **LE GUELLEC** ° 01.11.1790 PLOZEVET + 30.03.1823 PLOZEVET  
30 (22) Étienne **DONNARS** ° 05.07.1770 PLOZEVET x 30 messidor an X PLOZEVET + après 1832 PLOZEVET  
31 (23) Catherine **LE BOURDON** ° 18.06.1783 PLOZEVET + après 1832 PLOZEVET

**Ascendance de Marie Anne COLIN,  
assassinée par Yves FLOCH,  
ainsi que sa mère, Marie Anne LE BERRE**

**Génération I**

1 Marie Anne **COLIN** ° 13.03.1926 PLOUHINEC + 02.01.1930 PLOUHINEC

**Génération II**

2 Henri Alain **COLIN** ° 12.05.1880 PLOUHINEC x 08.05.1922 PLOUHINEC + 26.11.1925 PLOUHINEC

*Marin de commerce*

3 Marie Anne **LE BERRE** ° 04.09.1882 PLOUHINEC + 02.01.1930 PLOUHINEC

**Génération III**

4 Henri Marie **COLIN** ° 15.10.1832 PLOUHINEC x 13.07.1864 PLOUHINEC + 18.10.1910 PLOUHINEC

5 Marie Marguerite **LE GOUIL** ° 26.01.1846 PLOUHINEC + 15.10.1928 PLOUHINEC

6 Jean **LE BERRE** ° 25.02.1849 PLOUHINEC x 09.06.1873 PLOZÉVET + 26.11.1925 PLOUHINEC

7 Marie Anne **KEROUREDAN** ° 18.06.1851 PLOZÉVET + après 1930 PLOZÉVET

**Génération IV**

8 Guillaume **COLIN** ° 01.08.1793 PLOUHINEC x 12.07.1817 PLOUHINEC + 24.08.1871 PLOUHINEC

9 Catherine **KERLOCH** ° 06.11.1792 PLOUHINEC + 21.02.1860 PLOUHINEC

10 Alain **LE GOUIL** ° 06.10.1812 PLOUHINEC x 21.02.1844 PLOUHINEC + 08.05.1880 PLOUHINEC

11 Marie Jeanne **GUEVEL** ° 25.10.1810 PLOUHINEC + 29.11.1891 PLOUHINEC

12 Jean **LE BERRE** ° 24.12.1825 PLOUHINEC x 09.10.1847 PLOUHINEC + 24.02.1894 PLOUHINEC

13 Marie Marguerite **CARIOU** ° 19.12.1830 MAHALON + 25.11.1908 PLOUHINEC

14 Guillaume **KEROUREDAN** ° 05.04.1824 PLOZÉVET x 25.09.1849 PLOZÉVET + 20.01.1885 PLOZÉVET

15 Marie Marguerite **LE DEM** ° 15.05.1834 PLOZÉVET + après 1885 PLOZÉVET

**Génération V**

16 Jacques **COLIN** ° 11.05.1755 PLOUHINEC x 09.02.1779 PLOUHINEC + 30 Germinal an IX MAHALON

17 Marie Marthe **SOUBEN** ° 12.08.1765 PLOUHINEC + 06.11.1816 PLOUHINEC

18 Guillaume **KERLOCH** ° 22.02.1751 AUDIERNE x 20.07.1774 PLOUHINEC + 30.06.1825 PLOUHINEC

19 Marie **TRIVIDIC** ° 29.01.1754 PLOUHINEC + 10.07.1826 PLOUHINEC

20 Henri **LE GOUIL** ° 05.03.1770 PLOUHINEC x 25 Pluviose an III Pont-Croix + 07.07.1818 PLOUHINEC

21 Anne **COLIN** ° 01.07.1775 PLOUHINEC + 13.09.1842 PLOUHINEC

22 Hervé **GUEVEL** ° 27.08.1770 POULDREUZIC x 30 Frimaire an IX PLOUHINEC + 21.03.1837 PLOUHINEC

23 Marguerite **CHAPALAIN** ° 21.09.1771 MEILARS + 13.09.1842 PLOUHINEC

24 Jean **LE BERRE** ° 10 Nivose an IV PLOUHINEC x 30.03.1815 PLOUHINEC + 03.05.1845 PLOUHINEC

25 Marie Hélène **FLOCH** ° 29 Germinal an V MAHALON + 20.04.1862 PLOUHINEC

26 Nicolas **CARIOU** ° 04.11.1777 MAHALON x 03.06.1806 MAHALON + 09.07.1838 MAHALON

27 Marie Catherine **LE BARS** ° 19.11.1787 MAHALON + 25.11.1908 PLOUHINEC

28 Guillaume **KEROUREDAN** ° 19 Brumaire an V PLOZÉVET x 18.04.1815 PLOZÉVET + 11.01.1867 PLOZÉVET

29 Catherine **STRULLU** ° 15 Ventose an X PLOZÉVET + 15.02.1866 PLOZÉVET

30 Jacques **LE DEM** ° 14 Germinal an VIII PLOUHINEC x 06.05.1826 PLOUHINEC + 23.09.1869 PLOZÉVET

31 Marguerite **ANSQUER** ° 29 Frimaire an XIV PLOUHINEC + 12.01.1844 PLOZÉVET

**Généalogies établies par Carl RAULT (CGF n° 5165)**

**Remerciements :**  
**à Christian BOLZER (CGF n° 7911) et André KERVAREC (CGF n° 468)**  
**pour leurs recherches dans les archives de Plouhinec**

# Pont-Crac'h et son terroir, (vers 1750 - 1940)

par André NICOLAS, CGF n° 09797



**D**urant des siècles, pour les charrettes et les quelques autres véhicules à roues, le chemin le plus court pour relier les bourgs paroissiaux de Plouguerneau et de Lannilis fut un ouvrage rustique connu sous les noms de *Pont-Crac'h*, *Pont du diable* ou *Pont an diaoul*.

C'est une chaussée remarquable située dans la partie maritime de l'aber Wrac'h, à deux kilomètres en aval du Diouris<sup>1</sup>. Elle est recouverte par la mer à chaque flot<sup>2</sup> et est constituée d'un amoncellement de rocs et de pierres assemblés suivant la technique dite de la pierre sèche.

Les effets conjugués des marées, de l'abandon de son entretien et peut-être d'autres facteurs moins avouables comme la pêche à pied, firent qu'en quelques décennies l'ouvrage se retrouva à l'état de ruine dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Heureusement, l'action de quelques associations et d'organismes institutionnels menèrent à la reconstruction de Pont-Crac'h qui, vers 2008, retrouva un aspect similaire à celui qu'il avait à l'apogée de son utilisation, vers 1850, avant la mise en service du pont de Paluden.

Les origines de cette curiosité historique restent mystérieuses. D'aucuns ont émis l'hypothèse que sa construction fut antérieure à la conquête romaine.

Pour d'autres, l'ouvrage daterait du Moyen Age. Mais peut-être fut-il aussi le résultat de l'aménagement progressif d'un gué à cause de la montée du niveau de la mer depuis les temps préceltiques.

Toujours est-il que la légende s'est emparée de la construction du pont ; il serait en effet le résultat d'un marché conclu entre un meunier<sup>3</sup> et le Diable qui le bâtit en une seule nuit, d'où son appellation usuelle de Pont an diaoul.

## **Pont-Crac'h sous l'Ancien Régime**

Les traces écrites faisant état de Pont-Crac'h sont rares.

Néanmoins, le 30 juillet 1751, suite au décès de son père, le comte Charles François de Carné, vicomte de Coatquéan et autres titres, survenu le 5 janvier de cette même année en son

<sup>1</sup> Lieu-dit situé au carrefour des communes de Lannilis, Plouvien, Plouguerneau et Kernilis, à la limite du domaine maritime et à une dizaine de kilomètres de l'embouchure de l'aber Wrac'h. Il fut dans le passé, une zone importante d'activités avec un grand moulin, une forge, un ou deux cabarets et sans doute un petit port pour le transit des marchandises vers la forteresse de Carman située à moins de deux kilomètres en amont de l'endroit.

<sup>2</sup> Mouvement montant de la marée.

<sup>3</sup> Avant 1880, et probablement depuis de nombreux siècles, le commerce lié à la meunerie devait être assez important dans ce terroir à proximité de Prat-Paul avec les moulins de Rannogat, Kervéreg, Kérilli, Rascol... et aussi l'éphémère moulin bâti au début du XIX<sup>e</sup> siècle sur Pont-Crac'h.

château de Kerjar en la paroisse de Lanildut, Louis Marie de Carné fournit un aveu à la cour royale de Lesneven<sup>4</sup>. On y mentionne une pièce de terre située au terroir de Pont-Grach, manoeuvrée par Gabriel Le Goasguen. Son rapport est de dix livres, ce qui peut laisser présumer une belle superficie.

Surplombant Pont-Crac'h, sur la rive de l'Aber-Wrach du côté de Plouguerneau, les vestiges d'une maison mystérieuse sont toujours visibles de nos jours.

Elle fut sans doute bâtie bien avant la Révolution de 1789 pour abriter une sorte de collecteur de droits de péage.

En effet, le 5 avril 1792, le procès-verbal de la vente comme bien national rappelle que le dit Pont-Crac'h rapporte un revenu annuel de trois livres et trois sols. Il s'agissait donc d'un pont à péage, ce qui n'a rien d'exceptionnel durant l'Ancien Régime ; les taxes et droits de passage étaient en effet multiples et liés aux privilèges coutumiers de la noblesse ou de l'Église.

Nous n'avons pas retrouvé le motif de la mise sous séquestre, puis la mise aux enchères de Pont-Crac'h, mais l'opération est contemporaine de la vente des biens nationaux de première origine, c'est-à-dire les anciennes propriétés de l'Église et de la Couronne.

Le seul soumissionnaire, qui devint par conséquent propriétaire du pont pour quarante-sept livres et six sols, fut Hervé Uguen, demeurant au manoir du Bergot en Lannilis.

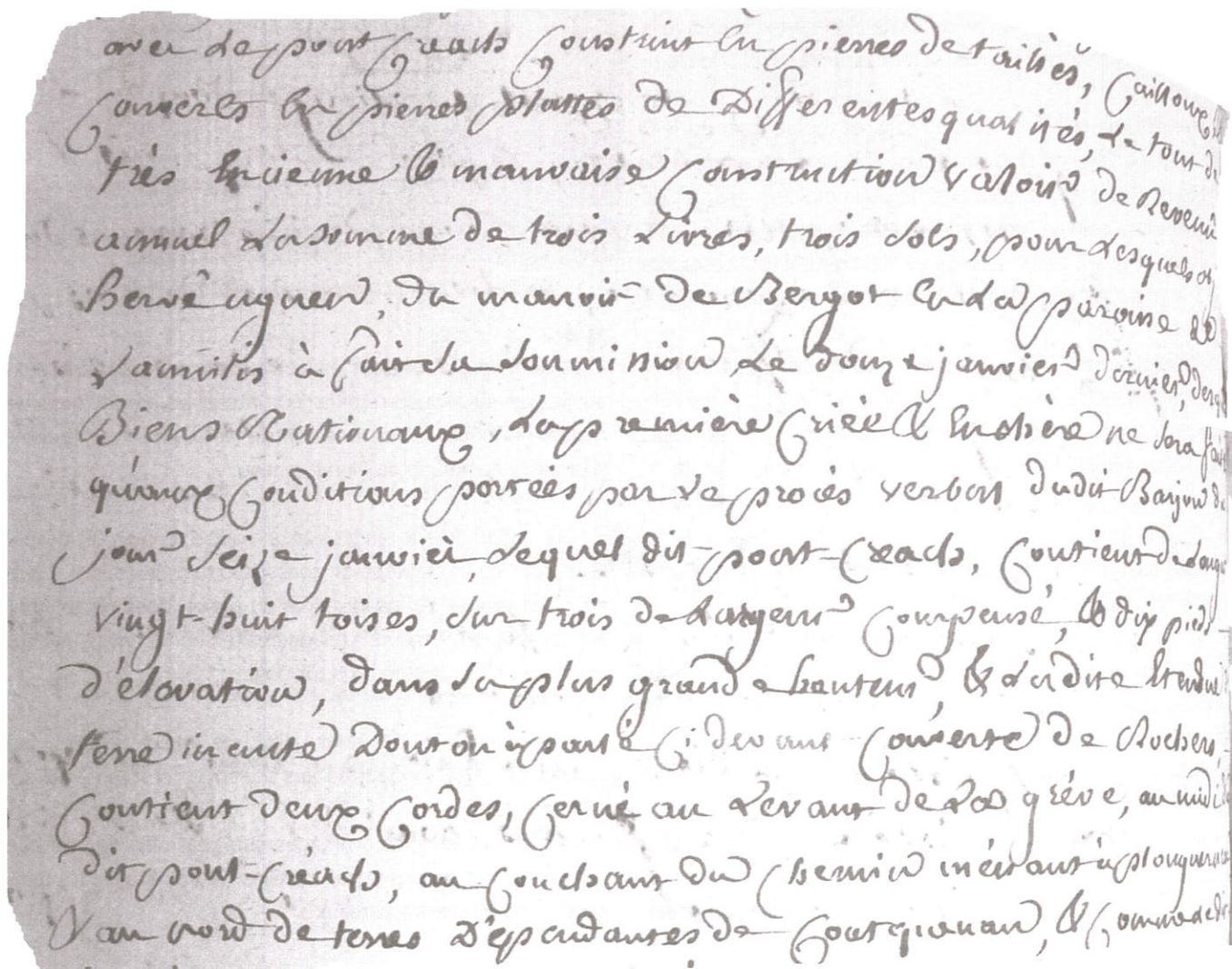
### Qui était Hervé Uguen ?

Hervé Uguen, l'acheteur du pont, est fils d'Yves Uguen et de Marie Abiven.

Ses parents se sont mariés à Lannilis le 3 février 1750. Yves Uguen est originaire du Leuré en Plouguerneau, où il vit le jour le 25 juin 1717. Marie Abiven est née à Trégollé en Lannilis le 27 décembre 1733.

Ils s'établissent au manoir du Bergot, situé à moins d'un kilomètre du Pont-Crac'h par le chemin creux qui, encore de nos jours, serpente à travers le bois couvrant la rive gauche de l'aber.

Au moins neuf enfants leur naissent entre 1751 et 1774. Deux d'entre eux sont prénommés Hervé, l'un le 8 novembre 1762 et l'autre le 6 août 1771. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avoir deux enfants portant le même prénom était un fait assez courant ; le prénom était en effet choisi par le parrain ou la marraine qui bien souvent transmettait le sien, suivant le sexe de l'enfant.



Extrait de l'acte de vente de Pont-Crac'h le 5 avril 1792

<sup>4</sup> Archives Départementales du Finistère, Quimper, sous-série 77 J 17 (fonds de Maître Linden).

Yves Uguen mourut avant la Révolution, le 23 janvier 1787, et Marie Abiven le 19 ventôse an V (9 mars 1797), tous deux au manoir du Bergot.

Leurs deux "Hervé" avaient survécu à l'effroyable mortalité infantile de l'époque.

Hervé, l'aîné, épousa Marie Jeanne Beyer le 4 frimaire an XIV (25 novembre 1805) à Loc-Brévalaire. La nouvelle mariée était née le 17 juin 1775 au moulin dit de Launay<sup>5</sup>, selon les indications de son acte de baptême. En 1805, elle y demeurait toujours avec sa mère, Jeanne Morvan. Guillaume, son père, était décédé au Vern, l'unique moulin de la paroisse, le 8 octobre 1790.

Les nouveaux mariés devinrent meuniers au Moulin-Neuf en Kernilis, et leur fils Jean Marie y naquit le 27 novembre 1806. L'enfant fut rapidement orphelin de mère, car celle-ci décéda une dizaine de jours après sa naissance, le 8 décembre.

Le 30 décembre 1808, le meunier convola à Plouvien avec Anne Bergot, âgée de trente ans. Après son remariage, il devint cultivateur, certainement pour seconder sa femme, veuve de Jean Morvan, décédé le 29 avril 1807, qui tenait seule sa ferme de Kérarèdeau en Plouvien.

"Hervé le cadet" le remplaça au Moulin-Neuf et fut cité comme témoin lors de la naissance de Marie Anne Uguen, fille de son frère et d'Anne Bergot, née à Kérarèdeau le 27 novembre 1809.

Hervé Uguen, l'aîné, mourut dans ce même hameau le 2 juin 1818, à l'âge de cinquante-sept ans. Le nouveau meunier du Moulin-Neuf en Kernilis, âgé de quarante-sept ans, fut de nouveau cité comme témoin dans l'acte de décès de son aîné.

Hervé Uguen, cadet, décéda au Moulin-Neuf le 3 décembre 1831 à l'âge de soixante-et-un ans. Il était resté célibataire.

Malgré l'absence de preuves irréfutables, on peut présumer que Hervé Uguen, l'aîné, fut l'acheteur de l'ouvrage puis l'initiateur de la construction du moulin de Pont-Crac'h et, peut-être, l'occupant du site dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Les polémiques autour de Pont-Crac'h et de son moulin

Vers les années 1820, des courriers adressés au préfet du Finistère par Guillaume Rucard<sup>6</sup>, propriétaire du moulin du Diouris, réclament la démolition du Pont-Crac'h.

Originaire de Guicquelleau et marié à la meunière Marie Françoise Mingam, veuve de Joseph Bourhis, Guillaume Rucard n'eut sans doute qu'un rapport assez lointain avec la meunerie ; il fut percepteur à Plouvien et à Plouguerneau et, aussi, adjoint au maire de cette dernière commune. L'ouvrage

qu'il qualifie d'un amas sans art de pierres plutôt qu'un pont et qui fut, selon lui, construit à l'initiative des habitants du voisinage, sans aucune autorisation des autorités gouvernementales, provoque de réels entraves au trafic batelier sur la rivière vers le port du Diouris. Il évoque aussi les dangers des passages sur le pont, dus aux marées, qui causent annuellement des victimes parmi les individus qui s'y engagent.

Mais la préfecture du Finistère étudie une transformation de l'ouvrage, sans doute pour suppléer au passage par embarcations vers Paluden qui interdit le transbordement des charrettes.

En conséquence, faisant suite à un rapport de Monsieur Frimot, ingénieur d'arrondissement, daté du 24 août 1821 et à l'arrêté du préfet du Finistère du 2 octobre 1821, le maire convoque en réunion extraordinaire le conseil municipal de Plouguerneau le 9 avril 1822<sup>7</sup> en vue de délibérer sur la proposition faite d'établir une libre communication entre cette commune et celle de Lannilis au moyen de la construction d'un nouveau pont sur les fondations de l'ancien dit Pont du Diable.



Vestiges du pourod (poull rod) du moulin de Pont-Crac'h

L'arrêté du préfet prescrit en outre d'autres opérations auxquelles devront souscrire dans leur intérêt les propriétaires de l'usine, ou moulin construit à l'entrée de la digue sur le territoire de la commune de Plouguerneau.

Les débats furent tendus car une autre réunion fut nécessaire pour que s'établisse un consensus dans le conseil municipal. On expose les insuffisances du projet, dues notamment aux marées, voire même sa dangerosité pour la navigation sur la rivière et les usagers du futur pont.

Finalement, le 14 avril 1822, le maire Émilien de Poulpiquet, et dix-sept autres élus signent un procès-verbal qui se termine par :

Comparant tous les avantages que peut offrir la nouvelle communication proposée par Monsieur le Préfet avec les dangers encourus par les bateaux :

<sup>5</sup> Le rédacteur fit sans doute une tentative de francisation du toponyme, et c'est une traduction assez libre, semble-t-il, de Milin ar Vern, le moulin des aunes ou du marais (*gwern*, en breton). On trouve aussi Lannais dans d'autres actes de "baptêmes, mariages et sépultures" se référant au même lieu.

<sup>6</sup> Article *A propos du Pont Grach sur l'Aberwrach* dans "Les Cahiers de l'Iroise" -1991 (JY Le Goff, musée du Léon, Lesneven).

<sup>7</sup> Archives de la mairie de Plouguerneau

*Le Conseil pénétré de reconnaissance par les intentions paternelles de Meur le Préfet juge dans sa sagesse que le rétablissement du pont tel qu'il était avant l'établissement du moulin illicitement établi, c'est à dire la destruction entière des barrages de toute espèce établis par le meunier, rendrait à la navigation plus d'un kilomètre de rivière flottable que d'intérêts particuliers lui avaient à peu près enlevé. L'abond du Pont Crac'h des deux côtés offrirait beaucoup d'obstacles pour le rendre praticable aux voitures chargées qui n'oseraient sûrement pas passer sur un pont de deux mètres de largeur à plus de cinq mètres de hauteur sans être garanti par aucun parapet<sup>8</sup>.*

Le conseil municipal de Plouguerneau rejetait la proposition de modification de Pont-Crac'h !

Les souhaits réitérés des élus et les mises en demeure de l'Administration, peut-être suite à d'autres récriminations de Guillaume Rucard<sup>9</sup> qui, dans une autre lettre au préfet du Finistère datée du 26 mai 1823, remet en cause les obstructions mises en place par le meunier de Pont-Crac'h pour tenter de faire fonctionner un mauvais moulin qui rapporte difficilement soixante-quinze francs par an, qui provoque l'envasement de la rivière et fait perdre les trois-quarts de sa valeur à son moulin du Diouris en perturbant l'écoulement des eaux, font enterrer définitivement toutes les velléités de transformation du pont.

Mais le moulin de Pont-Crac'h n'avait sans doute déjà plus qu'une activité fort réduite vers 1820 !

Le 9 août 1836, le maire de Plouguerneau rend compte au conseil municipal d'une réclamation de plusieurs habitants de la commune qui se plaignent du fait que la chaussée de Pont-Crac'h est devenue particulièrement dangereuse pour les humains et le bétail, d'autant plus qu'une part notable d'entre eux l'emprunte pour se rendre aux marchés de Lannilis. Le conseil charge le maire de presser l'Administration Départementale pour qu'elle prenne des arrêtés pour assurer la sûreté du passage.

On ne sait ce qui advint de l'action supposée du maire !

De toutes façons, le passage par Pont-Crac'h sera progressivement délaissé par la majorité de la population à cause de la construction d'un pont neuf à Paluden, une quinzaine d'années plus tard.

Il est en effet notoire que Pont-Crac'h n'était pas sans risques pour les passants ; les marées recouvrant l'ouvrage deux fois toutes les vingt-quatre heures le rendent fort glissant. Ceci, de même que l'absence de parapet et l'inconscience de certains qui n'hésitent pas à braver le flot, provoquèrent, on s'en doute, des accidents.

François Calvez, meunier à Coatquénan, époux de Anne Corre, a été trouvé noyé à côté de Pont-Crac'h le 16 novembre 1780 ; il fut inhumé en terre bénite au Grouanec le samedi 18 du même mois en vertu de la permission accordée par Monsieur Lunven de Coatiogan avocat et procureur du Roy et amirauté<sup>10</sup>.

Le 25 brumaire an X, est rédigé l'acte de décès de Marie Abernot de Prat-Paul, âgée de soixante ans et épouse de Prigent Nicolas ; elle a été trouvée noyée le jour précédent à Pont-Crac'h<sup>11</sup>.

Les morts tragiques furent si nombreuses parmi les usagers qu'à l'entrée du pont sur la rive de Lannilis, on jugea opportun de le rappeler. Selon la mémoire populaire, les derniers faits tragiques eurent lieu vers 1940.

Toujours est-il qu'en cette année 1836, selon le premier dénombrement officiel de la population de Plouguerneau, il n'y a plus de meunier à Pont-Crac'h.

## Le successeur des meuniers à Pont-Crac'h

Pierre Trébaol s'est établi à Pont-Crac'h à une date comprise entre 1817 et 1830, peut-être comme fermier du moulin. Il naît à Trobérou en Lannilis, de Jean et Anne Breton, le 20 avril 1791.

Le 10 septembre 1814, Pierre épouse à Plouguerneau Marie Calvez, née à Tréguestan le 30 mai 1789. Après son mariage, le couple habite à Tréguestan, sans doute chez Jean Calvez, père de la mariée, veuf de Jacqueline Cadour, décédée le 30 prairial de l'an IX (19 juin 1801). Anne Trébaol, leur première fille, y naît le 3 septembre 1815.

Le couple déménage assez rapidement ; leur fils, Jean Marie, voit le jour le 30 août 1817 à Tréfily, village de Lannilis situé sur la hauteur qui domine l'actuel pont de Paluden.

La famille Trébaol retransverse l'Aber-Wrach dans l'autre sens ; la benjamine des filles naît à Prat-Paul le 26 décembre 1830. Son père est qualifié de cultivateur par le rédacteur de l'acte de naissance. Il est possible qu'il demeure à proximité du Pont-Crac'h et a déjà remplacé le meunier du moulin.

En tous cas, en 1836, Pierre Trébaol habite le lieudit "Pont-Crac'h" en compagnie de son épouse et de ses quatre enfants âgés de dix-huit à six ans. Il exerce le métier de tonnelier<sup>12</sup> et sa femme est considérée comme indigente. La famille habite certainement dans la maison dont les ruines sont toujours visibles aujourd'hui.

<sup>8</sup> Transcription respectant l'intégralité du texte.

<sup>9</sup> Article *A propos du Pont Crac'h sur l'Aberwrach*. Les Cahiers de l'Iroise – 1991 (JY Le Goff, musée du Léon, Lesneven).

<sup>10</sup> ADF, sous-série 3 E 235/8 (sépultures 1777-1792).

<sup>11</sup> ADF, sous-série 3 E 235/40 (décès an VI – an X).

<sup>12</sup> Les dits tonneliers confectionnaient des seaux, baquets, etc.

306	60	Longuy				1	48	id	2
307	id	id				1	10	id	2
308	id	id				1	6	id	2
309	62	Trébaol	perre	Lannellal		1	47	id	fontgrac'h
310	id	Calvez	elara	saliguen		1	46	id	2
311	id	Trébaol	jean elara			1	18	id	2
312	id	Trébaol	jean			1	12	id	2
313	id	Trébaol	dominiquaire			1	4	id	2
314	id	Trébaol	sonne			1	8	id	2
315	62	Trébaol	André	fontgrac'h		1	72	id	fontgrac'h

Extrait du registre du dénombrement de la population de Plouguerneau en 1836 (ADF - 6 M 599)

Cinq ans plus tard, en 1841, les deux aînés ont quitté leurs parents. Pierre Trébaol est toujours tonnelier au même lieu-dit. Sa femme est qualifiée de cultivatrice par l'agent recenseur.

Leur fils Jean Marie, vingt-trois ans, est devenu meunier à Plouider. Il s'est marié à Plounéour-Trez le 20 octobre 1838, avec Marguerite Le Roy, originaire de cette dernière commune. Jeanne, dix-sept ans, a aussi quitté le foyer familial ; elle a atteint depuis longtemps un âge suffisant pour travailler !

En 1842, tout comme le moulin bâti sur le pont, la maison de Pont-Grac'h est qualifiée de mesure par la matrice cadastrale<sup>13</sup>.

Le tout appartient à Huyot, une famille de Brest qui compte parmi ses membres des entrepreneurs, des architectes, des négociants et même un brillant polytechnicien et ingénieur des Mines qui devint directeur de la Compagnie des Chemins de

tonnelier à passer le pont et à s'établir sur l'autre rive de l'aber.

Il déménage pour s'installer à moins de cinq cents mètres à vol d'oiseau, à proximité du moulin de Rascol en Lannilis, exploité par le meunier Gabriel Marc.

De nos jours, le chemin qui longe l'aber emprunte toujours la chaussée du moulin, mais le lieu est devenu inhabité et l'étang a été partiellement comblé pour les besoins de l'agriculture.

En 1846, Pierre Trébaol y demeure en compagnie de sa femme, Marie Calvez, et de trois de ses filles qui sont dites lingères : Jeanne (vingt et un ans), Marie (dix-huit ans), et Marie Anne (seize ans). L'agent recenseur de cette année-là le

3	Mord	M <sup>re</sup> Jeanne Calvez					1		21
4	Marc	Gabriel Meunier				1			54
5	Oullien	M <sup>re</sup> Jeanne Calvez					1		9
6	Normal	Jean	fontgrac'h			1			60
7	Alphonse	M <sup>re</sup> Jeanne Calvez					1		17
8	Trébaol	Pierre	Lannellal			1			68
9	Calvez	M <sup>re</sup> Jeanne Calvez					1		7
10	Trébaol	Jeanne	fontgrac'h				1		29
11	Trébaol	Marie	fontgrac'h				1		27
12	Trébaol	M <sup>re</sup> Jeanne Calvez					1		24
13	Jacques	Jacques	fontgrac'h			1			42

Extrait du registre du dénombrement de la population de Lannilis en 1856 (ADFQ - 6 M 409)

qualifie de journalier, comme aussi celui de 1851.

En 1856, il est de nouveau considéré comme tonnelier, activité qu'il doit exercer suivant les saisons. Sans doute est-il aussi employé comme journalier à l'époque des grands travaux dans les fermes des villages qui bordent l'aber, tant à Lannilis qu'à Plouguerneau. La proximité de Pont-Crac'h permet en effet des échanges aisés entre les deux rives.

Ses trois filles sont devenues couturières et son fils Jean Marie demeure à Plabennec.

Le 7 mars 1857, Pierre Trébaol, âgé de soixante-six ans, meurt au moulin de Rascol, trois ans avant sa femme Marie Calvez, décédée au même lieu le 1<sup>er</sup> août 1860.

Ils furent, probablement, les derniers occupants du site de Pont-Crac'h !

**Et les deux fermes voisines du pont vers 1840 ?**

Elles sont référencées sous les numéros 1700 et 1704 dans

803	id	id	Calvez	sonne		1			
804	id	183	Trébaol	perre	fontgrac'h		1		
805	id	id	Calvez	marie	fontgrac'h		1		
806	id	id	Trébaol	marie			1		
807	id	id	Trébaol	marie			1		
808	fontgrac'h	184	Longuy	marie	fontgrac'h		1		
809	id	id	marie	fontgrac'h			1		
810	id	185	Lannellal	69 599	fontgrac'h		1		
811	id	id	Calvez		fontgrac'h		1		

Extrait du registre du dénombrement de la population de Plouguerneau en 1841 (ADFQ - 6 M 599)

Fer du Midi.

Le mauvais état de son logis - sur la matrice le mot maison a été rayé et remplacé par mesure -, et la misère, incitent le

<sup>13</sup> Archives Départementales de Finistère, sous-série 3 P 196-2.

la section I 3 de Tréhéan du cadastre napoléonien de Plouguerneau. Toutes deux bordent la gauche du chemin qui descend de Barr-ar-Menez vers l'aber.

La maison située en contrebas de la première est propriété de la veuve de Jean Marie Cabon, décédé à Prat-Paul, sans doute dans cette habitation, le 9 mars 1839.

Il s'était marié à Lannilis avec Marie Anne Fagon, le 20 juillet 1820, et le couple eut au moins trois enfants : François en 1822, René en 1824 et Marie Renée en 1826.

La matrice cadastrale de 1842 révèle que le propriétaire de la première ferme située à l'embranchement du chemin creux qui rejoint Pont-Crac'h est Louis Laurans.

Marié à Plouguerneau le 10 février 1830 avec Marie Jeanne Cabon, il est venu s'établir à Prat-Paul chez les parents de son épouse.

Il habite dans cette maison en 1836 en compagnie de sa femme et de ses trois enfants : Jean Marie (cinq ans), François (trois ans) et Marie Anne (dix-huit mois).

Il emploie une domestique : Anne Laurans, sa sœur âgée de vingt-trois ans, et héberge aussi sa belle-mère, Marie Renée Nicolas, soixante-dix-neuf ans, veuve de Guillaume Cabon, décédé à Prat-Paul le 6 juillet 1833 à l'âge de soixante-quatorze ans.

Marie Renée, fille de Gabriel Nicolas et de Marie Abyven, n'a guère quitté Prat-Paul depuis sa naissance, peut-être dans ce même logis, le 10 août 1757. Elle s'est mariée à Guillaume Cabon, originaire du même village, le 16 mai 1787. Au moins six de leurs enfants y sont nés entre 1787 et 1799, dont Marie Jeanne et Jean Marie, qui ont épousé respectivement Louis Laurans et Marie Anne Fagon.

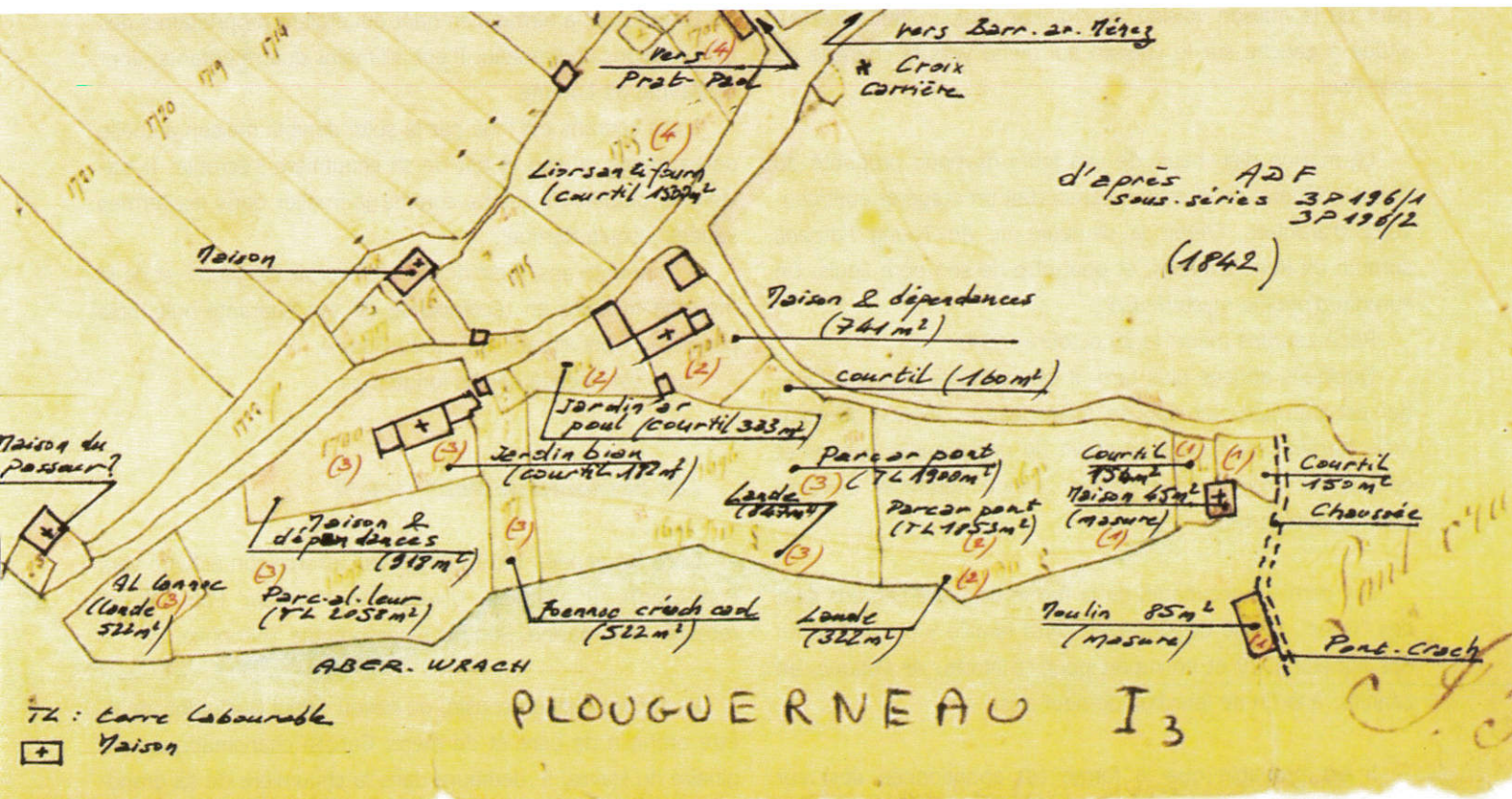
Les deux familles voisines sont donc de parenté très proche.

Louis Laurans est originaire de Grouanec-Coz où il voit le jour le 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805).

De son union avec Marie Jeanne naissent Jean Marie le 30 décembre 1830, René le 3 mars 1833, François le 7 août 1834, Marie Jeanne le 9 février 1836 et Jean le 15 juin 1838. Tous sont nés dans cette ferme de Prat-Paul. Marie Jeanne y décède à l'âge de trois ans le 8 avril 1839.

Jean Marie trépassa de maladie devant Sébastopol, en Crimée, le 2 septembre 1855, à l'hôpital ambulancier de la Garde Impériale où, conducteur au régiment d'artillerie de la Garde, il avait été admis le 20 août<sup>14</sup>.

Veuf depuis le 7 janvier 1856, Louis Laurans devient pro-



**PROPRIETAIRES:**  
 (4) HAYOT (Brest)  
 (2) Louis LAURENT, app. de Marie Jeanne Cabon  
 (3) Vve Jean-Marie CABON (Marie-Anne Fagon)  
 (4) Vve Le Pars  
 Marie-Jeanne Cabon & Jean-Marie Cabon sont enfants de  
 Guillaume Cabon & Marie-Renée NICOLAS. Les propriétaires des 2 fermes sont deux  
 beaux-frères.

<sup>14</sup> Suivant la transcription de l'avis de décès en mairie de Plouguerneau, le 24 janvier 1856.

priétaire de la chaumière de sa belle-sœur.

Le 30 janvier 1872, son fils cadet, René, âgé de trente-neuf ans et cultivateur à Prat-Paul dans l'exploitation de son père, épouse Marie Yvonne Pont, âgée de vingt-deux ans, née à Saint-Gildas en Guissény le 27 novembre 1850. Le malheur les frappe rapidement, car la jeune épouse décède avant ses vingt-cinq ans, le 13 novembre 1875.

Les dénombrements de la population de Plouguerneau qui eurent lieu entre 1876 et 1896 révèlent que René Laurans resta longtemps veuf. En 1886, la maison n'abrite que des hommes : le patriarche, Louis Laurans, et ses trois fils : René, François et Jean.

Après le décès de leur père, survenu le 7 juin 1887, les trois frères prennent comme domestique Marie Anne Didou, âgée de vingt et un ans en 1891. Ses parents, Brévalaire et Marie Anne Loac, habitent Prad-Paul.

Finalement, René Laurans se remarie le 21 juillet 1898 avec Marie Jeanne Quénéa, trente-deux ans, originaire de Plouvien et demeurant à Lannilis. Il est âgé de soixante-cinq ans !

Le couple a deux filles : l'aînée se marie avec Jacques Le Roy, de Rannénézy, et la cadette avec Louis Lotrian, du Dreinoc. Cette dernière devient la belle-mère de l'actuel occupant de la maison voisine de l'habitat (aujourd'hui déserté), située à gauche sur le chemin qui mène vers la chapelle de Prat-Paul.

La maison d'en haut, de nos jours devenue propriété du Conseil Général du Finistère, comportait un étage et était couverte d'ardoises. C'était la demeure de *an Toung Parpaol*, surnom de René Laurans, et peut-être de son père Louis. Un surnom d'origine mystérieuse !

René Laurans meurt le 29 octobre 1914.

Quelques années plus tard, il est probable que l'exploitation est affermée. Son épouse, Marie Jeanne Quénéa, surnommée *Marjann an Toung*, lui survit de nombreuses années et décède au Dreinoc chez sa fille Jeanne durant la dernière guerre, semble-t-il.

Les derniers occupants de la ferme de René Laurans sont des "Ogor". Venue de Kerhavel, cette famille y arrive à la fin des années 1920 et en repart pour La Motte, *Ar Vouden*, en Lannilis, à la fin de leur bail de neuf ans.

Il est probable que la ferme est abandonnée dès leur départ, peu avant la guerre de 1939. La propriétaire, Jeanne Laurans, mariée à Louis Lotrian, en récupère des planches pour monter des cloisons dans sa maison du Dreinoc et améliorer son habitat.

La maison, couverte d'ardoises, et les bâtiments tombent peu à peu en ruine et la plupart des pierres sont utilisées pour rénover d'autres habitations.

Quant à la maison d'en bas, occupée en 1836 par Jean

Marie Cabon et sa femme Marie Anne Fagon, sa toiture est en chaume et le demeure jusqu'à ce qu'elle s'écroule dans les années 1930.

Aujourd'hui, la plupart des murs de cette chaumière sont encore debout. Ils dominent les vestiges assez bien conservés d'une modeste fontaine et d'un lavoir.

Les enfants du couple Cabon-Fagon, François et René, se marient et habitent à Prat-Paul avec leurs familles. François, cultivateur, meurt en 1854 et sa femme Jeanne Appriou est qualifiée de mendicante, ainsi que ses enfants âgés de treize à quatre ans, par l'agent recenseur de 1856.

Cette année-là, son frère René, maçon dit indigent, époux d'Angèle Léon, héberge sa mère, Marie Anne Fagon, qui décède chez lui le 16 décembre 1858.

Lors du recensement de 1866, René Cabon, maçon secouru par la charité, demeure toujours avec sa famille dans la maison où il est né en 1833. En 1881, âgé de cinquante-neuf ans classé comme cultivateur, il y vit en compagnie de sa femme ; ses enfants ont tous quitté la maison.

Le dernier habitant de la chaumière, peu avant la seconde guerre, est un autre "Louis Laurans", sans lien de parenté avec les Laurans de la ferme d'en haut qui étaient propriétaires des trois maisons du hameau. Il eut au moins quatre enfants, dont Guillaume dit Lomme.

Louis Laurans est logé par la suite dans la maison actuelle de Lazennec, quand le toit de sa chaumière s'écroule. Il travaille la plupart du temps comme journalier dans les fermes situées jusqu'à Kerhuel.

A cinquante ans, il est décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire en récompense de ses quarante-huit mois passés au front durant la Grande Guerre.

Louis est décédé depuis longtemps.

## Les passeurs de Pont-Crac'h

Dans les années 1930, un passeur exerce son activité vers Pont-Crac'h. Il s'appelle Ulvoas, dit Monsieur Paul. Il est retraité de la marine. Son fils se prénomme Théophile.

Ils ont recueilli un cousin, ou neveu : Paul Guillomot, peut-être orphelin de père et de mère. Garçon charismatique, originaire du Havre, il demeure dans la chaumière de sa grand-mère, Marie Cabon. Il fait carrière dans l'armée et épouse la fille d'un charcutier du bourg de Plouguerneau.

Vers 1930 ou 1932, on commémore le périple que fit Saint Pol-Aurélien pour aller fonder le diocèse de Léon au Haut Moyen-Age. Une procession a lieu entre le Conquet et Saint-Pol-de-Léon.

A Plouguerneau, Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, traverse l'aber à marée haute à côté du Pont-Crac'h

sur le canot de Paul Ulvoas.

La procession traverse ensuite Plouguerneau jusqu'au lieu-dit Pradig an Tri Person, situé à la limite des paroisses de Plouguerneau, Kernilis et Guissény, à proximité de l'ancienne borne milliaire<sup>15</sup> romaine de Kerscao, pour confier le prélat à la paroisse suivante pour la suite de son trajet vers Saint-Pol.

Il est plausible que ces passeurs du XX<sup>e</sup> siècle n'aient pris que la relève d'une activité de passage beaucoup plus ancienne.

En effet, au pied du chemin passant devant les deux fermes citées ci-dessus, on devine les soubassements d'un mur,

restes d'une construction identifiée par le numéro 1723 sur le cadastre napoléonien.

De plus, sur l'estran de l'aber, une rangée de rochers grossièrement équarris est toujours visible ; elle aurait pu servir pour faciliter aux piétons l'accès à une embarcation effectuant des transbordements entre Rascol, en Lannilis, et Prat-Paul.

Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune source écrite témoignant de cette présumée activité ! ■

## Sources :

- \* Archives départementales du Finistère à Quimper ;  
Sous-séries 1 Q 226, 6 M 599, 600, 408, 409, 3 E 235, 3 P 196/2.
- \* Centre Généalogique du Finistère : base de données RECIF
- \* Internet : Google Earth
- \* Souvenirs de Louis Guével, Perrine Talec et Yves Ogor (décédé en 2010), nés tous trois à Plouguerneau en 1922.

<sup>15</sup> borne milliaire : dans l'Antiquité romaine, chacune des bornes placées tous les mille pas (1 479 m) le long des routes.

## Appel aux bénévoles pour mettre des références biographiques

Avec le nouveau *RECIF*, à la fin mai 2015, ce sont :

- 1 527 photos fournies par 153 contributeurs qui ont été associées à nos relevés d'actes de naissance, mariage et décès.
- 438 cotes d'archives qui ont été associées à ces mêmes relevés d'actes
- 23 983 références biographiques, en provenance de 214 livres, 2 248 revues, 129 dictionnaires, 13 journaux, 3 830 de la base de la Légion d'Honneur, 16 723 du site Mémoire des Hommes, et 438 du *Mémorial aux marins* qui ont donc été incluses dans le nouveau RECIF, grâce aux travaux de 41 contributeurs.

C'est un début prometteur, mais qui demande un passage à la vitesse supérieure.

Notre revue *LE LIEN* contient des informations de premier ordre sur nos ancêtres à travers les articles que nous publions depuis des années.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés pour dépouiller systématiquement notre revue depuis le premier numéro. Nous vous proposons de vous porter volontaire pour un numéro, à votre choix, et de nous le faire savoir dans le forum, ou une ligne spéciale sera ouverte. Répartissons le travail, pour que cela avance rapidement et que ce ne soit pas trop fastidieux, car le dépouillement devra être le plus exhaustif possible.

L'intérêt de ces références biographiques est très important, car il permet, à travers tous ces articles, de faire revivre l'ancêtre et de révéler des points inconnus sur sa vie. Il permet aussi de détecter des mauvaises écritures de patronymes ou des anomalies.

Nous espérons donc pouvoir compter sur votre bonne volonté pour faire progresser notre belle base.

# Messe "clandestine" à Treluan en Ploneour-Lanvern

par Christine LE CORRE, CGF n° 9850



**L**e 24 pluviôse an VI (12 février 1798) le tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Quimper est appelé à juger trente et un individus arrêtés dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 pluviôse (3 au 4 février) et soupçonnés de s'être rassemblés au lieu-dit Tréluan en la commune de Plonéour avec des prêtres insoumis

pour l'exercice du culte catholique. Ces prévenus seront condamnés à l'exception d'une personne qui sera acquittée. Qui étaient-ils?

Pour bien comprendre ce jugement nous devons le situer dans l'histoire et nous rappeler quelques dates essentielles de la décennie précédente, durant laquelle la France a vécu (et connaît encore en 1798) de véritables bouleversements sociaux-politiques.

## Quelques repères historiques :

- 1789 : Début de la Révolution française
- Du 5 septembre 1793 au 10 thermidor an II (28 juillet 1794) : la Terreur
- 21 janvier 1793 et 20 brumaire an II (16 octobre 1793) : exécutions du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette
- 10 thermidor an II (28 juillet 1794) : exécution de Maximilien de Robespierre
- Du 21 septembre 1792 au 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) : la Convention
- Du 4 brumaire an IV au 18 fructidor an V (26 octobre 1795 au 4 septembre 1797) : le 1<sup>er</sup> Directoire
- 18 fructidor an V (04 septembre/1797) : Coup d'état et instauration du 2<sup>e</sup> Directoire
- 7 nivôse an VI (27 décembre 1797) : assassinat du Général Duphot à Rome sous les balles des soldats de l'armée papale lors d'une émeute insurrectionnelle.
- 27 pluviôse an VI (15 février 1798) : arrestation à Rome du Pape Pie VI par les troupes françaises commandées par

Napoléon Bonaparte. Pie VI, épuisé, décèdera à Valence le 17 fructidor an VII (29 août 1799).

## Les textes réglementant la vie religieuse :

- 2 novembre 1789 : Décret sur la mise à disposition de la nation des biens du clergé. Il fut proposé par Talleyrand et appuyé par Mirabeau. Elle devait permettre de résoudre les problèmes de trésorerie de l'Etat. Cette expropriation devait s'accompagner d'une indemnisation sous forme de salaire.
- Mars – avril – mai 1790 : L'Assemblée autorise la vente des biens nationaux, notamment les biens de la couronne et ceux du clergé. Divers textes viendront en préciser les modalités. L'aliénation de ces biens devaient garantir la création des assignats qui seraient immédiatement émis.
- 12 juillet 1790 : Décret sur la Constitution civile du clergé. Celui-ci met fin au concordat de 1516 et transforme les prêtres paroissiaux en fonctionnaires publics ecclésiastiques ; les évêques et les prêtres sont élus par un corps électoral, les premiers du département, les seconds du district. Les diocèses et les paroisses sont profondément remaniés.
- 13 février 1790 : Décret sur l'abolition des vœux monastiques. *"Les ordres réguliers hors éducation et œuvres de charité, sans charge d'âmes, sont considérés comme inutiles."*
- A partir du 4 janvier 1791 : Instauration d'un serment de soumission à la Constitution civile du clergé : *"Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et le Roi."* Ce serment devait être prêté par tous les ecclésiastiques *"un jour de dimanche après la messe"* en présence du conseil général de la commune. Le premier évêque assermenté sera Louis Alexandre Expilly de La Poipe, évêque du Finistère.
- 29 novembre 1791 : Un décret exige des prêtres réfractaires un serment civique et autorise les administrateurs des départements à les emprisonner et les déporter.
- 18 août 1792 : Un décret abolit toutes les corporations d'hommes et de femmes tant ecclésiastiques que laïques, les universités, les facultés et les sociétés savantes.
- 1793 – 1794 : Mesures de déchristianisation et développement du culte de l'Être suprême et de la Raison.

- 2 sans-culottide an II (18 septembre 1794) : Le décret instaure la séparation de l'Église et de l'État.

- 3 ventôse an III (21 février 1795) : Décret de la Convention rétablissant la liberté des cultes.

- 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795) : Décret sur la police des cultes. Il exige des prêtres une nouvelle formule de soumission : *"Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la république."* Il permet la répression des manifestations non autorisées. Le culte clandestin dès lors se développe.

## La situation du clergé dans le Finistère pendant la période révolutionnaire

Intéressons-nous à présent à la situation du clergé dans le Finistère dans la tourmente révolutionnaire.

Sous l'ancien régime plusieurs évêchés composaient le Finistère. Il a été créé sur une partie de celui de la Cornouaille, le Léon, la partie ouest du Tréguier, une petite zone de celui de Vannes et trois enclaves de Dol.<sup>1</sup>

Mgr Toussaint François Joseph Conen de Saint-Luc était évêque de Cornouaille depuis le 29 août 1773. Né à Rennes (paroisse Saint-Pierre en Saint-Georges) le 16 juillet 1724, il avait suivi ses études au collège des Jésuites dans cette ville avant d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Nommé évêque le 1er mai 1773, il succéda à Mgr de Flamarens, qui fut promu à Périgueux. Mgr de Saint-Luc prit pour secrétaire Dominique Henri Alexandre Boissière, natif de Rennes

(paroisse Saint-Etienne) le 11 janvier 1745, à qui nous devons de nombreux écrits qui relatent cette période.

Mgr Jean François de La Marche était évêque-comte de Léon. Né le 4 juillet 1729 au manoir de Lezergué dans la paroisse d'Erugué-Gabéric, il s'était d'abord engagé dans le métier des armes. Il fut lieutenant au régiment des dragons de la reine.

Blessé à la bataille de Plaisance en 1746, il devient capitaine d'infanterie. Il quitte l'armée après la signature du traité d'Aix-La-Chapelle pour entrer en religion. Nommé abbé de Saint-Aubin-des Bois<sup>2</sup> en 1764, il accède à la chaire épiscopale de Saint-Pol-de-Léon le 27 juin 1772. Il sera le dernier évêque de Léon.

Mgr de Saint-Luc et Mgr de La Marche manifestent tous les deux leur profonde et ferme hostilité à la Constitution civile du clergé et au serment exigé par cette constitution. Mgr de Saint-Luc écrit au pape Pie VI pour connaître sa position et la conduite à tenir. Il rédige également une protestation contre cette constitution. Il décède le 30 septembre 1790, avant d'obtenir la réponse du Saint-Père. La protestation du défunt évêque est néanmoins connue dans tout le diocèse. Il est inhumé sur le parvis de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper, sa dépouille a été par la suite placée dans un enfeu à l'intérieur. Un vitrail le montre, tenant la protestation contre la Constitution civile du clergé et l'offrant au pape, devant saint Corentin.

La mort de l'évêque de Quimper suscite l'embarras des administrateurs du département, qui se trouvent confrontés à une situation inédite en France ; ils doivent procéder à l'élection d'un évêque constitutionnel selon les règles instituées par la Constitution civile du clergé (titre II) mais doivent, malgré la suppression du chapitre épiscopal décidée par décret le 12 juil-



A gauche :  
Mgr Toussaint Conen  
de Saint-Luc  
(1724-1790),  
dernier évêque de  
Cornouaille.



A droite :  
Mgr Jean François  
de La Marche  
(1729-1806),  
dernier évêque de Léon.  
(détail de son monument  
funéraire dans la cathédrale  
de St-Pol-de-Léon)  
Photo Jean François Pellan.

<sup>1</sup> Voir en quatrième page de couverture du *LIEN* la carte des paroisses avant la Révolution.

<sup>2</sup> Abbaye près de Plédéliac (22)

let 1790, confier aux grands vicaires le soin d'administrer le diocèse pendant la vacance du siège épiscopal. Or, le chapitre qui a tenu séance malgré les interdictions du département a déclaré sa volonté de ne reconnaître "qu'un évêque désigné selon les rites anciens".

L'assemblée des électeurs est appelée à se réunir dans la cathédrale de Quimper le dimanche 31 octobre 1790, où elle procède seulement à l'élection du président de l'assemblée électorale.

Ce n'est que le lundi 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, dans la nuit, au troisième tour de scrutin, sur 380 votants, qu'Expilly de La Poipe est élu par deux cent trente-trois voix contre cent vingt-cinq voix en faveur de Mgr de La Marche (vingt-deux voix s'égarèrent dans la cathédrale...), devenant ainsi le premier évêque constitutionnel du Finistère et de France, selon la dénomination voulue par la Constitution civile du clergé. Les nouveaux évêques ne devaient plus porter le titre de la ville où ils siégeaient mais celui du département qui coïncidait avec le diocèse.

Un procès-verbal de cette élection fut rédigé et lu le 2 novembre 1790, le président de l'assemblée proclama "M. Expilly, recteur de Saint-Martin de Morlaix, député à l'Assemblée nationale, évêque du Finistère". Une grande messe fut ensuite chantée et suivie d'un Te Deum.

Cette élection en elle-même ne suffisait pas au nouvel élu, qui devait "au plus tard dans le mois qui suivait son élection" se présenter en personne à son évêque métropolitain et le "supplier" de lui accorder "la confirmation canonique". Aussi Expilly sollicite-t-il Mgr de Girac, archevêque de Rennes, qui refuse de lui accorder cette bénédiction.

Expilly se rend à Paris et demande l'aide de l'illustre Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun pourtant démissionnaire de sa charge, qui ne peut refuser. Ainsi le 24 février 1791, en la chapelle des oratoriens de la rue Saint-Honoré à Paris, l'évêque d'Autun, portant, dit-on, à la ceinture deux pistolets, car il craignait depuis quelques jours un attentat contre sa personne, intronise Louis-Alexandre Expilly de La Poipe, évêque du Finistère



Louis Alexandre Expilly de La Poipe (1743-1794)  
premier évêque constitutionnel du Finistère

en même temps que Charles Marolles, évêque de l'Aisne (Soissons).

Curieuse messe s'il en est, qui n'eut guère de témoins, mais qui marque dans le Finistère la véritable naissance d'une église schismatique.

Qui est donc ce nouvel évêque qu'on appelle bientôt "l'intrus", comme le sont également les prêtres assermentés qu'il ne tarde pas à nommer ?

Louis Alexandre Expilly de la Poipe voit le jour le 24 février 1743 à Brest (paroisse Saint-Louis). Il est le cinquième enfant de Charles Boniface, capitaine d'armes de la marine et de Marie Gabrielle Le Gall.

Il devient prêtre, recteur de Saint-Martin près de Morlaix.

Auteur d'analyses de la société, il est l'un des deux députés élus par

l'assemblée du clergé du Léon en 1788 pour la représenter aux États généraux convoqués par Louis XVI.

Il préside à l'Assemblée constituante la commission des travaux relatifs à la Constitution civile du clergé.

Sa sœur cadette, Marie Charlotte, épouse Michel Béhic, important négociant de Morlaix, ville dont il sera maire. Michel Béhic est aussi co-fondateur du club des Jacobins de la commune.

Après son élection au siège épiscopal, Expilly devient président du comité ecclésiastique et administrateur du département. Il participe activement aux séances du Directoire et ne fait pas obstacle aux arrestations, ni aux condamnations à mort, ni aux déportations des prêtres de son diocèse.



Charles Maurice de Talleyrand-Périgord  
(1754 - 1838)  
évêque d'Autun

Partisan des Girondins, il est arrêté, emprisonné à Morlaix et transféré au château de Brest. Il est guillotiné le 3 prairial an II (22 mai 1794) en même temps que vingt-cinq autres administrateurs du département<sup>3</sup>.

Après la mort d'Expilly, l'administration du diocèse du Finistère est confiée à un collège composé de cinq prêtres : Le Coz (recteur de Châteaulin), Ollitrait (professeur au collège de Quimper), Le Gac (aumônier des Ursulines de Quimper), Sérandour (professeur de rhétorique, ancien député) et Guino (recteur d'Elliant).

Il faut attendre le 4 thermidor an VI (22 juillet 1798) pour assister à une nouvelle

<sup>3</sup> Voir les articles de Christian Bolzer dans *LE LIEN*, n° 112 (4<sup>e</sup> trimestre 2009) et 127 (3<sup>e</sup> trimestre 2013)

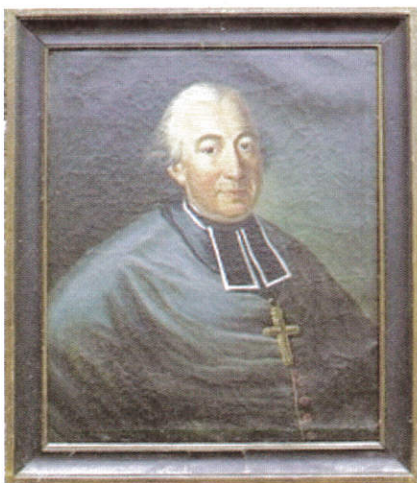
élection d'évêque : Yves Marie Audrein. Député du département du Morbihan, il s'illustre par ses propos hostiles aux prêtres réfractaires ; il connaît également une fin tragique, car il meurt, le 29 brumaire an IX (10/11/1800) à Kerfeunteun, assassiné par des chouans qui lui reprochent d'avoir voté la mort du roi.



*Assassinat de l'évêque Yves Marie Audrein (° 1741 à Gouarec, 22, + 28 brumaire an IX à Kerfeunteun), par Hippolyte Berteaux, 1889.*

Ainsi donc le Finistère connut dans cette tourmente révolutionnaire deux évêques élus qui périrent tous deux de mort violente.

### **Le Conseil général du Finistère mène une politique répressive à l'égard du clergé**



*Mgr Augustin Le Mintier (1729 - 1801), dernier évêque de Tréguier, publié en 1789 un écrit hostile aux idées nouvelles, et préfère émigrer en 1791. Il meurt à Londres en 1801.*

L'évêché du Léon est supprimé dès le 22 janvier 1790, et Mgr Jean François de La Marche doit s'exiler à Londres, tout comme son ami l'évêque de Tréguier, Augustin René Louis Le Mintier.

Après la signature du Concordat, 26 messidor an IX, Mgr de la Marche préfère rester à Londres, où il meurt le 25 novembre 1806 ; il est enterré au cimetière de Saint-Pancrease. Ses cendres sont ramenées à Saint-Pol-de-Léon en 1866 et déposées à l'intérieur de la cathédrale léonarde.

Vingt et un ecclésiastiques des anciens diocèses de Cornouaille et du Léon furent massacrés et quelques civils qui les protégeaient connurent le même sort.

Parmi ces religieux figure Jean Etienne Riou, recteur de Lababan, guillotiné à Quimper le 27 ventôse an II (17 mars 1794) à cinquante-cinq ans. Il était né au Héléz en Dinéault le 12 juin 1739. Il refusa de prêter le serment et demeura dans sa paroisse jusqu'en 1792. Le district de Pont-Croix ne jugea pas nécessaire de le remplacer, notamment devant l'hostilité de la population et l'incapacité d'Expilly de trouver un desservant parmi les vicaires assermentés. Jean Etienne Riou dut se cacher et bénéficia de la protection de nombreux villageois parmi lesquels Jean Gouletquer, de Pouldreuzic, chez qui malheureusement le recteur fut arrêté le 23 ventôse an II (13 mars 1794). Jean Gouletquer fut menacé de déportation.

En sa mémoire une croix a été dressée à Lababan, signe manifeste de la reconnaissance de la population à son égard.

Outre ces exécutions, le conseil du Finistère décrète l'arrestation et la déportation des prêtres et religieux réfractaires.

Ainsi dès 1792, soixante-douze sont déportés en Espagne.

En 1793, vingt-huit sont déportés à Brême, d'autres en Guyane.

En l'an II, vingt-neuf sont conduits à Rochefort. Parmi eux, nous trouvons Henri Mevel, vicaire de Plonéour, qui a décrit les conditions affreuses du transfert des prisonniers de Landerneau aux pontons de Rochefort et Jean Marie Calves, recteur de Tréguennec, qui décède dans la nuit du 5 au 6 thermidor an II (22 au 23 août 1794) à l'âge de soixante ans.

Le Conseil général du département institue également une prime à "quiconque arrêtera un prêtre réfractaire".

Les municipalités sont appelées à participer activement à la recherche, la dénonciation et l'arrestation des personnes recherchées, et doivent justifier tous les mois de l'empressement qu'elles ont mis en œuvre pour y parvenir.

### **La situation à Plonéour-Lanvern**

Nous pouvons à présent entrer dans Plonéour. Ici non plus, le clergé n'a pas été épargné.

Lorsque débute la Révolution, François Sébastien Morvan, né le 20 janvier 1753 dans la paroisse Saint-Julien de Quimper, est le recteur de Plonéour et a pour vicaires Yves Follic et Henri Mevel.

Le 31 janvier 1791, le recteur François Sébastien Morvan écrit au district de Pont-Croix pour lui faire part de ses réserves à l'égard du serment exigé. Toutefois, le recteur le prêtre devant la municipalité lors de la grande messe dite le 20 mars 1791.

Les relations entre le recteur et la municipalité sont loin d'être cordiales et, après la rétractation du serment rendue publique et une nouvelle dénonciation de la municipalité de Plonéour, François Sébastien Morvan est arrêté le 4 juin 1792 et conduit au château de Brest. Le 12 août 1792 il est embarqué avec d'autres prêtres sur le *Jean Jacques*, du port de Brest, à destination de l'Espagne. Ils accostent à Bilbao, après

une terrible traversée, et sont accueillis à Ribadeo. François Sébastien Morvan se retire à Compostelle avec Pierre Denis (recteur de Loctudy), Jacques Quinquidec (vicaire de Saint-Ségal), René Rochedreux (vicaire de Guiler-sur-Goyen), François Trouboul (vicaire de Pluguffan) et François Autret (eudiste<sup>4</sup>, professeur de théologie). Il ne rentrera à Plonéour qu'en 1802, sur demande écrite des paroissiens, parmi lesquels figurent quelques dénonciateurs repentis.

Yves Follic, né le 16 novembre 1754 à Kerhaz-Izella en Primelin, est ordonné prêtre en 1779 et vicaire de Plonéour en 1786. Il est décrit de *"haute taille : 5 pieds, 5 pouces<sup>5</sup>, gros, portant des cheveux noirs sur une tête ronde"*. Il refuse de prêter serment. Il doit quitter sa paroisse et se cacher dans le Cap, puis s'exiler en Espagne. Après le Concordat, il rentre à Plonéour puis devient recteur de Primelin où il meurt le 17 décembre 1814.

Henri Mevel est né à Lescoff en Plogoff le 5 décembre 1757 ; il est ordonné prêtre en 1782 et arrive à Plonéour en 1785. Il mesure *"5 pieds, 1 pouce<sup>6</sup> ; il a une chevelure noire et des yeux bleus qui illuminent une figure fortement bronzée"*. Il refuse de prêter serment. Le 4 mai 1793, il se rend au district de Pont-Croix où il est arrêté, conduit et détenu à la communauté de Kerlot (devenue prison après l'expulsion des religieuses<sup>7</sup>). Il est ensuite transféré en octobre 1793 à Landerneau, au couvent des Capucins. Il est déporté le 14 messidor an II (2 juillet 1794) à Rochefort. Relâché à Saintes le 23 germinal an III (12 avril 1795), il regagne Quimper à pied mais il est de nouveau arrêté le 30 brumaire an IV (21 novembre 1795), détenu à Quimper puis à Brest. Après la Révolution il reviendra à Plonéour et sera ensuite recteur de l'île de Sein à partir de 1804. Il décèdera le 7 juillet 1819 à Primelin.

Après le départ des vicaires, Pierre Roignant, né le 28 février 1769 à Plonevez-du-Faou est nommé curé constitutionnel à Plonéour. Il s'y installe avec le soutien de la municipalité. L'accueil de la population est plus mitigé. Il s'éprend d'une jeune fille, Agathe Julie, dont le père n'est autre que Pierre Boëdec, commissaire du pouvoir exécutif de la commune. Un enfant s'annonçant, Pierre Roignant épouse Agathe Boëdec le 23 prairial an II (11 juin 1794) à Plonéour. L'enfant naît le 10 nivôse an III (30 décembre de cette même année). Il sera suivi de neuf autres, dont un garçon qui entrera à son tour dans les ordres mais décèdera très tôt.

Pierre Roignant et sa famille s'installent au manoir de Kermorvan. Il devient agent national de la commune et à ce titre assiste son beau-père dans les recherches des prêtres réfractaires. Il reçoit le 5 nivôse an V (25 décembre 1796) les serments des nouveaux vicaires : Conan, Michel Huitric et Germain Meunier.

En 1798 Pierre Colin, ministre du culte, s'établit à Plonéour, prêtant serment devant la municipalité. Il laisse ensuite un bien mauvais souvenir dans la commune de Penmarc'h, pour avoir entraîné dans la déchéance Jean Le Dréau, percepteur des contributions. Nommé ensuite à Plogonnec, il s'illustre encore par une condamnation pénale pour avoir troublé les cérémonies religieuses à Locronan *"en entrant ivre dans l'église et en chantant des hymnes sur des tons non usités"* (jugement du 27 nivôse an VIII).

A Plonéour, devenue commune par application de la loi du 14 décembre 1789, le premier maire élu au suffrage censitaire dont l'histoire a retenu le nom est Pierre Marie Antoine Mermet. C'est un commerçant natif de Quimper, qui a épousé Marie Jeanne Renault de Trevillon. Il n'entretient pas de bonnes relations avec Pierre Boëdec ; ce dernier le dénoncera à plusieurs reprises.

La population des bourgs et des campagnes étant de peu d'importance, l'administration des communes devint cantonale ; chaque commune désignait un agent municipal et un adjoint. Un commissaire du pouvoir exécutif était également nommé.

En 1796 l'administration du canton de Plonéour était ainsi constituée : Pierre Mermet (président du canton), Pierre Roignant (agent de Plonéour), Charles Le Guellec (agent de Peumerit), Jean Peron (agent de Lanvern), Jean Calloch (agent de Saint-Honoré) et Pierre Boëdec (commissaire du pouvoir exécutif).

L'administration cantonale suivra les directives du département. Dès 1792 les municipalités réduisirent du tiers la part



Le manoir de Kermorvan à Ploneour, où habitait Pierre Roignant  
Photo Jean François Pellan

<sup>4</sup> Membre de la congrégation catholique de Jésus-et-Marie, fondée à Caen en 1643 par saint Jean Eudes pour la formation des séminaristes et les missions paroissiales.

<sup>5</sup> Soit 1,65 m

<sup>6</sup> Soit 1,55 m

<sup>7</sup> Ordre de Saint-Bernard dépendant de l'abbé de Cîteaux, se situe à Plomelin



*Ci-dessus :  
La chapelle de Languivoa,*

construite à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dont la flèche a été décapitée en 1675, sur ordre du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, lors de la répression de la révolte des Bonnets-Rouges.

Sauvée de la ruine par M. Ménardeau, un professeur de Nantes, et par ses élèves lors de chantiers d'été, elle a été restaurée en 1983-1984 par la commune de Plounéour-lanvern et le Conseil général du Finistère.



*Ci-dessus et à droite :  
La chapelle Saint-Philibert,  
dite aussi chapelle de Lanvern,*

dont la flèche a subi le même traitement que celle de Languivoa.

En 1793, elle fut cédée, pour 615 livres, à Jean Laurent Daniélou, procureur et notaire de Douarnenez. D'un de ses frères sera issu, cinq générations plus tard, le cardinal Jean Daniélou.

A l'abandon, sans toiture, elle a été restaurée grâce à un legs de Monsieur Cossec, habitant de la commune.

Photos Jean François Pellan



des quêtes de la paroisse et des chapelles qui revenait d'ordinaire au recteur. Les biens du clergé local sont saisis et vendus.

Le presbytère de Plonéour est acheté par Jacques Sals(z) et sa femme Jeanne Kerivel (mariés le 14 juin 1784 à Plovan).

La chapelle de Bonne-Nouvelle devient la propriété de Pierre Mermet en 1796.

La chapelle de Languivoa est adjugée à Alain Le Breton, juge de paix.

L'église paroissiale de Lanvern est cédée à Jean Laurent Danielou, procureur et notaire de Douarnenez.

Seule l'église de Plonéour n'est pas mise en vente. Elle devient cependant maison commune et *"temple de l'être suprême"* au plus fort de la tourmente révolutionnaire. Elle est le lieu de réunions et d'assemblées diverses. Elle tombe dans un tel état de délabrement qu'elle est en 1837 frappée d'interdiction de culte par l'évêque ; les cérémonies religieuses se déroulent à Languivoa jusqu'à la construction de l'actuelle église de Plonéour.

L'administration cantonale mène également la chasse aux prêtres réfractaires désignant des citoyens chargés de *"faire avec la force armée des visites aux domiciles des lieux des suspects"*.

## **Pierre Boëdec, commissaire du pouvoir exécutif**

Arrêtons-nous à présent sur la personnalité du commissaire du pouvoir exécutif du canton de Plonéour, qui va jouer un rôle déterminant dans l'affaire de Tréluan.

Pierre Boëdec est né le 30 novembre 1740 à Ploeuc-du-Trieux (dans les Côtes-d'Armor). Il se marie en premières noces, le 11 février 1765 à Plobannalec, à Anne Marguerite Le Maubras. De cette union naissent sept enfants, dont Agathe, précédemment citée.

A l'âge de cinquante-quatre ans, Pierre Boëdec se remarie, le 29 fructidor an III à Pont-l'Abbé, avec Marie Jacqueline Yvonne Le Bihan, des Garennes, qui n'a que vingt-deux ans, et qui lui donne trois enfants. Il décède le 20 floréal an XI (10 mai 1803) à Tréordo en Plonéour.

C'est un cultivateur et un inventeur de génie. Il parle et écrit en français et c'est un expert en breton. Il est un véritable tribun et un excellent orateur.

François Sébastien Morvan, recteur de Plonéour, décrit ainsi l'ascendant de Pierre Boëdec sur ses contemporains : *"Il a éclairé le gouvernement par des découvertes utiles ; il connaît les lois anciennes et nouvelles et en parle comme s'il les avait faites. On sent tout ce que peut un personnage de cette impor-*

*tance à la tête d'une municipalité champêtre et qu'elle doit être son ascendant sur l'esprit de ses collègues."*

Pierre Boëdec n'est pas le seul commissaire à faire la chasse aux réfractaires dans le pays bigouden.

Jérôme Loëdon à Plomeur, Jean Corentin Guillermou à Plobannalec et Pierre Coroller à Landudec, tous curés constitutionnels, apportent beaucoup d'énergie dans cette recherche.

## **Les prêtres réfractaires se cachent et continuent d'exercer leur sacerdoce**

Jacques Kerdreach est né à Plouhinec le 20 juin 1759. C'est l'ancien vicaire de Pouldreuzic. Il ne sera jamais capturé.

Jean Maurice Dieuleveut, né le 5 juin 1741 à Treogan (dans les Côtes-d'Armor), recteur de la même paroisse, refuse de prêter serment.

Après la Révolution ils reviennent à Pouldreuzic, où Jean Maurice meurt le 23 brumaire an XIII à Keralever. Parmi les témoins de ses funérailles on retrouve Jacques Gouletquer.

Ces prêtres sont activement recherchés et certains de leurs refuges sont connus : le manoir de Penqueleddec en Peumerit (demeure de la famille Voquer), la demeure de Jean Volant à Tregonda, et bien entendu le village de Tréluan en Plonéour.

Aussi, lorsque Pierre Boëdec apprend l'imminence d'un rassemblement à Tréluan, il monte une véritable souricière autour de la ferme et tenter d'arrêter enfin ces prêtres qui résistent encore dans le pays bigouden.

Les documents de l'instruction et du jugement concernant cette "messe de Tréluan" conservés aux Archives départementales de Quimper, et les recherches généalogiques et familiales éclairent sur la procédure judiciaire et sur les personnages arrêtés dans la nuit du 15 au 16 pluviôse de l'an VI (3 au 4 février 1798).

Pierre Boëdec a été informé, probablement par un indicateur, de l'imminence d'un rassemblement au village de Tréluan chez Hervé Riou. Fort de cette précieuse dénonciation, Boëdec charge Antoine Lagarde, l'huissier de la justice de paix de Plonéour, trente-deux ans et invalide, de se rendre à Pont-l'Abbé et de requérir la force armée.

Ce dernier se rend donc au château de Pont-l'Abbé, où logent depuis peu les militaires. La 7<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon de la 81<sup>e</sup> brigade d'infanterie, placée sous le commandement du sergent Alphonse Lerond, vingt et un ans, et composée de onze hommes (le caporal Mathurin Auzin, vingt-deux ans, Jean Richomme, vingt-trois ans, Marin Lemaire, vingt-sept ans, François Pavard, vingt-deux ans, Etienne Garnier, vingt-six ans, Louis Rabier, vingt-trois ans, Paul Pinson, vingt-quatre ans, Charles Lafon, vingt-deux ans, Edme Prevost, vingt-trois

ans, Pierre Meneron, vingt-trois ans et Louis Jugnot, vingt-six ans) prend donc la route de Plonéour et fait étape chez le commissaire Pierre Boëdec.

Celui-ci les informe et leur indique leur mission, le lieu du rassemblement et le temps qu'il leur faudra pour arriver à Tréluan. La troupe de militaires, qu'accompagnent Pierre Boëdec, Antoine Lagarde et Pierre Roignant, s'élance vers Tréluan au milieu de la nuit.

## Le village de Tréluan

Tréluan se situe à proximité de Tréguennec. C'est une belle et vaste propriété qui appartient à la famille de Kerléan de Bonescoat. Achille Louis, le propriétaire, est né à Quimper, paroisse Saint-Ronan, le 1er août 1762, fils d'écuyer Hervé Louis, chevalier de Saint-Louis, et de Thérèse Billoart, de Pennarun. Il a épousé, le 14 juillet 1783 à Combrit, Marie Jeanne Guernisac. Il a fui la Terreur et gagné Jersey où est née une fille, Thaïs, le 12 mai 1791. On le dit à présent parti au Canada.

La propriété de Tréluan sera bientôt vendue comme bien national. Sa description est connue par l'inventaire qui en sera dressé. Elle comprend notamment une maison en pierres de taille, plusieurs crèches, une grange, des champs et des garennes, quelques arbres et des fossés : une grande et si vaste propriété, qu'il paraît bien improbable qu'elle puisse être entièrement cernée par seulement douze militaires.

Le domaine de Tréluan est exploité depuis plusieurs générations par la famille Riou. Hervé Riou, l'actuel domanier, est né à Tréluan le 25 mars 1734, fils d'Hervé, décédé à Tréluan le 9 juin 1760, et Marie Guellec, décédée le 22 décembre 1758. Il a épousé, le 3 octobre 1758, Anne Gourcuff.

Lorsqu'il est interrogé par François Etienne Latteste, directeur du jury d'accusation et président du Tribunal de police correctionnelle de Quimper, Hervé Riou est vêtu en cultivateur du canton de Plonéour ; il mesure 4 pieds et 8 pouces<sup>8</sup>. Ses cheveux et ses sourcils sont noirs. Il porte une barbe noire. Son front est chauve. Il a des yeux gris, le nez

long et gros, une bouche qualifiée d'ordinaire, un menton rond, une figure ovale et brune.

C'est un "ardent défenseur de la foi" et sa demeure est connue pour être "une cachette des prêtres fidèles, qui se transforme la nuit venue en chapelle où sont célébrés des offices".

Hervé Riou exploite le domaine de Tréluan. Il est veuf : Anne Gourcuff est morte le 30 août 1791. Ils ont eu dix enfants, dont trois décédés en bas âge, et Jeanne, une de ses filles morte à vingt-quatre ans le 15 mars 1791.

En cet an VI, on peut penser que sur le domaine de Tréluan vivent ensemble :

. Hervé Riou, "père", le chef de famille approche de soixante-quatre ans. Il dirige avec autorité le domaine.

. Hervé Riou, "fils", né le 13 mars 1766, est âgé de trente-deux ans. Il s'est marié le 21 septembre 1784 avec Anne Tanneau. De cette union sont nés six enfants. Sa femme vient de mourir à Tréluan le 11 nivôse an VI (31 décembre 1797). En pluviôse an VI, Hervé demeure avec sa progéniture : Hervé (dix ans), Yves (huit ans), Jean (six ans), Anne (trois ans), Pierre Henri (environ deux ans) et Pierre Isidor, qui est né le 25 prairial an V (13 juin 1797). Anne et Pierre Henri décéderont les 5 complémentaire et 20 fructidor an VI (21 et 6 septembre 1798).

. Jean Riou, fils, né le 23 septembre 1770. Il a vingt-sept ans. Il a épousé le 20 nivôse an IV (10 janvier 1796) (le même jour que son frère Guillaume) Henriette Carrot. Celle-ci est décédée le 27 brumaire an VI (17 novembre 1797) chez ses parents : Henry Carrot et Marie Kerchrom à Plomeur. Il n'y a pas eu d'enfant de cette union. Jean est revenu vivre chez son père. Il va se remarier, le 22 messidor an VI (10 juillet 1798), avec Agnès Le Lay, de Kerstrat en Beuzec<sup>9</sup>.

. Guillaume Riou, fils, né le 26 juin 1777. aura bientôt vingt et un ans. Il a épousé Anne Carrot (la sœur d'Henriette) qui



Le hameau de Tréluan en Ploneour-Lanvern  
Photos Jean François Pellan

<sup>8</sup> Soit 1,42 m

<sup>9</sup> Beuzec Cap Caval

meurt à Tréluan, le même jour que sa belle-sœur Anne Tanneau. C'est Yves Riou, le frère aîné de la famille et juge de paix à Plonéour, qui déclare les décès. Guillaume va se remarier le 22 messidor an VI (10 juillet 1798) (le même jour que son frère Jean) avec Marie Françoise Le Lay (sœur d'Agnès).

. Pierre Marie Riou, le benjamin de la famille, né le 22 septembre 1781, est âgé de dix-sept ans.

Ainsi donc, il semble n'y avoir que des hommes et des enfants à Tréluan. Il faut cependant s'occuper de la maisonnée et des petits. Certainement des femmes vivent sur le domaine. D'ailleurs lors de l'assaut et selon les dires d'Hervé Riou, au cours de ses interrogatoires seize femmes sont présentes à Tréluan cette nuit-là, mais elles ne seront pas arrêtées, pas plus que les fils d'Hervé Riou.

## Les faits

Les militaires arrivent peu après une heure du matin au village de Tréluan. Le commissaire Boëdec dirige les opérations et poste les gendarmes autour de la maison et des jardins adjacents. Des chiens gardent sûrement le domaine et entendent le bruit des manœuvres. L'alerte est donnée dans la maison et plusieurs invités essaient de s'enfuir.

Dans la grange, l'autel déjà apprêté pour la messe a été renversé. Pierre Boëdec fait saisir ce qu'il y trouve: la nappe d'autel, des livres, une boîte et des hosties, un cierge jaune emballé et un drap mortuaire. Ces objets seront mis dans un grand sac qui restera visible d'un grand nombre de personnes présentes cette nuit-là.

Dans cette grange ne se trouvaient que les enfants de la maison : Hervé (dix ans), Yves (huit ans) et Jean (six ans).

Aussi Boëdec et les militaires continuent leurs recherches dans le jardin clos qui se trouve derrière la maison, où ils y arrêtent la plupart des participants du rassemblement. Dans la maison d'Hervé Riou, quelques hommes sont encore attablés. Ils sont arrêtés et conduits aussi dans la grange.

Dans la maison, sont saisis quelques objets jugés compromettants, notamment un bissac qui contient du tabac dans une bouteille, un rasoir et quelques autres effets.

Au pignon de la maison sur la cour de la ferme, Pierre Boëdec rencontre les Quittot : Louis père et fils, et leur domestique Jean Le Brun qu'un gendarme, Charles Lalon, en faction près de la grange, vient d'intercepter sur la route menant à Plonéour.

Chose inouïe : Pierre Boëdec fait immédiatement relâcher les Quittot et retient leur domestique, le soupçonnant d'avoir l'âge de la réquisition.

Des particuliers arrivent encore à Tréluan et se font "cueillir" par les gendarmes, qui rassemblent tout le monde dans la grange. Mais d'autres arrivants plus méfiants prennent la fuite avant de pénétrer dans la ferme.

Le sergent de gendarmerie Alphonse Le Rond interroge un des prévenus, Joseph Goudedranche, qui lui indique être venu dans l'intention d'entendre la messe mais qu'il ignore si le prêtre était arrivé à Tréluan.

Ces propos ont été entendus par plusieurs militaires et seront rapportés lors de l'instruction.

Louis Rabier, un autre gendarme, indique avoir vu "*un homme habillé en noir près de la grange*", mais ne sait si l'individu a changé de vêtements et se trouve parmi les personnes interpellées.

Les vingt-neuf personnes arrêtées sont conduites à Quimper et emprisonnées à la maison d'arrêt, peut-être dans une aile de l'ancien couvent des Ursulines. Parmi elles, se trouve Jacques Le Gall, un sous-diacre.

## L'instruction et les interrogatoires

L'instruction s'ouvre par le mémoire de l'accusateur public qui retrace les faits et évoque un rassemblement de "*plus de quarante personnes réunies pour la célébration d'un culte clandestin*".

Pour l'accusateur, Jacques Le Gall est un prêtre qui a été ordonné à Jersey par Le Mintier, l'ancien évêque de Tréguier en fuite ; il pense également qu'il est possible que, parmi les prévenus, se cachent d'autres ministres du culte.

Enfin il évoque la possibilité d'un complot en constatant que les prévenus habitent des communes différentes et même des cantons voisins.

Aussi conseille-t-il au président Lateste d'intimider les plus jeunes personnes arrêtées en menaçant de les faire "*partir pour les frontières*" où la guerre se poursuit, afin d'obtenir des aveux et de connaître "*la réelle nature*" du rassemblement.

Les interrogatoires débutent le 17 pluviôse an VI et s'achèveront le 24 (du 5 au 12 février 1798).

Ils seront conduits par François Etienne Lateste, qui cumule les fonctions de directeur du jury d'accusation et de président du Tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Quimper. Il parle et comprend le breton.

Il est assisté de François Marie Le Breton, qui fait office de greffier.

Sont également cités sur les procès-verbaux d'audition comme assesseurs les citoyens Silguy "Cadet" et Capitaine, ainsi que le commissaire du Directoire exécutif.

Hervé Riou comparait le 17 pluviôse (5 février). Interrogé sur ses intentions, il explique qu'il voulait *"faire prier pour ses deux belles-filles, l'une de Kerfiat en Plonéour, l'autre de Guilarc'h en Plomeur décédées il y a quatre décades environ"*. Il parle d'Anne Tanneau et d'Anne Carrot, décédées toutes deux le 11 nivôse an VI (31 décembre 1797). Il ne mentionne pas le décès d'Henriette Carrot, la messe sans doute a déjà été dite.

Il lui est présenté les ornements sacerdotaux trouvés dans la grange. Hervé Riou les reconnaît pour les avoir récupérés un an plus tôt chez Henry Carrot, acquéreur de la chapelle de Beuzec. Il déclare aussi que ce n'est pas Jacques Le Gall qui devait dire la messe ; que ce dernier n'était présent que pour les prières.

Il précise qu'il avait organisé ce rassemblement car *"il est d'usage de donner à manger aux parents d'un défunt quinze jours ou trois semaines après sa mort"*. Ces réunions familiales permettaient de régler les affaires patrimoniales et de préparer l'avenir des jeunes veufs.

Questionné sur la demeure habituelle de Jacques Le Gall, il répond non sans humour : *"il n'a pas de demeure fixe et il vient de lui-même ayant vu qu'on devait se rassembler"*.

Interrogé une nouvelle fois le 23 pluviôse (11 février), il maintient ses déclarations précédentes et confirme que les Quittot Louis père et fils faisaient bien partie des personnes invitées au rassemblement. Il ignore pourquoi les gendarmes ont retrouvé chez lui des objets appartenant à Kerdréach.

François Etienne Lateste fait venir le 18 pluviôse Henry Carrot, cultivateur de Guilarch en Beuzec, réuni depuis peu à Plomeur. C'est un homme de soixante et un ans qui se présente devant le jury d'accusation. Il mesure cinq pieds et quatre pouces<sup>10</sup>, a les cheveux et la barbe noirs, le front dégarni, la figure ronde qu'éclairaient des yeux gris, le nez bien fait et la bouche ordinaire.

Il est né le 25 novembre 1741 au Cosquer en Plomeur, fils de Guillaume et Corentine Durand.

Il a épousé, le 14 février 1757 en la chapelle de Beuzec, Marie Kerchrom. De cette union sont nés onze enfants. Sept sont déjà décédés : deux en bas-âge, deux à quatorze ans, Marie à vingt-cinq ans, Anne et Henriette, les jumelles à vingt et un ans. En ce mois de pluviôse an VI, sa fille Jeanne n'est pas en bonne santé, elle décèdera le 17 ventôse (7 mars).

Il est arrivé à Tréluan la veille, accompagné de son gendre Laurent Le Drézen, né le 8 juillet 1769, fils d'Yves et Agathe Kervévan. Laurent s'est marié à Jeanne le 18 janvier 1790. Il est cultivateur au Guilarch en Beuzec comme ses beaux-parents. Suite au décès de sa femme, Laurent se remariera quelques mois plus tard à Françoise Tanneau (20 prairial an VII à Plomeur).

Henry Carrot y retrouve à souper Jean Kervevan, né le 19 février 1755 à Beuzec, fils de Nicolas et Thumette Guiriec. Jean

a épousé Marie le 12 mai 1778. Elle est décédée le 16 février 1789. Remarié à Marie Coïc le 17 novembre 1789, il est de nouveau veuf le 8 juin 1791 ; il épouse en troisièmes nocces Marie Gloanec, le 14 février 1792.

Henry Carrot voit aussi un autre gendre : Michel Stephan, mari de Catherine. Il est né le 2 novembre 1764 à Loctudy, fils d'Yves et Catherine Tanneau. Il avait été invité le jeudi de la semaine précédente par Hervé Riou rencontré sur le marché à Pont-L'Abbé.

Arrivé donc à Tréluan la veille de la messe, Henry Carrot était venu soutenir ses gendres dans le deuil et prier pour ses filles défuntées. Lors des interrogatoires il reconnaît avoir apporté les ornements sacerdotaux qu'il avait découverts dans la sacristie de la chapelle de Beuzec dont il était devenu propriétaire l'année passée. Quant aux nappes saisies par les gendarmes, il admet les avoir faites tisser et les a remises à Hervé Riou l'année précédente.

Le président François Lateste lui reproche, outre sa participation au rassemblement, de ne pas avoir restitué aux autorités les ornements sacerdotaux qui restaient *"propriété de la République"*. Lateste n'obtient d'Henry Carrot aucun renseignement sur les célébrations de messes clandestines et sur les prêtres réfractaires.

L'instruction se poursuit, un à un les accusés sont amenés devant le jury d'accusation. Pour mieux comprendre les liens qui unissent ces hommes réunis dans cette ferme entre Plonéour et Tréguennec une nuit de pluviôse an VI, découvrons-les.

## Les accusés dans l'ordre alphabétique

- **Jean et Pierre Balouin** sont deux frères natifs et domiciliés à Plonéour, fils d'Alain et d'Isabelle Gourmelen.

Jean est né le 19 septembre 1762, marié à Marie Corentine Le Berre le 8 juillet 1788. Il est maçon, comme son père, et habite Kerignon. Invité à souper en même temps que son frère par Hervé Riou, il est arrivé à Tréluan vers dix heures du soir. Il sera arrêté dans la maison.

Pierre est né le 27 octobre 1764, marié à Jeanne Coïc le 23 juin 1789. Il est cultivateur à Trégalet et père de trois enfants. Il se rend régulièrement en journée chez Hervé Riou, qui l'a invité à souper. Il est arrivé à six heures du soir et a été arrêté par les gendarmes dans un verger près de la maison. Peut-être tentait-il de s'enfuir. Il a été conduit manu militari dans la grange.

- **Jean Cariou**, âgé de cinquante-sept ans, natif de Loctudy, fils de Jacques et Anne Le Pape, a épousé Anne Tanneau le 11 janvier 1768. Jean Louis, fils unique né de cette

<sup>10</sup> Soit 1,63 m

union, est déjà marié et père de famille. Jean est cultivateur, domicilié à Kersivy. C'est un grand-père qui aura une très nombreuse descendance. Il est l'oncle par alliance d'Anne Tanneau, belle-fille d'Hervé Riou décédée en décembre. C'est à la nuit tombante qu'il arrive au souper.

- **Jean et Corentin le Carval** sont demi-frères : ils ont même père Jean (né le 23 décembre 1737), marié en premières noces à Anne Riou, sœur d'Hervé, et en secondes à Constance le Goff.

Jean, l'aîné des frères, est né le 10 décembre 1766 à Kéricun en Plonéour. Sa mère est Anne Riou. Il est donc le neveu d'Hervé. Il a épousé, le 7 ventôse an II (25 février 1794) à Tréguennec, Agathe Kerfriden. Sa femme, enceinte, va accoucher dans quelques jours (le 3 ventôse, 21 février) d'un fils, Daniel, qui sera leur troisième enfant. Jean est cultivateur à Cleusbras en Tréguennec. Il est arrivé vers quatre heures du matin. Il venait déjeuner sur l'invitation de son oncle. Il a été arrêté par les gendarmes en entrant dans le village.

Corentin est le fils de Constance le Goff. Il est né le 17 juillet 1769 à Kéricun. Il est encore célibataire pour quelques mois : il va épouser le 29 messidor an VI (17 juillet 1798) Catherine Stéphan. Il est cultivateur à Kéricun. Invité par Hervé Riou le jour même alors qu'il se rendait à Quimper, il est arrivé pour souper vers six heures du soir. Il ne fit que boire et manger et n'a pas vu les ornements sacerdotaux qui lui sont présentés lors de son interrogatoire.

- **Augustin Derrien** est né le 20 juillet 1749 au Stang en Plonéour, s'est marié le 11 octobre 1774 à Catherine Le Lec. Il est domicilié à Kerveltré en Plomeur, il exerce la profession de tailleur. Aussi se rend-il de village en village pour chercher du travail. Il connaît bien Tréluan et le maître des lieux, Hervé Riou. Il est sans doute apparenté à la famille Kervevan par sa femme. Il indique lors de son interrogatoire qu'il accompagnait, pour lui montrer la route, le menuisier Goudedranche et qu'ils sont restés souper. Il comptait s'en aller au point du jour quand les gendarmes ont investi le village de Tréluan et l'ont arrêté.

- **Yves Gentric**, né à Plozévet le 9 septembre 1755, fils de Rolland et Marie Helias, épouse en premières noces Catherine Le Bossier, puis en secondes Marie Le Berre. Il est cultivateur à Kerguelmes en Peumerit. La famille Gentric est connue pour aider les prêtres réfractaires. Un neveu d'Yves, Michel Gentric, a été marié le 15 mai 1793 à Marie Anne Le Goff, religieusement et clandestinement par Jean Etienne Riou, recteur de Lababan. Les Gentric et les Gouletquer ont été apparentés : Jean Gentric a épousé Anne Gouletquer le 19 juillet 1708. Sans doute Yves connaît-il bien la famille Voquer de Penquelenec car son fils Michel épousera le 3 novembre 1807 Marie Voquer, nièce de François, lui-même arrêté. Lors de son interrogatoire Yves, âgé de quarante-trois ans, indiquera qu'Hervé Riou,

l'ayant rencontré au marché de Quimper, l'avait invité au souper et qu'il était arrivé vers onze heures du soir.

- **Joseph Goudedranche** (ou plutôt Jean Joseph), né le 17 juillet 1757 à Plobannalec-Lesconil est fils d'Alain, maître serrurier, originaire de Goulien et de Marie Anne Moysan. Il est menuisier et a épousé le 12 mai 1784 à Penmarch Marie Anne Loden. Interrogé par le sergent lors de son arrestation il indique être venu *"dans l'intention d'avoir la messe"*. Ces propos ont été entendus par d'autres gendarmes. Mais devant le président du Tribunal, il affirmera que *"depuis un mois environ Hervé Riou l'avait engagé à aller travailler à Tréluan et, que ne connaissant pas le chemin pour s'y rendre, il s'était fait accompagner par Augustin Derrien."*

Il est probable que Joseph connaissait bien Henry Carrot, propriétaire de la chapelle de Beuzec, et qu'il entretenait également des relations avec la famille Gouletquer.

- **Jacques Gouletquer** est interrogé le 23 pluviôse par François Lateste. L'interrogatoire, ou du moins son compte rendu, est très bref : questionné sur ses nom et prénom, profession et demeure, puis sur le motif de sa venue à Tréluan, le prévenu indique s'appeler Jacques Gouletquer, âgé de soixante-deux ans, cultivateur du lieu de Kerlever en Pouldreuzic et qu'invité par Hervé Riou, quelques jours auparavant sans pouvoir préciser la date, il soupa mais ne vit aucun ornement annonçant l'exercice d'un culte. Aucune autre question ne lui sera posée et pourtant il en savait certainement beaucoup plus.

Jacques et Jean Gouletquer : quelle famille intéressante !

Ils sont enfants de Jacques et Marguerite Vigouroux et demeurent à Pouldreuzic.

Nous avons cité plus haut Jean Gouletquer, chez qui fut arrêté Jean Etienne Riou, recteur bien-aimé de Lababan.

Jean fut lui-même arrêté et condamné à la détention à vie le 26 ventôse an II (16 mars 1794 ; il dut attendre la mort de Robespierre le 10 thermidor an II (28 juillet 1794) et l'intervention de quelques notables pour quitter la citadelle de Port-Louis, près de Lorient, où il était emprisonné.

Déjà en 1793 Jean et Jacques, avec d'autres habitants de Pouldreuzic, sont dénoncés pour avoir caché des prêtres réfractaires par Roland Coroller, maire et recteur assermenté de Landudec. Il est fort probable que si Kerdreach et Dieuleveut étaient présents à Tréluan, ils y soient arrivés par leur intermédiaire.

## - La famille Guennec de Kervouyen en Plonéour :

père et fils seront arrêtés par les gendarmes en entrant dans le village une heure après minuit. Ils sont conduits immédiatement dans la grange, mais ne verront pas le sac contenant les ornements sacerdotaux.

Pierre (fils) est le gendre d'Hervé Riou ; il a épousé Anne le 18 brumaire an V (8 novembre 1796). Le couple demeure sur la même ferme que les parents Pierre Guennec et Marie Jeanne Bidon.

Père et fils ont été invités à souper par Hervé Riou le jeudi précédent au marché. Ils connaissent les familles Voquer et Hénaff.

- **Jean Guichaoua** est né le 27 janvier 1770 à Tréguennec, de Corentin et Anne Kervévan. Il a épousé le 12 janvier 1790 Jeanne Le Donge, nièce d'Hervé Riou et soeur de Jean Le Donge, lui-même présent et arrêté à Tréluan. Interrogé par le président Lateste, il indique être âgé de vingt-neuf ans, demeurer à Saint-Jean-Trolimon et avoir été invité par Hervé Riou au souper qu'il donnait après le décès de ses brus.

- **Jean le Hénaff**, vingt-cinq ans, cultivateur du lieu de Kerdouce, alors rattaché à Landudec mais proche de Pouldreuzic. Il y est né le 19 avril 1773, fils de Noël et Marie Toullec. Il a épousé le 30 avril 1793 Jeanne Cariou, fille de Vincent et d'Anne le Bihan. Il est apparenté à la famille Riou, de Tréluan, par sa mère qui est cousine germaine d'Hervé. Ce dernier l'avait invité à souper, mais il n'arriva à Tréluan que vers deux heures du matin et il fut arrêté en arrivant dans le village, pas très loin de la maison d'Hervé.

Peut-être était-il accompagné par François Voquer, de Penquelenec en Peumerit.

- **Jean Larnicol**, âgé de vingt-quatre ans, fils de Guillaume et Françoise Didom. Il est cultivateur au lieu de Lestiala en Plomeur. Il a épousé Marguerite Le Cleach en février 1794 et sa femme, enceinte, accouchera d'un fils le 2 messidor an VI (20 juin 1798).

Jean est apparenté aux familles Le Donge et Carrot. Il a été invité par Hervé Riou et il est arrivé pour souper vers dix heures le soir ; il a été arrêté devant la maison.

- **Jean Le Brun** est né le 31 janvier 1776 à Kerbascol en Beuzec, fils d'Yves et Marie Jaouen. Sa famille est apparentée à Jean Le Donge. Au moment des faits, il a vingt et un ans et travaille chez Louis Quittot sur la ferme de Kervillic en Tréguennec.

Il a accompagné les Quittot, père et fils qui avaient été invités par Hervé Riou à souper. Alors même qu'il est conduit dans la grange par les gendarmes, il entend le commissaire Boëdec faire relâcher ses maîtres. Jean, malgré ses protestations, sera arrêté avec les autres prévenus.

Interrogé à deux reprises par le président Lateste, il indique que le commissaire Boëdec connaissait les Quittot et c'est pour cette raison qu'il les a laissés s'en aller. Il nie avoir l'âge de la réquisition. Il n'a pas vu les prêtres Dieuleveult et Kerdréach chez les Quittot et il ignore où ils se cachent habituellement. Après son premier interrogatoire, le président Lateste fera arrêter les Quittot père et fils, et demandera des explications au commissaire Boëdec.

- **Jean Le Donge**, né le 21 mars 1769, fils de Jean et Catherine Riou, est le neveu d'Hervé Riou. Il a épousé Anne Le

Loch le 12 janvier 1790. Il est cultivateur fermier à Kersugal en Tréguennec.

Il a été invité par son oncle en revenant de Quimper ce samedi 15 pluviôse an VI (3 février 1798) et il est arrivé vers sept heures du soir. Il a été arrêté dans la maison où il parlait avec d'autres cultivateurs. Il a vu le commissaire Boëdec faire relâcher les Quittot.

- **Jacques Alain Le Gallou**, né le 21 mars 1763, fils de Jacques et Jeanne Le Corre, a épousé Catherine Tanneau le 15 avril 1788. Il exerce la profession de tailleur au lieu-dit Kerbascol en Saint-Jean-Trolimon.

Il avait été invité par Hervé Riou, qu'il avait rencontré la semaine précédente à Pont-L'Abbé. Il avait accepté l'invitation comme ami de la maison, travaillant habituellement chez les Riou. Il n'a rien vu qui annonçait les cérémonies du culte.

- **Alain Le Mao** est né le 7 mars 1770 au Cosquer en Tréguennec, fils de Jean Noël Maoguen et Marie Le Lec. Il exerce la profession de tailleur. Il a été arrêté dans la nuit du 15 au 16 pluviôse an VI (3 au 4 février 1798) avec les autres participants.

Cependant à l'audience, le Tribunal Correctionnel de Quimper admettra qu'il n'est pas prouvé *"qu'Alain Le Mao, tailleur qui avait travaillé pendant la journée du [3 février] à Tréluan chez Hervé Riou, et qui avait l'habitude d'y rester coucher et qui même, vu son état de maladie, avait des raisons d'y rester ce soir-là[...]"* soit venu dans l'intention d'assister aux cérémonies du culte.

Alain, très malade, n'a pas été condamné et a été autorisé à se retirer dans ses foyers, bien qu'étant en âge d'être réquisitionné. Il décèdera le 30 septembre 1798.

- **Jean Le Mao**, né le 22 janvier 1772 au même endroit que son frère Alain, est également tailleur et tisserand. Il a déjà été dénoncé en 1796 et recherché par le commissaire Boëdec comme déserteur *"toujours errant avec Dieuleveult, recteur de Pouldreuzic et Kerdréach, son curé"*.

Jean avait été invité à souper par Hervé Riou, il est arrivé à Tréluan entre neuf et dix heures du soir. Il va se marier le 5 floréal an VI (24 avril 1798) à Marie Louise Nicolas.

- **Marc Le Pape**, cultivateur de Kermabec en Tréguennec, est né le 25 avril 1759 à Penmarch, fils de Guillaume et Catherine Gouzien. Il a d'abord épousé Jeanne Jaouen le 13 juin 1780 ; deux enfants sont nés mais n'ont pas dépassé les cinq ans. Marié le 25 janvier 1790, en secondes noces à Catherine Le Carval, fille de Jean et Anne Riou, sœur d'Hervé, Marc devient ainsi neveu par alliance. Neuf enfants naîtront de cette nouvelle union.

Marc a été invité par Hervé Riou, rencontré au retour du marché de Quimper ce samedi 15 pluviôse (3 février), il s'y rendit vers sept heures du soir. Le souper débuta entre huit heures et neuf heures et ils sont restés *"causer tous ensemble jusqu'au moment de l'arrivée des militaires"*.

- **Vincent Poullelaouen**, trente-huit ans, né au Steut Bras en Saint-Jean-Trolimon le 24 juillet 1760, fils de Vincent et Marie Mourrain. Ses parents sont apparentés aux Carrot. Il a épousé en premières noces, le 28 octobre 1783, Marie Anne Le Berre, puis s'est remarié avec Marguerite Le Cléach. De cette union est née en 1796 Marie Corentine. Il est cultivateur à Kernel.

Il indique avoir été invité par Hervé Riou la semaine précédente lors du marché à Quimper et être arrivé pour souper vers dix-huit heures. Il était encore à table lorsque les militaires l'ont arrêté et conduit à la grange avec les autres cultivateurs.

- **Guillaume Queffelec**, né le 25 octobre 1759 à Kervillic en Tréguennec, fils de René et Marie Kerfiat, a épousé le 10 octobre 1785 Jeanne Le Paillard. De cette union quatre enfants sont nés, deux sont décédés en bas âge. Il est journalier domicilié à Ty Meil, proche voisin d'Hervé Riou, chez qui il a sans doute travaillé.

Invité à souper, il indique que c'était la première fois qu'il se rendait à un tel rassemblement, qu'il ignorait qu'on devait chanter des offices et qu'il ne serait pas sorti de chez lui s'il en avait connu le motif. Il a été arrêté dans la maison après le souper.

- **Louis Quittot "père"** est âgé de cinquante-trois ans, cultivateur du lieu de Kervillic en Tréguennec. Il est fils de François et Marie Guezennec. Il a épousé le 27 février 1764 Catherine Birien. Treize enfants sont nés de cette union.

- **Louis Quittot "fils"**, âgé de trente-deux ans (° 20 janvier 1766), s'est marié le 22 mai 1787 à Marie Le Lay. Ils ont eu cinq enfants. Ils vivent à Kervillic.

Les Quittot ont été interceptés par Charles Lalon, en même temps que leur domestique Jean Le Brun, alors qu'ils étaient sur la route menant à Plonéour. Le militaire les a conduits dans la cour, mais le commissaire Boëdec les fait immédiatement relâcher, mais retient leur domestique. Lors d'un premier interrogatoire, Jean Le Brun révèle que Louis Quittot père et fils ont été invités par Hervé Riou, qui le confirme.

Interrogé une nouvelle fois par le Président Lateste, Jean Le Brun précise que Louis Quittot père n'est plus agent de la commune depuis un an.

Pierre Boëdec se présente comme témoin et indique "qu'il rencontra au pignon de la maison Louis Quittot, son fils et leur domestique dans le chemin de passage pour aller à Plonéour ou à Pont-L'Abbé, que Quittot lui ayant dit qu'il allait à Pont-L'Abbé et de là à Quimper", il fit relâcher le père et le fils mais retint Jean Le Brun qu'il soupçonnait d'avoir l'âge de la réquisition.

Le président Lateste n'est pas convaincu par les propos du

commissaire Boëdec, il pense au contraire qu'Hervé Riou a bien invité les trois hommes rencontrés un soir à leur retour de terres sur lesquelles ils avaient coupé la lande. Aussi Lateste délivre-t-il le jour même un mandat d'amener contre Louis Quittot père et fils. Les deux hommes sont arrêtés à Kervillic en Tréguennec et rejoignent ensuite à la prison les autres prévenus. Ils refuseront d'admettre qu'ils participaient au rassemblement.

- **François Voquer**<sup>11</sup>, fils de Pierre et Anne Keribin, est âgé de trente-sept ans (il est né le 21 septembre 1764) et demeure au manoir de Penquellennec en Peumerit. Il a épousé le 6 mai 1788 Corentine Plouzennec. Six enfants sont nés de cette union.

Il a été invité au repas par Hervé Riou. Il a été arrêté en entrant dans le village.



Le manoir de Penquellennec en Peumerit, demeure de la famille Voquer  
Photo Jean François Pellan

- Au milieu de tous ces laïcs, un ecclésiastique est capturé dans le piège qui se referme à Tréluan : **Jacques Le Gall**. Il est né le 24 mai 1764 à Penhors en Pouldreuzic, fils d'Alain Le Gall et Marie Madec. Il est sous-diacre dans son village de Penhors. Il assiste ainsi Kerdréach et Dieuleveut dans leurs ministères.

Devant le Président Lateste, il reconnaît être venu à Tréluan à la demande d'Hervé Riou, demande qui lui a été transmise oralement la veille par Kerdréach. Jacques Le Gall devait animer une veillée de prières pour les défunts parents d'Hervé Riou et assister le lendemain à une messe que devait dire Kerdréach.

Le Président Lateste lui demande si des baptêmes devaient avoir lieu ce jour-là, car les gendarmes ont ramené des huiles saintes et des hosties. Jacques Le Gall répond qu'il l'ignore mais admet avoir assisté à des cérémonies de baptêmes et de mariages telles qu'elles sont mentionnées dans les notes

<sup>11</sup> François Voquer est un arrière-arrière-petit-fils d'Anne Ruffler, la "Bigoudène assassinée" dont Christian Bolzer a relaté la tragique histoire dans *LE LIEN* n° 111 et 112. Sa descendance a été publiée dans les n° 111 à 116 du *LIEN*. Voir aussi la note p.17 du n° 133 du *LIEN*.

saisies par les militaires. A propos de ces écrits, il reconnaît que certains sont de sa main et d'autres de celles de Kerdréach.

Ainsi conforte-t-il Lateste dans la certitude que Kerdréach devait bien se trouver à Tréluan ce jour-là. Jacques Le Gall précise que l'exercice du culte les amenait dans différents villages : Pouldreuzic, Plovan, Plozévet et Plogastel, mais il ne cite ni lieux précis de réunion, ni identité des participants.

Ainsi s'achèvent les interrogatoires menés tambour battant par le président Lateste. Pendant une semaine, il a questionné les prévenus, entendu les gendarmes, le commissaire Boëdec, l'huissier Antoine Lagarde. Il fera relâcher Alain Le Mao, très malade, et l'autorisera à rentrer chez lui à Tréguennec.

Nous n'avons pas retrouvé les dépositions de Maître Le Guillou Stangalen, *"défenseur officieux des prévenus"* dans les documents d'instruction conservés aux Archives Départementales. Pourtant le jugement du 24 pluviôse an VI fait état des conclusions de l'avocat qui demandait l'élargissement et la libération immédiate des prévenus.

## Le verdict

Le Tribunal de Police Correctionnelle de Quimper se réunit le 24 pluviôse an VI (12 février 1798) sous la présidence de François Lateste ; celui-là même qui a conduit les interrogatoires en tant que Président du jury devient Président du Tribunal chargé de statuer sur le sort des prévenus.

Le verdict tombe donc sans surprise :

Jacques Le Gall est condamné à trois mois de prison et cinq cents francs d'amende.

Hervé Riou et Henry Carrot sont condamnés à un mois de prison et cent cinquante francs d'amende.

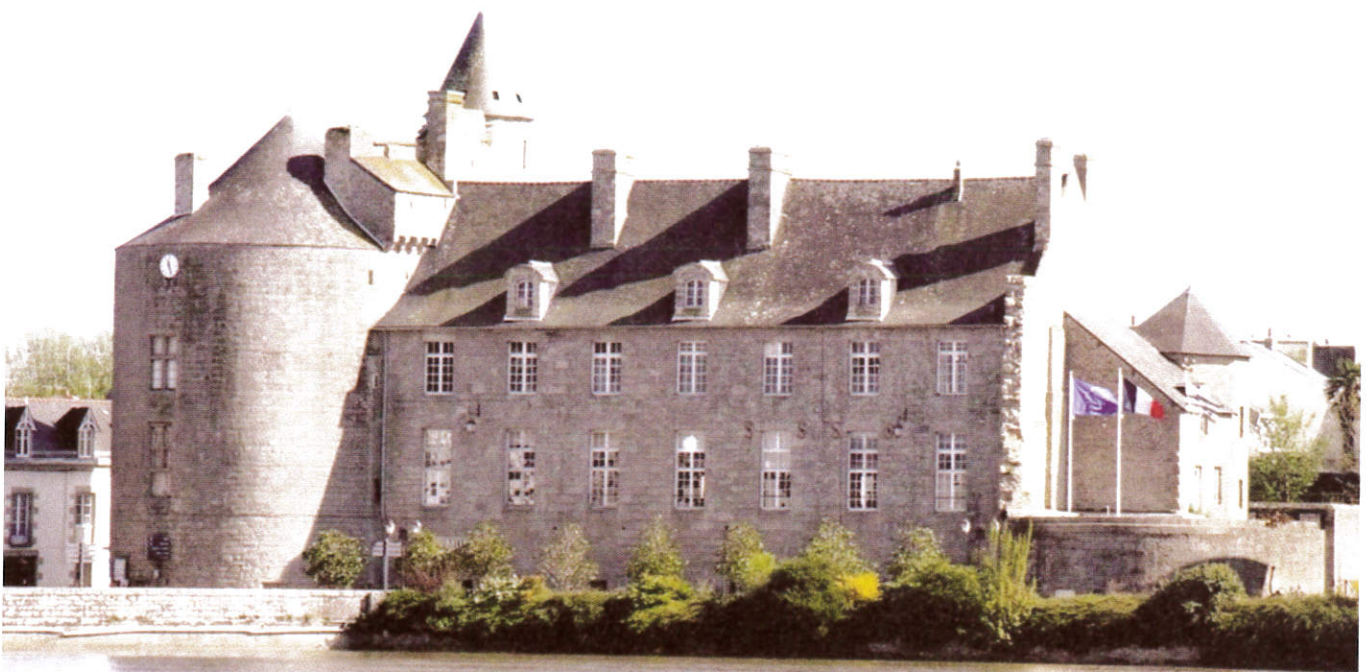
Tous les autres prévenus, à l'exception d'Alain Le Mao, acquitté et déjà libre, sont condamnés à un mois de prison et cent francs d'amende.

Le 29 pluviôse, l'Administration centrale du Département du Finistère ordonne l'affichage de ce jugement dans toutes les communes.

L'étude des documents conservés aux Archives Départementales de Quimper nous montre une instruction inquisitoire en l'absence d'avocat de la défense et menée essentiellement à charge par un accusateur public qui s'érige par la suite en juge du Tribunal.

Le lendemain du jugement, dix personnes condamnées rédigent une pétition pour leur permettre d'exécuter leur peine plus près de chez elles : au château de Pont-L'Abbé. Ainsi, plaident-ils, pourront-ils recevoir des vivres de chez eux plus aisément et surtout transmettre à leurs proches leurs directives pour *"ensemencer leurs terres pour les prochaines récoltes"*. Les pétitionnaires s'engagent à prendre à leur charge les frais de leur transfert et de leur emprisonnement à Pont-L'Abbé.

Cette requête sera acceptée par le commissaire du Directoire, soucieux sans doute de ne pas mettre en péril économiquement plusieurs familles ; cependant le commis-



Le château de Pont-L'Abbé  
Photo Jean François Pellan

saire exige que la remise en liberté des prévenus n'intervienne qu'après constatation du paiement intégral des amendes prononcées contre eux.

Les administrateurs de Pont-L'Abbé consentent également au transfert des détenus. Ainsi Vincent Poullélaouen (de Kerstrat), Jean Kervévan (de Gorré Beuzec), Jean Cariou (de Kersivy), Jean Larnicol (de Lestiala), Henry Carrot et Laurent le Drezen (de Guilarch), Augustin Derrien (de la Palue), Jacques Gallou (de Kerbascol), Michel Stéphan (de Kerenval) : tous de la commune de Plomeur et Louis Quittot "fils" de Kervillic en Tréguennec sont autorisés à exécuter leur peine d'emprisonnement à Pont- L'Abbé, sous la garde peut-être des militaires qui ont concouru à leur arrestation à Tréluan.

Le 20 ventôse an VI (10 mars 1798), un reçu atteste le paiement de l'amende prononcée contre les vingt-neuf prévenus. Ce document est délivré par le Receveur des amendes du bureau de l'enregistrement de Quimper qui reconnaît avoir reçu du citoyen Hervé Riou, pour lui et consorts, la somme de trois mille francs pour l'amende à laquelle il a été condamné par sentence du Tribunal correctionnel de police de Quimper.

Les vingt-neuf laïcs ont été libérés dans les jours suivants.

Jacques Le Gall, quant à lui, reste maintenu en détention par mesure de sûreté selon un arrêté de l'Administration centrale du 21 prairial an VI (9 juin 1798).

Un arrêté de déportation est pris contre lui le 29 vendémiaire an VII (20 octobre 1798). On peut y lire : "*considérant [qu'il] a constamment troublé la tranquillité des habitants des cantons où il s'est tenu caché, qu'il a entraîné dans un jugement un grand nombre de cultivateurs surpris dans un rassemblement dont il était le directeur ; que lors de son arrestation il a été saisi un livre sur lequel était écrit de sa main et souscrit de lui une profession contenant plusieurs propos contre-révolutionnaires, ce qui fait présumer que ledit Le Gall conservera les mauvais principes dont il est imbu et qu'il a toujours tâché de propager. Considérant que la présence d'un tel individu sur le sol de la république est dangereuse en ce qu'elle sert à soutenir l'esprit des fanatiques et des royalistes.*"

L'Administration prévoyait de déporter Jacques Le Gall sur l'île de Ré. Mais l'arrêté de déportation est annulé le 21 frimaire an VII (11 novembre 1798) et la peine est commuée en détention. Puis, sur la foi d'un certificat de résidence délivré par la municipalité de Plozévet le 2 prairial an VII (21 mai 1799), Jacques Le Gall est autorisé à se rendre et demeurer chez son père à Pouldreuzic.

Par la suite il devint vicaire de Plonéour vers 1806.

Il meurt dans cette commune le 10 mai 1814.

## Conclusion

La messe de Tréluan restera un épisode de cette période tourmentée dans le Pays bigouden. Nous avons pu retrouver les acteurs, inculpés et condamnés en raison de leur foi et de leur résistance aux nouvelles institutions. Plusieurs d'entre eux sont nos ancêtres.

Nul doute que le refrain du cantique breton *Da feiz hon tadou kozh* aura dans nos esprits une nouvelle résonance, lorsque de pardon en pardon, de chapelle en chapelle ces paroles seront reprises en chœur.

Da feiz on Tadou kozh  
Ni paotred Breizh-Izel !  
Ni 'zahlc'ho mad atao !  
'Vid feiz on Tadou kozh  
Hag endro d'he banniel  
Ni holl en-em stardo !  
Feiz karet on Tadou !  
Morse ni n'ho nac'ho !  
Kentoc'h ni a varvo ! (ter)

*A la foi de nos vieux Pères,  
Nous, enfants de la Bretagne !  
Nous serons toujours fidèles !  
Pour la foi de nos vieux pères,  
Autour de cette bannière,  
Nous serons tous unis !  
Foi bien aimée de nos pères  
Jamais, nous ne vous renierons !  
Plutôt mourir!(ter) ■*

## Sources

- \* Archives départementales du Finistère Quimper: instruction 82 L 5
- \* Chanoine Henri Perennes : *Monographie des villes et villages de France – Plonéour-Lanvern*, 1941.
- \* Chanoine Henri Perennes : *Les prêtres du diocèse de Quimper morts pour la Foi ou déportés*. Imprimerie de la Presse libérale, Brest, 1928.
- \* Cognec : monographie - *Histoire de Plonéour-Lanvern*.
- \* Abbé Peyron : *Documents pour servir l'histoire du Clergé et des Communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution*
- \* D. Bernard : *Documents et notes sur l'Histoire religieuse du Finistère sous le Directoire*
- \* Abbé Joseph Marie Tephany : *Histoire de la persécution religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon de 1790 à 1801*
- \* Abbé Corentin Parcheminou : *La Révolution au fond du Cap Sizun*. Ré-édition Le Livre d'histoire, 2004.
- \* Louis Madelin : *Talleyrand*. Ré-édition Editions Perrin, 2014.
- \* *Le courrier du Finistère* du 8 décembre 1938

# Jean Le Roy, poète quimpérois oublié

par Jean-François DOUGUET, CGF n° 500



**L**i côtoyait Apollinaire, Cocteau, Salmon, Dalize et bien d'autres poètes du Paris de la Belle Époque. La critique lui trouvait "assez de talent pour laisser espérer dans un avenir prochain de beaux vers triomphants". Mais au printemps 1918... la guerre... dans les monts des Flandres...

Une vie trop brève pour que la postérité lui accorde la petite parcelle de gloire qu'il méritait...

Jean Antoine Le Roy naît le 28 novembre 1894 rue Kéréon, à Quimper, de parents commerçants. Sa mère, Marie Ernestine Olgjati, et sa grand-mère maternelle, Ursule Soing, descendent de familles de pâtisseries suisses, originaires de la région des Grisons, venues s'établir en Bretagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La famille semble quitter la Bretagne assez rapidement pour s'établir à Paris, peut-être après la mort du père, survenue le 19 juillet 1896.

Dans la capitale, Jean Le Roy suit des études de droit, mais préfère s'adonner à la poésie. En 1913, il publie un recueil de poèmes, le seul de son vivant, *Le prisonnier des mondes*, auquel la critique réserve un accueil bienveillant. Auguste Bailly, dans *La Revue du mois* y voit "un ouvrage de début" qui "mérite d'être retenu". Mais surtout "il y a, dans cette mince plaquette, quelques sensations neuves et singulières ; et ce n'est pas là, je vous assure, un banal éloge. Une sensibilité curieuse, qui se plaît surtout à étudier en soi les variations des apparences extérieures, et qui se joue à voir se construire et se diversifier pour elle les aspects du monde, s'exprime en vers ingénieux, subtils, un peu tourmentés – (dont je n'approuve pas entièrement la technique : ce sont des vers libres) – mais qui marquent assez de talent pour nous laisser espérer du même poète, dans un avenir prochain, de beaux vers asservis ... et triomphants !"

Jean Le Roy envoie également quelques poèmes à Guillaume Apollinaire, qui fait insérer dans la revue *Les soirées de Paris* l'un d'eux, *Relief des choses* (n° 22, mars 1914). Ils entretiennent dès lors une correspondance régulière.

Bien qu'ajourné de la classe 1914, Jean Le Roy se porte volontaire pour aller combattre. Mitrailleur au 413<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sa conduite lui vaut la croix de guerre et la médaille militaire. En 1917 il effectue un stage à Saint-Cyr pour devenir officier et retrouve le front comme aspirant au 414<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le capitaine de sa compagnie, René Dupuy, poète sous le pseudonyme de René Dalize, vieil ami de Guillaume Apollinaire, lui permet de collaborer à *Nord-Sud* et aux *Imberbes*, revues du front.

Le 26 avril 1918 Jean Le Roy tombe en Belgique, frappé d'une balle en pleine tête.

C'est en 1917 qu'il avait fait la connaissance de Jean Cocteau. Aussitôt naquit une profonde amitié entre les deux poètes qui s'écrivirent, de la fin de l'année 1917 à la mort de Jean Le Roy, presque quotidiennement.

Le 24 mai 1918, Cocteau écrit sa souffrance à André Gide : "Je vous écris parce que je souffre. On a tué mon ami Jean Le Roy que j'adorais et pour qui j'étais tout. Le Roy était devenu en quelque sorte mon élève. Il était jeune, beau, bon, brave, génial, simple, c'est ce que la mort aime. Vous me plaindrez. Chaque jour m'ampute davantage et je n'arrive pas à comprendre que c'est possible".

Peu après, Cocteau écrit un court poème dans lequel il s'adresse directement à son ami disparu :

"Jean où es-tu  
Montre-toi  
Réponds où es-tu tombé

*Je ne peux pas me pencher si fort  
La mort est l'envers de la vie  
On est de l'autre côté  
Je nous sens l'un contre l'autre  
Comme les deux faces d'un sou*

*Tu es mort il y a un mois  
Les manchots sentent leur bras vivre  
Je te sens près de moi."*

En 1925, Jean Cocteau publie ses poèmes de guerre dans *Discours du Grand Sommeil* qu'il dédicace "à la mémoire de Jean Le Roy".

Dans son poème en prose *Visite*, il fait parler son ami :

*"J'ai une grande nouvelle triste à t'annoncer : je suis mort ... Je me promenais dans les lignes. C'était le petit jour. Ils ont dû m'apercevoir par une malchance, un intervalle, une mauvaise plantation du décor. J'ai dû me trouver à découvert, stupide comme le rouge-gorge qui continue à faire sa toilette sur une branche pendant qu'un gamin épaula sa carabine ... Je voudrais qu'on me dise depuis combien de temps je suis mort".*

Et dans un autre poème, *Malédiction au laurier*, c'est encore à Jean Le Roy qu'il pense :

*"... Que ces garçons, français et allemands, statues  
Face à face, cassées par des secousses,*

*Que ce laurier de gloire qui pousse  
Sans joie, uniquement nourri de marbre.*

*Laurier inhumain, que la foudre  
D'Avril te tue."*

En 1924 Jean Cocteau rassemble les poèmes inédits de Jean Le Roy, "trouvés dans sa cantine" et les publie dans *Le cavalier de frise*, dont il rédige la préface : "J'eusse voulu céder ma place, en tête de ce livre, à Guillaume Apollinaire. Il aimait, il admirait Le Roy. Il le suppliait de se reposer après une campagne si longue. Jean le remerciait, riait, et reparlait. Apollinaire est mort à son tour..."

*Depuis Noël 1917, nous nous écrivions chaque jour. Il allait d'un front à l'autre et, comme il voulait nous rassurer, la guerre devenait dans ses lettres une sorte de 14 Juillet. "Rien de meilleur qu'une bonne raclée de canon", disait-il. Et puis, il ne voulait pas s'ennuyer.*

*Les hommes dignes de vivre n'acceptent pas de s'ennuyer. Ce dégoût de l'ennui poussait bien des soldats vers la mort. Le Roy trouvait le dépôt ennuyeux, les secteurs calmes ennuyeux, être fait prisonnier ennuyeux. Il sautait dans la bataille, criait et s'éclaboussait comme dans un bain de mer.*

Le 24 avril, les lettres cessèrent. Sa dernière lettre portait en post-scriptum : "Sois tranquille, l'avenir est sûr". Il ne mentait jamais. J'avais l'habitude de le croire. Je mis son silence sur le compte du service postal. Après quinze jours, j'écrivis à J. Buttet, son ordonnance. Le 17 mai, je reçus la réponse :

*"Monsieur, hélas! Je dois vous dire..."*

*Ces lettres sont terribles à recevoir. Elles vous amputent sans vous endormir.*

*On avait tué Jean, le 26, entre 10 et 11 heures, d'une balle dans la tête, à Locre, en Belgique, où il protégeait seul, au revolver, le repli de ses hommes.*

*L'Inconnu n'aime pas les poètes. Il lutte aussi contre les savants et les autres artistes. Mais il redoute davantage les poètes qui devinent et qui parlent. C'est pourquoi beaucoup de poètes meurent jeunes.*

*Jean Le Roy était de cette race d'anges. Leur présence sur terre semble être le résultat d'une maldonne. Ils regrettent leur état primitif. Ils cherchent à le rejoindre à tâtons et l'Inconnu n'a cessé de les récupérer.*

*De plus, Jean Le Roy était jeune, beau, bon, brave, génial, pur, tout ce*

*que la mort aime.*

*Nous venons de le perdre. Vous venez de le perdre. Les anges de terre sont fiancés ailleurs. Comment les retenir ? Ils ne le savent pas eux-mêmes. Ils glissent rapidement, joyeusement, à leur perte.*

*J'ai scrupule à réunir des poèmes que Jean Le Roy écrivait à 16 ans, éliminés de sa plaquette "Le Prisonnier des mondes", et des ébauches récentes qu'il déchirait et refusait de me montrer. Mais si ce gaspillage est utile chez un jeune homme qui va vivre, les moindres bribes de la pensée d'un mort deviennent des reliques. De plus, je base mon choix sur la confiance que me portait Le Roy.*

*Jean ne peignait pas encore, ne possédait pas encore sa pâte. Il dessinait. Son moindre poème prouve un sens inattendu de l'espace dans lequel il était lui-même, si nettement, si gracieusement inscrit.*

*Cavalier de Frise est le titre d'un des meilleurs poèmes du recueil. Je place en tête du livre cet enfant terrible, cabré sur un cheval de bois."*

Ce poème fut également celui retenu pour figurer dans *l'Anthologie des Ecrivains Morts à la Guerre*, en hommage à Jean Le Roy. Il a aussi été publié dans *Les Cahiers du 19<sup>e</sup> R.I.*, organe de l'association des anciens combattants de ce régiment brestois. Quant à Pierre-Marcel Adema, dans *Les noms qui ont fait l'histoire de Bretagne*, il consacre également au poète oublié une notice biographique qu'il termine d'un éternel regret : "... *Talent plein de promesses, Le Roy eût brillé dans la jeune poésie française.*"

## Jean Le Roy, l'autre poète quimpérois...

Jean Le Roy ouvre son premier recueil de poésie, *Le prisonnier des mondes*, publié en 1913, par un *Instant de clarté*. Ce poème, dans lequel l'adolescent découvre sa place sur la longue "corde du temps", entre ses ancêtres qui "s'endorment dans le passé" et les fils de ses fils (que la destinée lui refusera malheureusement) qui "s'enfoncent dans l'avenir", se veut une ode à la généalogie.

Instant de clarté

*Je sens, comme un fantôme,  
derrière moi,  
un homme  
plus grand que moi  
et qui pèse sur mes épaules ;  
et puis derrière, un autre ;  
et puis, derrière celui-là  
d'autres hommes échelonnés ;  
et puis, toujours plus grands, des géants en sommeil  
qui de moins en moins éclairés  
par le soleil,  
se reculent dans l'ombre :  
mes ancêtres depuis les premiers temps du monde.*

*Devant moi, j'en sais d'autres :  
un plus petit d'abord, et puis un plus petit ;  
d'autres qui sont mon fils et puis ses fils.*

*Ils s'endorment dans le passé –  
ou s'enfoncent dans l'avenir.*

*Et maintenant, un seul existe :  
moi.  
Un seul existe et c'est mon heure,  
mon heure à moi.  
Il n'en est qu'un dans la lumière.*

*Seul mon corps vit pour le moment,  
seul mon cœur sent,  
seuls mes yeux voient.*

Moi, je suis au soleil, les autres sont dans l'ombre.  
Il n'en est qu'un dans la lumière !  
et les autres derrière et les autres devant  
ne sont là que pour dire : ainsi marche le temps.  
Derrière ils sont perdus de noir : pas de couleur,  
(un seul existe et c'est mon heure)  
devant, ils sont dans les rutillements trop forts  
d'on ne sait quel éther qui les brûle et les tord.  
Moi seul m'agite et c'est mon heure !

Ceux-là pour exister sont devenus trop grands,  
ceux-ci sont trop petits, moi seul je m'harmonise.  
Et cela durera longtemps,  
quoi qu'on en pense et qu'on en dise !

Je suis entre deux infinis.  
Je suis sur la corde du temps  
entre l'infini qui attend  
et l'infini déjà meurtri,  
à l'endroit le plus beau : où la corde se gonfle

et laisse passer, souple et frémissante et ronde,  
l'onde.

Combien sommes-nous ? Tout est pour nous qui vivons !  
la lumière et la force et le temps, le temps même !  
Mes amis qui vivez tout à l'entour de moi,  
n'êtes-vous pas surpris d'être à l'endroit suprême,  
sur la corde tendue, entre les infinis  
qui vous envient ?

N'êtes-vous pas surpris d'être les pivots forts  
sur qui s'appuient les balançoires éternelles ?  
N'êtes-vous pas surpris de savoir que l'échelle  
des vies, sans vous, pendrait sur l'abîme de mort ?  
N'êtes-vous pas surpris d'être des pôles ?

Agitons des signaux dans l'air et des paroles ;  
Il faut laisser comme un grand bruit  
dans la nuit.  
Il faut faire souffler le vent  
au cœur du temps.

## Généalogie de Jean LE ROY

### Génération I

1 **LE ROY** Jean Antoine ° 29/11/1894 QUIMPER + 26/04/1918 LOCRE (Belgique)

### Génération II

2 **LE ROY** Alphonse Charles ° 03/09/1855 QUIMPERLÉ + 19/07/1896 QUIMPER  
Commerçant

3 **OLGIATI** Marie Ernestine ° 07/07/1864 BREST-Recouvrance x 20/02/1888 BREST-Recouvrance + 06/01/1946 PERRIGNIER (74)

### Génération III

4 **LE ROY** Jean Victor Alphonse ° 11/12/1817 DOZULÉ (14) + 25/09/1872 BREST  
Marchand de nouveautés

5 **SOING** Ursule Catherine ° 20/08/1823 LANNION (22) x 19/11/1849 QUIMPER + 1893/....

6 **OLGIATI** Pierre Marcel ° 11/12/1833 BREST-Recouvrance + 04/08/1887 BREST-Recouvrance  
Pâtissier

7 **POZZI** Ursina ° .././1838 POSCHIAVO, Grisons (Suisse) x 26/08/1856 POSCHIAVO + 08/03/1882 BREST-Recouvrance

### Génération IV

8 **LE ROY** Victor François + ..../1849 DOZULÉ (14)

9 **AMAURY** Marie Anne

10 **SOING** Thomas ° 20/02/1794 FOULDERA (Suisse)

Limonadier à Quimper

11 **BOTT** Barbe ° FOULDERA + 28/08/1839 QUIMPER

12 **OLGIATI** Pierre ° 28/09/1794 POSCHIAVO + 06/05/1848 BREST  
Pâtissier

13 **SEMADINI** Marie ° ca .././1805 POSCHIAVO x 12/11/1832 LES SABLES-D'OLONNE (85) + 08/08/1895 BREST-Recouvrance

14 **POZZI** Antoine x 26/08/1856 POSCHIAVO

15 **THOMAS** Jacobea

### Génération V

20 **SOING** Jacques

21 **ROCK** Catherine

24 **OLGIATI** Pierre

25 **SEMADINI** Jacqueline

26 **SEMADINI** Joseph

27 **COMPAGNONE** Barbe

+ 01/07/1845 POSCHIAVO

+ .././1840

## Famille LE ROY

**Sosa n° 1. LE ROY Jean Antoine** – Poète - Né rue Kéréon, à QUIMPER, le 28/11/1894 (les déclarants sont : Pierre OLGIATI, 22 ans, sans profession, oncle de l'enfant, et autre Pierre OLGIATI, 28 ans, pâtissier, cousin au même, domicilié à QUIMPER) – Mort pour la France à LOCRE (Belgique), le 26/04/1918.

**Sosa n° 2. LE ROY Alphonse Charles** – Né à QUIMPERLÉ le 03/09/1855. Il est dispensé de service militaire en tant que fils aîné d'une veuve. Le 2 juin 1880 il réside 2 rue du Pont neuf, à PARIS où il est commis marchand. On le retrouve ensuite à BREST où il réside 34 rue de la Rampe en décembre 1881. Il semble ensuite retourner à PARIS où il commença négociant lorsqu'il épouse, le 20/02/1888 à BREST Recouvrance, Marie Ernestine OLGIATI, née à BREST vers 1864. Il s'établit à nouveau à BREST, au 48 rue de la Rampe, le 20 juin 1889. Il décède rue Kéréon, à QUIMPER, le 19/07/1896. Il est commerçant lorsque naît son fils en 1894.

**Sosa n° 4. LE ROY Jean Victor Alphonse** - Né à Dozulé (14) le 11/12/1817 – Il épouse à QUIMPER, le 19/11/1849, Ursule Catherine SOING, qui est née à LANNION le 20/08/1823, fille de Thomas et de Barbe BOTT (décédée à QUIMPER). Il décède le 25/09/1872 à BREST, où il était " marchand de nouveautés (précisé sur acte de mariage de son fils Nicolas, en 1893). Ursule SOING est domiciliée à BREST en 1893. Elle a deux frères qui sont présents au mariage de son fils Nicolas, en 1893, ci-après : Nicolas SOING, 67 ans (né vers 1826), domicilié à DINAN, et Charles SOING, 62 ans (né vers 1831), domicilié à BREST. Thomas SOING, né à FOULDERA (Suisse) le 20/02/1794, fils de Jacques et Catherine Rock, veuf de Barbe BOTT (née à FOULDERA, décédée à QUIMPER, rue de la Préfecture, le 28/08/1839), se remarie à QUIMPER, le 14/10/1840, avec Marie Yvonne ILY. Il est limonadier à QUIMPER. Edouard CHABAL, 37 ans, beau-frère de Alphonse LE ROY lors du mariage de ce dernier).

Sosa n° 8. **LE ROY Victor François** – Décédé à DOZULÉ (14) avant 1849 – Epoux de Marie Anne AMAURY.

**LE ROY Nicolas Dominique** – Né à QUIMPERLÉ le 11/06/1859. Il est employé de commerce et réside à PARIS 17<sup>e</sup> lorsqu'il épouse à QUIMPER, le 12/07/1893, Joséphine OLGATI, ci-dessous. En 1880 il s'engage pour cinq ans dans le 2<sup>e</sup> régiment de hussards. Il est promu caporal mais ne renouvelle pas son engagement. On le retrouve commis en nouveautés à PARIS où il réside 5 rue du Pont-Neuf à la date du 25 septembre 1886, à proximité de son frère chez lequel il est probablement employé. Le 20 avril 1900 il habite 1 rue Pierre Lescot, dans le quartier de Passy. En août 1914, âgé de 55 ans, il s'engage pour la durée de la guerre dans le 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Promu maréchal des logis, il est agent de liaison lorsqu'il meurt pour la France le 3 mai 1916 à AUZEVILLE, dans la Meuse, victime d'une embolie. Son décès est transcrit à l'état-civil le 9 décembre 1916 à l'état-civil de la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement.

C'est sa mort, en le prénommant Victor, un des prénoms de son père et qui était probablement aussi son prénom usuel, que Jean LE ROY évoque dans une lettre à Walter PACH le 2 juin 1916.

### Famille OLGATI

La famille maternelle de Jean LE ROY était d'origine suisse, et protestante.

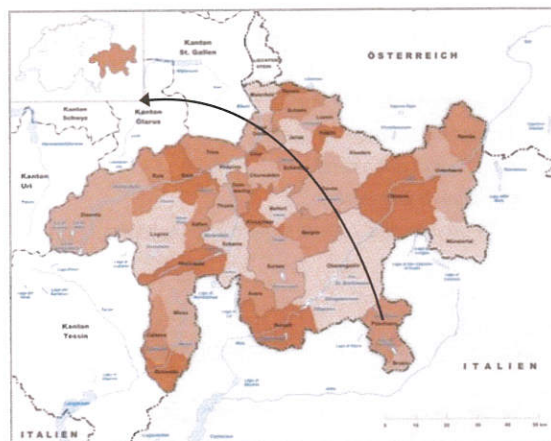
De nombreux Suisses avaient émigré en Bretagne, en provenance de la région de Poschiavo, dans le canton des Grisons (voir carte ci-contre).

Pour plus de renseignements, consulter le site de Jean-Yves Carluer, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest :

<http://protestantsbretons.fr/>

et en particulier :

<http://protestantsbretons.fr/histoire/etudes/suisses-et-bretons-les-grisons-en-bretagne-au-xixe-siecle/>



1- **OLGIATI, Pierre** – Décédé à POSCHIAVO (Suisse) le 01/07/1845 - Epoux de Jacquette SEMADINI (+ 1840).

1-1- **Figlio, dit Pierre Jean Jacques**, POSCHIAVO (1790-1790)

1-2- **Giovan, POSCHIAVO** (1791-1854). Il épouse à POSCHIAVO en 1820 Catherine SEMADINI.

1-3- **Giacomina**, POSCHIAVO (1792-1836). Elle épouse à POSCHIAVO, en 1827 Gallaso STEFFANI.

1-4- **Pierre OLGATI** – Né le 28/09/1794 à POSCHIAVO. Il épouse, aux SABLES D'OLONNE, le 12/11/1832, Marie SEMADINI (elle épouse en secondes noces, le 18/04/1849 à BREST, Antoine Passini, et décède à BREST le 08/08/1895). Il est pâtissier lors de son décès à BREST Recouvrance, le 06/05/1848.

Six enfants, dont quatre morts en bas âge. Ont survécu :

1-4-1- **OLGIATI, Pierre Marcel** – BREST Recouvrance, le 11/12/1833 (Gaspard OLGATI, pâtissier, 26 ans, son oncle, est témoin) - Pâtissier, décède à BREST Recouvrance le 04/08/1887 – Epoux de Ursina POZZI, sans profession, décédée à BREST le 08/03/1882 (âgée de 44 ans, née à POSCHIAVO, de Antoine et Jacobea THOMAS. Ils se sont mariés à POSCHIAVO le 26/08/1856.

1-4-1-1- **Pierre Antoine**, BREST, 1857-1863

1-4-1-2- **Antoine Gaspard Victor**, BREST 1859

1-4-1-3- **Joseph**, BREST, 1860-1862

1-4-1-4- **Victor**, BREST 07/07/1862. Il épouse le 13/12/1886 à Rennes Emilie FRINTZ, et décède à BREST le 01/08/1898

1-4-1-5- **Marie Ernestine** – BREST Recouvrance, 07/07/1864. Epouse de Alphonse Charles LE ROY, commerçant, témoin en 1895, en tant que beau-frère, au mariage de Pierre OLGATI, ci-dessus. Remariée le 27/07/1904, à ORLEANS, avec Benoit Julien Germanique MAROLLE, propriétaire, âgé de 62 ans, domicilié à CHARTRES (28) et auparavant à ORLEANS, 44 bis rue de Coulmiers, veuf en premières noces de Louise Marie DUVAL, divorcé en deuxième de Aline Amélie MAUDUIT. Il était né à BOUVILLE (28) le 22/05/1842. Marie Ernestine est alors maîtresse de pension, âgée de 40 ans. Elle réside 17 rue de Loigny à ORLEANS. Les parties ont fait passer un contrat de mariage devant maître Besnard, notaire à CHARTRES (28). Outre sa sœur, son autre témoin est une "amie", Elise FATTON, veuve WILLOME, rentière, âgée de 75 ans, domiciliée à ORLEANS. Marie Ernestine décède à PERRIGNIER (74) le 06/01/1946, sans profession, où elle est enterrée (mais la tombe n'existe plus : courriel de la mairie de PERRIGNIER du 01/10/2014).

1-4-1-6- **Maria**, BREST, 1868-1888

1-4-1-7- **Joséphine** – Née à BREST le 04/12/1870. Elle est domiciliée à QUIMPER lors de son mariage avec Nicolas LE ROY (ci-dessus) en 1893. En 1904 elle réside 1 rue Pierre Lescot, à PARIS (1er), femme LE ROY, sans profession (elle est témoin au remariage de sa sœur à ORLEANS). Elle meurt le 28/02/1923 à BREST. Il est à noter que c'est elle qui écrit à Walter PACH après la mort de Jean LE ROY, son neveu, et non la mère de ce dernier.

1-4-1-8- **Pierre** – Né à BREST le 28/08/1872. Sans profession, il épouse à QUIMPER, le 21/05/1895, Rosa OLGATI, qui suit. Il est domicilié de droit à BREST et de fait à QUIMPER. Mort pour la France le 25/11/1916 à VAUX-DEVANT-DAMLOUP (55)

1-4-1-9- **Jules Jean**, BREST 26/08/1875

1-4-1-10- **Ursina**, BREST 10/09/1877. Tante de Jean LE ROY, c'est sans doute elle qui porte le diminutif de Sina (voir enveloppe). Elle épouse (à PARIS ? où elle fut directrice d'école rue Nicolò, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, d'après l'enveloppe) Maurice DECROP, pharmacien. Né le 18 juin 1878 rue Kéréon à QUIMPER où son père est pharmacien (d'une famille originaire du Nord), Maurice DECROP meurt pour la France, à son domicile, le 4 avril 1918 des suites d'une maladie contractée en service. Il était pharmacien auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires. Les annotations écrites d'une main anonyme sur l'enveloppe nous donnent quelques renseignements sur Sina OLGATI : "Directrice avec Lucienne DECROP de mon école de Paris, 48 rue Nicolò, PARIS 16<sup>e</sup>. Sina était originaire de Milan. Extrêmement cultivée, menue, une merveilleuse oratrice, mariée à Maurice DECROP frère aîné de Lucienne - Il est mort des suites de la guerre et leur unique enfant est aussi mort âgé de [2 ans] à BERCK - Sina atteinte de tuberculose est allée à DAVOS et est morte là [en] 15 je pense. Je me rappelle lui avoir écrit à Davos. Elle était une créature charmante qui excellait dans la cuisine italienne.

**1-4-1-11- Rachel**, BREST, 1880-1881

**1-4-2- Victor Léoni**, BREST, 24/03/1843. Il épouse en 1886 à BREST Adélaïde Sarah MAGNUS.

**1-4-2-1- Pierre Maurice** – BREST, 10/11/1886. Enseigne de vaisseau, il est pilote dans l'aviation maritime. Il est abattu le 9 mai 1917 à Salonique.

**1-4-2-2- Henriette** – BREST, 14/06/1890 – BREST, 19/01/1962 – Elle épouse à Paris 6e, le 20/09/1917, Antoine Maurice René CAZEAU. Elle était religieuse.

**1-5- Joseph**, POSCHIAVO, 1798 – 1801

**1-6- Dominique** (femme), POSCHIAVO, 1800 – 1877

**1-7- Joseph** – Né à POSCHIAVO le 18/09/1803. Epoux de Catherine GODENZI, puis de Marie Anne GIOVANELLI. Il décède à POSCHIAVO le 23/08/1894. Tous les enfants qui suivent sont du premier lit

**1-7-1- Giacomina**, POSCHIAVO, 1828

**1-7-2- Comino** – 14/03/1830, POSCHIAVO – Epouse à QUIMPER, le 09/02/1858, Mélina ZHA, née le 25/09/1840, à PONT-L'ABBE, fille de Barthélémy, dcd, et de Anna WONPORTA. Témoin, Gaspard OLGATI, oncle paternel du marié.

**1-7-3- Pierre**, POSCHIAVO, 1833

**1-7-4- Elizabeth** – 30/07/1837, POSCHIAVO – Epouse à QUIMPER, le 15/12/1859, Dominique BARTH, né le 05/04/1824 à GUARDA (Suisse). Témoin, Gaspard OLGATI, oncle paternel de la mariée.

**1-7-5- Marie** – 24/10/1844, POSCHIAVO – Sans profession, elle épouse à QUIMPER, le 19/10/1869, Jean WILHEM, né le 03/03/1841 à IGIS (Suisse), pâtissier confiseur, fils de Chrétien et de Ursule FLORIN. Il est domicilié à ANGERS lors de son mariage, ses parents, toujours en Suisse.

**1-7-6- Joseph** – 21/07/1847, POSCHIAVO – Décédé en 1899. Pâtissier, confiseur, il épouse à QUIMPER, le 10/03/1873, Marie Célestine TOSIO, née le 15/11/1846 à CONCARNEAU, sans profession, filles de Thomas et de Sophie BRIDEL, domiciliés à QUIMPER (elle décède à QUIMPERLÉ le 26/04/1883). Témoins : Bernard TOSIO, frère de la mariée, Jean Jacques TOSIO, oncle de la mariée, Jean Jacques WILHELM, beau-frère du marié. Ils sont inhumés dans le carré protestant du cimetière St-Marc, à QUIMPER.

**1-7-6-1- Rosa Marie** – Née à QUIMPERLÉ le 05/01/1874. Sans profession, elle épouse à QUIMPER, le 21/05/1895, Pierre OLGATI, ci-dessus.

**1-7-6-2- Marie Sophie** – Née à QUIMPERLÉ le 01/09/1876. Sans profession, elle épouse à QUIMPERLÉ, le 28/04/1896, Jean Guillaume Le Floch, vétérinaire, domicilié à QUIMPERLÉ, né à PLONEIS (où ses parents sont commerçants) le 01/12/1865, veuf de Antoinette Marie Angèle LE LAY. En présence de Pierre OLGATI, pâtissier, 24 ans, beau-frère de la contractante. Elle décède à MORLAIX en 1937.

**1-7-6-3- Joseph**. Né à QUIMPERLÉ en 1878. Il meurt à DAVOS en 1902.

**1-7-7- Catherine**, QUIMPER, 1848. Elle épouse à QUIMPER en 1859 Jean WILHEM, puis, en 1869 à POSCHIAVO, Bernard TOSIO.

**1-7-8- Marie**, QUIMPER, 1850. Elle épouse Jean WILHEM en 1856 à QUIMPER. ?

**1-7-9- Bernard**, 1851

**1-7-10- Elisa**, 1853

**1-8- Gaspard** – 11/05/1806, POSCHIAVO – Pâtissier, épouse à QUIMPER, le 19/02/1840, Barbe APORTA, née le 10/03/1822 à SCHULD (Suisse), fille de Jan et de Monique ARQUINT. Il épouse en secondes nocces, à QUIMPER, le 16/05/1866, Catherine TOSIO, née le 27/12/1837 à POSCHIAVO (Suisse), sans profession, fille de Antoine, + à POSCHIAVO le 29/07/1862, et de Catherine Costa, domiciliée à POSCHIAVO (elle décède le 03/05/1903 à QUIMPER). Les témoins du second mariage sont Jacques TOSIO, frère de la mariée et Thomas TOSIO, cousin. Il est propriétaire, âgé de 61 ans, à la naissance de son fils en 1867. Epoux de Catherine TOSIO, ménagère, 29 ans à la naissance de leur fils en 1867. Il décède à QUIMPER le 03/12/1883.

**1-8-1- Pierre** – Né à ERGUE-GABERIC, manoir de Kerellan, le 20/05/1867. Les témoins sont Jacques TOSIO, 42 ans, et Thomas TOSIO, 46 ans, pâtissiers. Pâtissier, domicilié à QUIMPER en 1901. Epoux de Anne Elisabeth TOGNINA, née à BLOIS vers 1876

**1-8-1-1- Ida Antoinette Bettina** – Née à QUIMPER, rue de la Halle, le 01/05/1901 – Elle épouse à BLOIS, le 08/05/1923, Albert TOGNI-NA. Les déclarants sont Antoine OLGATI, docteur médecin, oncle de l'enfant, et Antoine TOSIO, 40 ans, pâtissier, cousin. En 1951, elle épouse en secondes nocces Gaspard SEMADENI. Elle décède le 10/10/1990 à POSCHIAVO.

**1-8-2- Antoine Gaspard Victor**, docteur médecin – Né à QUIMPER le 28/03/1870. Mort à QUIMPER le 10/05/1948. Il avait épousé Suzanne BEAURET à Paris, en 1906. En 1896 il écrit un ouvrage, *Indications de la splénectomie dans l'hypertrophie malarique de la rate*.

**1-8-2-1- Jean**, né en 1896

**1-8-2-2- Denise**, née en 1898

**1-8-2-3- Pierre**, né en 1907 à QUIMPERLÉ. Il épouse Aude MONOD en 1926, et décède à PARIS en 1985.

**Source : site <http://www.genealogia.ch/poschiavo/Dorf/2136.html>**

## Sources :

- *Le Prisonnier des mondes*, Société d'éditions Mansi et Cie, Paris, 1913.
- *Le Cavalier de Frise*, Jean Le Roy - Typographie François Bernouard, Paris, 1928
- *Le Cap de Bonne-Espérance*, suivi de *Discours du Grand Sommeil*, Jean Cocteau – NRF Gallimard, réédition 2003
- Correspondance Jean Cocteau et Guillaume Apollinaire, présentée par Pierre Caizergues et Michel Decaudin – Jean-Michel Place, 1991
- Jean Cocteau, *Le seuil et l'intervalle – Hantise de la mort et assimilation du fantastique*, Enrico Castronovo – L'Harmattan
- *Les noms qui ont fait l'histoire de Bretagne*, Pierre-Marcel Adema - Coop Breizh, 1997
- *Anthologie des Ecrivains Morts à la Guerre*, t. II, p. 505
- *Les cahiers du 19e R.I.*, t. II, pp. 19, 20
- *Mémoires de Hommes*, site internet du ministère des Anciens combattants
- Etat-civil, Archives municipales de Quimper
- *La Revue du mois*, Neuvième année, tome XVIII, Juillet-Décembre 1914

La Société des Amis de Louis Le Guennec vient d'éditer un ouvrage, sur Jean Le Roy, ce poète oublié qui comprend, outre sa biographie, rédigée par Jean-François Douguet, une analyse de son oeuvre et sa place dans le foisonnement intellectuel de l'époque (1913-1914) écrite par Alain Le Grand-Velin, et suivi de la réédition des deux recueils de poèmes de Jean Le Roy: *Le prisonnier des mondes*, 1913 et *Le cavalier de frise*, 1924, ensemble des oeuvres recueillies par Jean Cocteau après la mort de son ami.



# Un cas de mise sous séquestre de biens d'émigrés pendant la Révolution en Bretagne : le dossier Le Rouge de Guerdauid (2<sup>e</sup> partie)

par Yves SAINT-JALM

## Un partage qui ne règle pas tout

Le passage des experts priseurs dans les campagnes, pour évaluer les biens de l'héritage Guerdauid, n'était pas sans avoir mis la puce à l'oreille des habitants, et la nouvelle qu'un partage était en préparation a dû se répandre assez rapidement. Cela incita certains à prendre les devants.

C'est ainsi que Joseph Raoul, de Plougouven, qui avait déjà acquis le Manoir de Mézedern, se rendit précipitamment à Quimper où il soumissionna pour le moulin de Mézedern. Il avait toutefois une raison objective de vouloir l'acheter, car il s'était remarié quelque temps auparavant avec une des filles de Jean Le Bivillon, qui était le meunier en activité de ce moulin. Il lui fut vendu le 27 messidor an IV (10 juillet 1796) par l'administration des domaines, qui n'était peut-être pas au courant qu'un partage était en préparation à Morlaix. Le même moulin fut attribué aux deux sœurs Le Rouge quelques temps après au cours du partage.

Cet imbroglio finit par se résoudre assez facilement. Devant les véhémentes protestations des deux sœurs et leur demande officielle d'annulation de l'adjudication, Joseph Raoul ne paya pas la première échéance de son acquisition et fut déchu de celle-ci.

Le moulin put donc revenir à Marie Louise et Marie Renée Le Rouge, conformément au partage.

L'affaire du convenant de Kerudoret en Lannéanou et du convenant du Moguérou Bras en Plougouven fut beaucoup plus longue à trouver sa conclusion.

L'ancien député Guillaume Le Lay était le domanier de Kerudoret, tandis que sa sœur Françoise, veuve de Sulpice Laizet, ainsi que son neveu Georges Laizet, étaient les domaniers du Moguérou Bras. Ceux-ci décidèrent de racheter leurs rentes respectives, conformément à la loi du 29 août 1792 sur le domaine congéable, juste avant le partage. Ils le firent auprès de l'administration du Finistère, alors que, de nouveau, le partage attribuait peu après les deux convenants aux sœurs Le Rouge.

La situation était complexe parce que le droit au rachat par le domanier était juridiquement valable.

Marie Louise et Marie Renée Le Rouge auraient pu accepter cette situation en demandant à l'administration de leur rembourser les deux rachats. Mais elles choisirent de les contester au motif que ces domaniers avaient, selon elles, bénéficié d'une sous-estimation frauduleuse de la valeur de cette rente. Elles sollicitèrent officiellement l'administration du départe-

ment du Finistère pour obtenir l'autorisation d'en demander l'annulation en justice, en présentant l'argument que cette sous-estimation avait lésé aussi bien la Nation qu'elles-mêmes. Les administrateurs reconnurent le bien fondé des arguments présentés<sup>1</sup> et donnèrent leur aval.

Mais l'ancien constitutionnel Guillaume Le Lay et Georges Laizet, son neveu, avaient de solides appuis politiques. Ce dernier fut même élu président de l'administration du canton de Plougouven le 17 nivôse an VI (6 janvier 1798), poste qu'il conserva jusqu'au rétablissement des municipalités en l'an VIII. Il fut ensuite nommé maire de Plougouven, fonction qu'il occupa presque sans interruption jusqu'en 1813.

L'affaire des convenants de Kerudoret et Moguérou Bras resta sans décision pendant plusieurs années. Finalement, ce ne fut que sous le Consulat, le 9 vendémiaire an XI (1<sup>er</sup> octobre 1802), que la préfecture du Finistère débouta définitivement Marie Louise et Marie Renée Le Rouge de Guerdauid de toutes leurs demandes et valida les rachats des deux convenants.

Par contre, les deux sœurs étaient en droit d'obtenir une compensation de la part de l'Etat, parce que les deux convenants avaient été inclus dans le partage alors qu'ils n'auraient pas dû l'être.

Restait à définir cette compensation, car l'arrêté préfectoral suggérait de l'effectuer par une restitution de biens attribué à la Nation lors du partage. Ceci ne pouvait satisfaire les deux sœurs, car la valeur de la part de la Nation à la fin du partage était trop faible pour compenser la valeur des deux convenants.

## Liquidation

Les dossiers de créances déposés en 1792 par les trois domestiques de Jean François Le Rouge et les trois commerçants de Morlaix furent traités par l'administration du Finistère en vendémiaire an VI (septembre - octobre 1797). Tous reçurent une indemnisation. C'était toutefois trop tard pour le quincaillier Lemierre, décédé entre temps, et sa veuve obtint le dédommagement.

Après le partage, il restait à liquider les comptes résultant de la période de l'indivision entre la Nation et les deux sœurs Le Rouge. En effet, l'administration avait perçu des rentes convenancières, foncières et censives pendant plusieurs années, alors que les deux sœurs les avaient, elles, encaissées pendant la courte période où elles avaient obtenu la jouissance provisoire de ces biens.

<sup>1</sup> Ce qui explique peut-être pourquoi Guillaume Le Lay et Georges Laizet ont tenu à faire le rachat avant le partage et non après, ce qu'ils pouvaient tout aussi bien faire selon la loi.

Par ailleurs, quelques dépenses devaient aussi être prises en compte, notamment des frais de gardiennage des bois de haute futaie. Tout cela devait être partagé entre elles et l'Etat.

Mais le litige non résolu sur les deux conventions était un obstacle à cette liquidation. La décision du 9 vendémiaire an XI débloqua le processus. Marie Louise, Marie Renée Le Rouge et son mari Pierre de Loz présentèrent alors à l'administration les comptes de recettes et dépenses pour tous les biens en question se référant à la période du 15 prairial au 22 fructidor an III. Ces comptes furent certifiés conformes à Morlaix le 18 vendémiaire an XI (10 octobre 1802).

De plus, par pétition du 19 pluviôse an XI (8 février 1803) déposée à la préfecture du Finistère, ils demandèrent le remboursement par l'État de la valeur des conventions de Kerudoret et Moguerou Bras, dont ils avaient été évincés. Les bureaux des perceptions de Morlaix et Guerlesquin communiquèrent de leur côté les comptes de recettes et dépenses pour la période de mise sous séquestre du patrimoine.

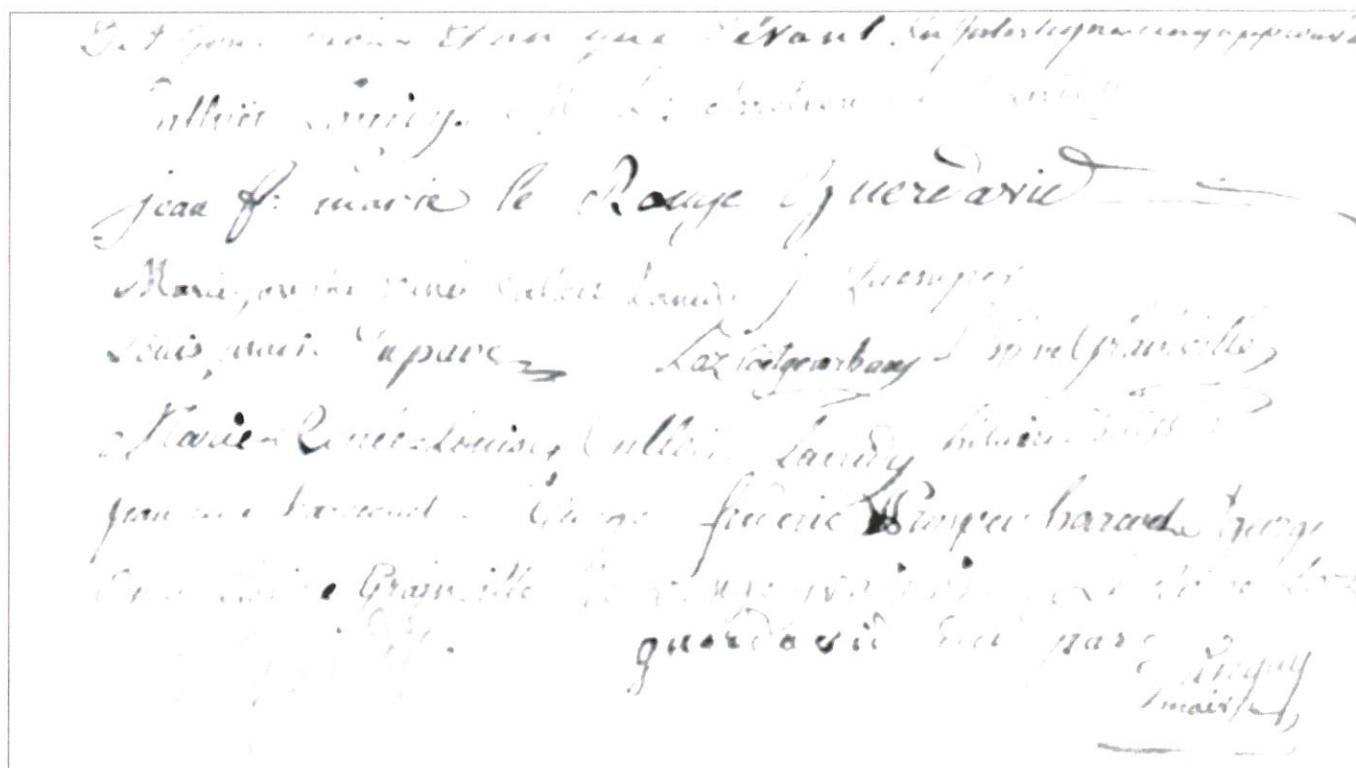
Il y eut de nombreuses contestations de part et d'autre sur l'ensemble des comptes présentés.

Finalement, la liquidation fut prononcée par arrêté préfectoral du 21 frimaire an XII (13 décembre 1803), par lequel Marie Louise et Marie Renée Le Rouge de Guerdauid furent déclarées créancières de la République d'une somme de 338,77 francs. Il n'est pas certain que toutes les demandes de ces dernières aient été prises en compte, notamment en ce qui concerne les deux conventions<sup>2</sup>. Au regard de l'Etat, ce dernier décret mettait un point final au dossier Le Rouge de Guerdauid.

## Le retour des émigrés

Mais avant la prononciation de la liquidation du dossier Le Rouge de Guerdauid, on avait assisté à la réapparition en Bretagne des émigrés.

En effet, le 7 messidor an IX (26 Juin 1801), le citoyen Yves Tanguy, maire de Plouigneau, préside dans sa mairie la cérémonie de mariage du "citoyen Jean François Le Rouge-Guerdauid<sup>3</sup> et de



**Extrait du registre des mariages de la commune de Plouigneau an IX, le 7 messidor.**

### **Mariage de Jean François Le Rouge de Guerdauid et Marie Calloët de Lannidy.**

On reconnaît les signatures suivantes, de haut en bas :

- Etienne Calloët de Lannidy (père de l'épouse), M.L. Chrétien de Lannidy (mère de l'épouse)
- Jean François Marie Le Rouge de Guerdauid (époux)
- Marie Joséphe Renée Calloët de Lannidy (épouse), Jacques Quemper (ami de l'épouse)
- Louis Marie Du Parc, Pierre de Loz de Coëtgourhant, Guillaume de L'Espine de Grainville (beaux-frères de l'époux)
- Marie Renée Louise Calloët de Lannidy (sœur de l'épouse), Hilaire de la Boissière (cousin de l'épouse)
- Jean René Harscouët de St George, Frédéric Prosper Harscouët de St George (cousins de l'épouse)
- Omer de L'Espine de Grainville (neveu de l'époux), Marie Louise, Marie Renée & Marie Gabrielle Le Rouge de Guerdauid (sœurs de l'époux)
- Plassart (agent municipal), Tanguy (Maire de Plouigneau)

<sup>2</sup> Deux lettres datées de 1818 figurant à la fin du dossier Guerdauid suggèrent que la famille envisagea, à cette époque, de rouvrir le dossier des conventions de Kerudoret et du Moguerou Bras, avant d'abandonner rapidement cette idée.

<sup>3</sup> A cette époque les particules des noms des anciens aristocrates étaient omises dans les actes d'état-civil.

la citoyenne Marie Renée Josèphe Calloët-Lannidy". Celle-ci est la fille d'Etienne René Calloët de Lannidy<sup>4</sup>, qui possédait des terres à Plouigneau, Botsorhel et Lannéanou.

Parmi les témoins qui ont signé l'acte on trouve Louis Marie du Parc, Guillaume Marie de L'Espine de Grainville, Pierre de Loz de Coëtgourhant et leurs trois épouses Marie Louise, Marie Gabrielle et Marie Renée Le Rouge de Guerdauid.

A cette date donc, tous les membres de la famille qui figuraient sur les listes des émigrés se trouvent de manière légale en Bretagne. Le Premier consul Napoléon Bonaparte avait souhaité apaiser les divisions nées de la Révolution et avait mis en place une politique dans ce sens.

C'est sûrement l'arrêté du 28 vendémiaire an IX (19 octobre 1800) qui a déclenché cette vague de retours. Il permet aux Français émigrés de rentrer en France, en échange de la simple prestation d'un serment de fidélité à la constitution.

L'acte de mariage mentionné ci-dessus permet de préciser que Jean François Le Rouge de Guerdauid fut hébergé, à son retour, par Pierre de Loz de Coëtgourhant et Marie Renée Le Rouge de Guerdauid, en leur domicile place de la Liberté à Morlaix.

Louis Marie du Parc, son épouse et ses enfants logèrent au manoir de Rosampoul en Plougouven, demeure de Joseph René du Parc, frère de Louis Marie, qui n'avait pas émigré. C'est une indication qu'il s'agissait vraiment d'un retour de l'étranger.

Quant à Guillaume Marie de L'Espine de Grainville, il revint officiellement chez lui au manoir de Grainville en Plouigneau où il vivait plus ou moins clandestinement depuis 1796. Ces ex-émigrés assistèrent donc aux derniers démêlés de leurs deux sœurs et beau-frère avec l'administration sur le dossier Guerdauid.

La famille réussit à récupérer le manoir de Mézedern en l'an X. On s'en souvient, celui-ci avait été acheté sous la Convention par Joseph Raoul, cabaretier de Plougouven.

Or, celui-ci était décédé le 1er floréal an VII (20 avril 1799), laissant une veuve et une nombreuse famille. Un accord fut trouvé avec celle-ci qui permit la restitution du manoir.

En définitive une bonne partie du patrimoine de la famille avait pu être conservé, notamment les deux manoirs et presque toutes les possessions sous domaine congéable incluant le troisième manoir.

Outre les deux conventions de Kerudoret et du Moguérou Bras, la famille avait perdu quatre métairies (Mézedern et Moguérou Bian en Plougouven, Coat Ollier et La Croix Blanche en Lannéanou).

Un peu plus tard, la famille Guerdauid procéda à une redistribution et un partage de ce patrimoine en rendant aux ex-émigrés leur part d'héritage.

En particulier, Marie Louise conserva des terres situées principalement à Plouigneau.

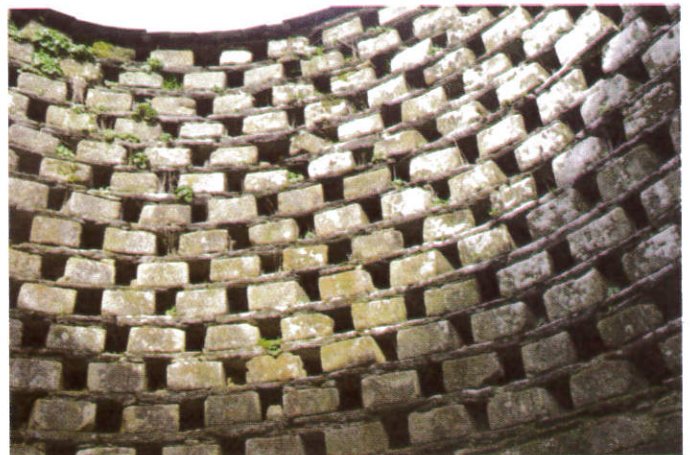
Marie Renée, qui avait sans doute été, avec son mari, la cheville ouvrière de la stratégie de sauvegarde du patrimoine de la famille, conserva une part importante comprenant le manoir de Mézedern et des terres sises à Plougouven et Lannéanou.

Jean François recouvra le manoir de Guerdauid<sup>5</sup> et une bonne partie des terres de Lannéanou et Botsorhel.

La part de Marie Gabrielle reste à être précisée.

## Après la Révolution

Les anciens seigneurs avaient changé de statut car leurs anciens droits seigneuriaux avaient disparu à jamais. Mais,



Le colombier est le seul vestige de l'ancien manoir de Guerdauid

<sup>4</sup> Etienne René Calloët de Lannidy (1748-1805), resta en Bretagne pendant la Révolution. Il fut emprisonné sous la Terreur et libéré après Thermidor. Ses biens n'avaient été confisqués que momentanément.

<sup>5</sup> Le vieux manoir de Guerdauid fut démoli par la fille aînée de Jean-François Le Rouge de Guerdauid, qui en avait hérité après son décès. Il a été remplacé par une demeure plus "moderne". Il ne reste de l'ancien manoir que le colombier.

comme le montre cette histoire, le patrimoine des familles nobles après la Révolution pouvait encore être très substantiel, même pour ceux qui avaient émigré.

Beaucoup s'établirent comme propriétaires fonciers, vivant pour la plupart de leurs rentes et trouvèrent rapidement leur place parmi les notables locaux à partir du premier Empire.

La Restauration, malgré son nom, se trouva dans l'impossibilité de revenir sur les transferts de propriété qui avaient eu lieu sous la Révolution. En effet, ces transferts avaient créé plusieurs millions de nouveaux petits propriétaires dont le poids politique était déterminant et qui étaient hostiles à toute remise en cause.

Finalement, le gouvernement choisit la solution d'une loi d'indemnisation. Celle-ci fut adoptée en 1825 et est connue sous le nom de "*loi du milliard des émigrés*"<sup>6</sup>. Les anciens aristocrates qui estimaient avoir été spoliés reconnaissaient la nature irrévocable de cette situation contre une indemnisation par l'État.

La famille Le Rouge de Guerdauid déposa un dossier pour les biens vendus avant le partage et reçut l'indemnisation prévue.

Après 1805, date de la mort de son beau-père, Jean François Le Rouge de Guerdauid s'installa au manoir de Keraël en Botsorhel, provenant de l'héritage de son épouse.

En joignant cet héritage au sien, il était probablement devenu l'un des plus importants propriétaires fonciers des communes de Botsorhel et Lannéanou.



*Le manoir de Keraël en Botsorhel, propriété jadis de la famille Clisson (seigneurs de Keralio et Keraël), puis résidence du comte Jean François Le Rouge de Guerdauid, maire de Botsorhel*

Il s'accommoda fort bien du premier Empire et fut nommé en 1808, maire de Botsorhel. Il conserva cette fonction sous la

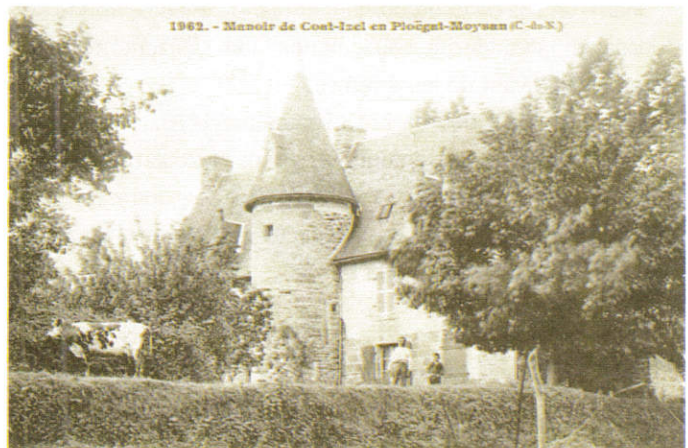
Restauration, régime dont il fut certainement un chaud partisan, comme le reste de la famille d'ailleurs.

Le nouveau régime, à défaut de pouvoir restaurer l'ancien régime d'avant 1789, distribua des titres à l'ancienne noblesse. Jean François devint ainsi le premier comte de Guerdauid.

Comme beaucoup de maires légitimistes, il refusa de prêter serment au régime issu de la révolution de Juillet 1830 et fut remplacé. Il est décédé au manoir de Keraël le 14 septembre 1842, et son épouse le 1er janvier 1860 dans ce même manoir.

Guillaume Marie de L'Espine de Grainville et Marie Louise Le Rouge de Guerdauid vécurent le reste de leur vie au manoir de Grainville<sup>7</sup> en Plouigneau, eux aussi vivant de leurs rentes.

Toutefois Guillaume Marie reprit du service en 1808 comme commis aux écritures de l'armée d'Espagne avant de revenir à Grainville. Il y est décédé le 13 août 1825 et elle le 21 janvier 1826.



*1962. - Manoir de Coat-Izel en Plouégat-Moysan (qui est bien situé dans le Finistère, contrairement à la légende sur la carte postale), résidence du couple Louis Marie du Parc et Marie Gabrielle Le Rouge de Guerdauid avant la Révolution.*

Louis Marie du Parc et Marie Gabrielle Le Rouge de Guerdauid avaient partagé le temps de l'émigration et avaient eu hors de France plusieurs enfants. On peut donc suivre un peu leur vie errante pendant cette époque.

Après le fiasco de l'armée des Princes à Trèves on les retrouve fin 1793 à Aix-la-Chapelle, puis en 1795 à Altona<sup>8</sup> au royaume de Danemark et enfin en 1799 à Leyde aux Pays-Bas, avant le retour de la famille en France.

Le manoir de Coat Izel, où ils habitaient avant l'émigration, avait été mis sous séquestre et vendu comme bien national.

Ce qu'ils firent depuis leur retour jusqu'à la chute de Napoléon reste obscur.

Mais la restauration des Bourbons donna une nouvelle impulsion à la carrière de Louis Marie. Dès la fin 1814, il reçut

<sup>6</sup> Le coût total de cette indemnisation pour l'Etat était en fait assez inférieur au milliard de francs. Mais cette loi choqua l'opinion parce qu'il s'agissait de distribuer de l'argent public à une catégorie déjà aisée de la population. Elle avait néanmoins, sur le plan juridique, l'avantage de solder le contentieux né de la confiscation et ainsi de conforter les acheteurs de biens nationaux dans leur propriété. Donc l'opposition trouva la formule choc du "milliard des émigrés", qui fit mouche et contribua fortement à l'impopularité du régime.

<sup>7</sup> Le manoir de Grainville n'existe plus. Il a brûlé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un quartier moderne de Plouigneau en occupe maintenant l'emplacement. Seul le nom d'une rue : "Allée de Grainville" en perpétue le souvenir. La métairie de Grainville abrite aujourd'hui le musée rural trégorrois.

<sup>8</sup> Devenue allemande en 1864, Altona est aujourd'hui un quartier de la ville de Hambourg en Allemagne.

le titre de vicomte du Parc, ainsi qu'un grade de colonel de cavalerie.

Il obtint d'abord un poste au collège militaire de La Flèche, avant de devenir cadre à l'institution des Invalides qui, à cette époque, avait des succursales en province. C'est ainsi qu'on le retrouve en poste successivement à Arras, Avignon et enfin Paris. Sa femme et une partie de ses enfants l'ont suivi dans ces déplacements.

Il a été décoré de la Légion d'honneur en 1816. Son décès intervient à Paris le 17 février 1823.

Marie Gabrielle Le Rouge de Guerdauid s'est éteinte le 1er octobre 1837 à Souvigny-de-Touraine (Indre-et-Loire) dans une demeure appartenant à l'une de ses filles, la comtesse de Lussac. Il est probable que le couple ne possédait plus rien de significatif en Bretagne, puisque leurs enfants n'y vécurent jamais<sup>9</sup>.

Pierre de Loz de Coëtgourhant et Marie Renée Le Rouge de Guerdauid s'établirent au manoir de Mézedern<sup>10</sup> en Plougouven, vivant de leurs rentes.

Pierre de Loz y décéda le 13 septembre 1828.

Marie Renée et ses enfants vendirent Mézedern en 1841. Elle alla vivre à Morlaix et s'est éteinte à son domicile morlaisien le 25 mai 1848 à l'âge respectable de quatre-vingt dix ans, dernière survivante de la fratrie.

Avant la Révolution, la famille Le Rouge de Guerdauid était le plus important propriétaire foncier de Lannéanou devant les Calloët de Lannidy. Ils ont émergé, après la Révolution en étant toujours le plus important propriétaire foncier de cette commune. Cela était dû pour une part à la préservation d'une partie importante du patrimoine d'avant 1789, et pour l'autre part à l'alliance entre ces deux familles.

Les mêmes raisons en faisaient de plus, d'importants propriétaires fonciers des communes de Botsorhel, Plougouven et Plouigneau. La plus grande part des terres leur appartenant continua à être exploitée sous le régime du domaine congéable comme avant la Révolution. Cela est confirmé par les matrices du cadastre napoléonien pour ces communes.

Mais bien entendu, cela ne signifiait pas un retour à la pratique de l'Ancien Régime, puisque le droit s'appliquant à ce régime avait été réformé. La situation post-révolutionnaire perdurera une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans cette petite partie du Trégor en tous cas, l'épisode de la Révolution Française, n'a pas produit de changement radical de la structure de la propriété foncière et l'analyse du dossier Le Rouge de Guerdauid permet en partie de comprendre pourquoi.

**yves.saint-jalm@orange.fr**



*Mezedern*  
Photo : Yves Saint-Jalm

<sup>9</sup> On les retrouve en Ile-de-France, dans le Lyonnais et le Dauphiné, en Belgique et même dans l'Empire Austro-Hongrois.

<sup>10</sup> Le manoir de Mézedern existe toujours et est classé monument historique. Après bien des vicissitudes et avoir failli disparaître, il a été sauvé et superbement restauré par ses propriétaires actuels.



Manoir et chapelle de Mezedern  
Photos Jean François Pellan



#### Sources :

- Dossier Guerdauid ; AD Finistère Quimper, cote 1 Q 3093.
- Procès verbaux de vente de biens nationaux ; AD Finistère Quimper, cotes 1 Q 277, 279 & 280
- Données généalogiques ; AD Finistère, Côtes d'Armor, Indre-et-Loire, Archives de Paris, Archives municipales de Quimper et Avignon, Base RECIF du CGF, Base CORAIL du CG22 ; Base LEONORE de la Légion d'honneur.
- Preuves de noblesse pour la Grande écurie ; BNF, département des manuscrits français 32106 et 32107 ; transcription sur [www.tudchentil.org](http://www.tudchentil.org)
- Pierre-Louis Le Caron : *Code des émigrés ou recueil des dispositions législatives concernant les impositions, le séquestre, la confiscation, la régie et la vente des biens des anciens propriétaires appelés à recueillir l'indemnité, de 1791 à 1825* ; Paris 1825 ; consulté sur : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr).
- Louis Le Guennec : Plougonven, étude archéologique historique et ethnographique ; Réédité par "Les amis de Louis Le Guennec", Quimper 1986.
- Léon Dubreuil : *Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution* ; Oberthur, Rennes 1915
- Agnès Himeur : *La famille L'Espine de Grainville à travers une ferme en Trégor et son livre de compte* ; Bulletin de la Société Archéologique du Finistère 130, 269-290 (2001)
- Louis de La Roque et Édouard de Barthélemy : *Catalogue des gentilshommes de Bretagne qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux États généraux de 1789, publié d'après les procès-verbaux officiels*, E. Dentu Paris 1865 ; consulté sur : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr).
- Notices sur les paroisses : Locmaria-Quimper ; Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie du diocèse de Quimper 1924 ; consulté sur [www.geneanet.org](http://www.geneanet.org).



- | | | | | | | | | | **von EGKH und HUNGERSBACH** Adèle Mélanie Caroline, °26/11/1851 GRAZ (AUT), +16/11/1919 LYON  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Maurice Gabriel Timoléon, °10/10/1827 POMEYS (69), +28/01/1910 ST-DIDIER-DE-LA-TOUR (38)  
 x 25/09/1866 LYON **du COLOMBIER** Justine Marie, °17/01/1843 LYON, +13/01/1924 LYON  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Marie Aimé Antoine Charles "Maurice" °04/05/1868 LYON, +28/07/1898 SAINT-BERON 73  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Marie Charles "Henri", °07/05/1869 LYON, +22/09/1940 ST-DIDIER-DE-LA-TOUR (38)  
 x 16/06/1920 PARIS **de PAUL** Anne Catherine Marie, °04/03/1882 PARIS, +22/04/1975 ST-JEAN-LE-VIEUX (64)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Adélaïde Jeanne Marie Yvonne, °09/05/1870 LYON,  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Alain François Marie Raphaël °14/08/1871 VOIRON (38), +30/12/1949 LYON  
 x 08/01/1900 VILLARS-SUR-GLÂNE (SUI) **de ZURICH** Marie-Joséphine Mélanie "Lucy", °06/03/1878 FRIBOURG SUI, +17/08/1936 ST-DIDIER-DE-LA-TOUR (38)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Anne Marie Yvonne Aimée Ludovic, °22/05/1873 VOIRON (38), + 14/11/1929 MEZENS (81)  
 x 08/10/1894 MURINAIS (38) **de SOLAGES** Achille Clément "Henri" Marie, °15/10/1870 BLAYE-LES-MINES (81), +26/05/1961 MEZENS 81  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Adélaïde Léonie, °15/08/1829 POMEYS (69), +08/04/1923 MURINAIS (38)  
 x 27/12/1853 MURINAIS **d'AUBERJON de MURINAIS** Antoine Charles François, °11/06/1804 MURINAIS, +15/01/1872 MURINAIS  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Henry °21/11/1830 POMEYS (69), +31 mars 1860 VIENNE<sup>2</sup> (AUT)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Constance Sylvie "Victorine" °13/03/1832 POMEYS (69), +02/11/1912 GRENOBLE (38)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Charles-Louis °08/07/1833 POMEYS, +23/10/1888 PALMA DE MAJORQUE (ESP)  
 Consul de France.  
 x 25/11/1863 COBLENCE<sup>3</sup> (ALL) **von BONIN** Maria-Carolina, °ca 1840 ,  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Charles, °05/05/1867 MANNHEIM<sup>4</sup> (ALL)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Raphaël Alain, °24/10/1834 POMEYS, +31/10/1834 POMEYS  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Camille Berthe Raphaël, °29/10/1836 LYON, +09/01/1904 MERANO<sup>5</sup> (ITA)  
 x [1] 25/11/1863 **von ZELITZ** Thérèse, °ca 1845 /+ 13/07/1866 SUBOTICA<sup>6</sup> (SBR)  
 x [2] **DADANYI de GYÜLVESZ** Constanza, °30/03/1842 TIMISOARA<sup>7</sup> (ROM), +30/06/1880 BRATISLAVA<sup>8</sup> (SLK)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Thérèse Sophie Théodora, °03/11/1869 DÖRNACH (AUT)  
 x [1] **de UIEYSKY** Apolinar, °ca 1858 , +01/12/1898 TIMISOARA (ROM)  
 x [2] **von HOHENBÜHEL** Johann Hans, °29/03/1856 ,  
 x [3] **von BOCHOLTZ-ASSEBURG** Anna, °11/08/1849 ,  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Robert, °22/09/1890 KLAGENFURT<sup>9</sup> (AUT)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Marie-Léonie, °02/05/1841 GRAZ (AUT) + 30/09/1922  
 x 10/07/1867 PARIS **O'KERRINS HYDE** Charles Joseph °07/04/1830 LONDRES (GBR)  
 | | | | | | | | | | **O'KERRINS HYDE** Marie Charlotte Clara, °13/01/1869 PARIS, +16/09/1958 STE-FOY-LES-LYON (69)  
 x 14/06/1897 MURINAIS (38) **LADEY** Aubin Léon Bernard ° 10/02/1867 CHAROLLES (71),  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Jean Marc François Marie, °05/10/1788 PLOUÉGAT-MOYSAN  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Constance Joséphine Hyacinthe Thérèse, °15/01/1790 PLOUÉGAT-MOYSAN, + 11/01/1887 MERY-SUR-MARNE (78)  
 x 30/04/1819 AVIGNON (84) **LIGNAUD de LUSSAC** Antoine, °07/03/1755 LUSSAC-LES-ÉGLISES (87), +19/08/1832 ORLEANS (45)  
 | | | | | | | | | | **LIGNAUD de LUSSAC** Victorine Marie, °03/02/1824 PARIS, +30/12/1904 PARIS  
 x 07/05/1846 PARIS **LESCHASSIER de MÉRY de MONTFERRAND** Emmanuel Jacques °23/04/1806 MEAUX (78), +01/02/1867 PARIS  
 | | | | | | | | | | **LESCHASSIER de MÉRY de MONTFERRAND** Marie Thérèse Philomène Aline, °07/04/1847 MERY-SUR-MARNE (78), +13/01/1929 MERY-SUR-MARNE  
 x 25/01/1881 MERY-SUR-MARNE **VLOT** Paul Louis Esprit °09/11/1832 AZILLE (11), +30/07/1888 OLONZAC (34)  
 | | | | | | | | | | **LESCHASSIER de MÉRY de MONTFERRAND** Marie Mathilde Yolande 23/09/1851 MERY-SUR-MARNE, + 30/05/1933 PARIS  
 x 10/08/1877 MERY-SUR-MARNE **LESUEUR de GIVRY** Camille Gustave 25/10/1846 PRESLES-ET-THIERNY (02), + 20/05/1897 CHERET (02)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Louise Reine, °28/11/1793 AIX-LA-CHAPELLE<sup>10</sup> (ALL), + 16/08/1819 AVIGNON (84)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Charles "Alain" Gabriel Louis °12/08/1795 HAMBOURG ALTONA<sup>11</sup> (ALL), +29/09/1867 BRUXELLES  
 x [1] 21/02/1821 PARIS **de GHELCKE** Mathilde Amélie Julie, °27/07/1799 YPRES<sup>12</sup> (BEL), +01/01/1833 YPRES  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Aline Mathilde Amélie Louise, °15/03/1822 YPRES<sup>13</sup>, +12/07/1881 BRUXELLES  
 x 05/05/1840 YPRES **de THEUX de MEYLANDT** Barthélémy Théodore °27/02/1794 SINT-TRUIDEN<sup>14</sup> (BEL), + 21/08/1874 HEUSDEN-ZOLDER (BEL)  
*Avocat et homme politique, membre du parti catholique, il joua un rôle important dans le processus de la création de l'Etat belge.  
 Premier ministre du Royaume de Belgique de 1834 à 1840, puis de 1846 à 1847, et enfin de 1871 à 1874.  
 Membre de la chambre des représentants à partir de 1831 et constamment réélu.*  
 | | | | | | | | | | **de THEUX de MEYLANDT** Cécile Marie Aline, °25/06/1850 HEUSDEN-ZOLDER (BEL), +15/12/1924 ACHEL (BEL)  
 x 20 avril 1870 BRUXELLES **CORNET d'ELZIUS de PEISSANT** Alfred Charles Eugène Ghislain °21/05/1839 BRUXELLES), +13/04/1898 ACHEL (BEL)  
 | | | | | | | | | | **de THEUX de MEYLANDT** Louise Marie Rafaëlle, °18 mai 1852 HEUSDEN-ZOLDER, +01/12/1923 ANVERS (BEL)  
 x 03/02/1872 BRUXELLES **MORETUS** René Marie Auguste, °02/12/1842 ANVERS, +06/10/1895 ANVERS  
 | | | | | | | | | | **de THEUX de MEYLANDT** Albert Marie Joseph, °21/11/1853 BRUXELLES, + 6/12/1915 BRUXELLES  
*Homme politique. Maire de Heusden de 1879 à 1915. Conseiller provincial du Limbourg de 1875 à 1892.  
 Membre de la chambre des représentants de 1892 à 1908.*  
 x 10/04/1888 BRUXELLES **GOFFINET** Maria Odile Joséphe Constance, °15/12/1860 BRUXELLES, + 01/03/1938 BRUXELLES  
 | | | | | | | | | | **de THEUX de MEYLANDT** Aline Mathilde "Émilie" Louise, °20/07/1855 HEUSDEN-ZOLDER, +26/09/1939 CELLES-EN-HAINAUT (BEL)  
 x 18/04/1882 ANVERS **GILLÈS de PÉLICHY** Alfred Marie Jean Ghislain Hubert, °09/05/1857 CELLES-EN-HAINAUT, +22/06/1929 CELLES-EN-HAINAUT  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Pierre "Gustave" Isidore Louis, °22/09/1823 YPRES, + 01/01/1892 VLAMERTINGE (BEL)  
 x 14/06/1849 MAASTRICHT-HEER (PB) **van DOPFF** Anne Marie Élisabeth, °01/11/1825 MAASTRICHT-HEER (PB), +22/05/1907 IXELLES (BEL)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Marie Élisabeth Anne Mathilde, °17/03/1850 MAASTRICHT-HEER, + 21/09/1867 BLANKENBERGE (BEL)  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Mathilde Alexandrine Aline Marie, °29/07/1852 MAASTRICHT-HEER, + 20/03/1905 SCHAERBEEK (BEL)  
 | | | | | | | | | | **du PARC LOCMARIA** Maurice Théodore Marie Guillaume, °16/05/1854 MAASTRICHT-HEER, +23/09/1952 VLAMERTINGE (BEL)  
 x 06/05/1889 IXELLES (BEL) **SILTZER** Madeleine Marie Julienne Élisabeth, °17/12/1867 IXELLES, +15/03/1951 BRUXELLES  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Jeanne Marie Zénaïde, °25/12/1855 MAASTRICHT-HEER, + 27/02/1859 IXELLES  
 | | | | | | | | | | **du PARC** Gustave "Alain" François Hadelin Marie Ferdinand, °09/11/1859 MAASTRICHT-HEER, + 20/05/1861 IXELLES

<sup>2</sup> Vienne ou *Wien* en allemand : capitale de l'Empire d'Autriche-Hongrie avant 1918

<sup>3</sup> *Coblence* ou *Koblenz* en allemand : ville du Royaume de Prusse en 1863

<sup>4</sup> Mannheim : ville du Grand-Duché de Bade en 1867

<sup>5</sup> *Merano* en italien ou *Meran* en allemand : ville de l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1904

<sup>6</sup> *Subotica* en serbe ou *Szabadka* en hongrois, anciennement *Maria Theresiopolis* en allemand si l'on peut dire : ville de l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1866

<sup>7</sup> *Timisoara* en roumain ou *Temesvar* en hongrois : ville de l'Empire d'Autriche-Hongrie avant 1918

<sup>8</sup> *Bratislava* en slovaque, anciennement *Poszony* en hongrois ou *Pressburg* en allemand : ville de l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1880

<sup>9</sup> Klagenfurt : ville de l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1890

<sup>10</sup> *Aix-la-Chapelle* en français ou *Aachen* en allemand : ville libre du Saint-Empire Romain Germanique en 1793 ; occupée par la France en 1794.

<sup>11</sup> Altona, quartier de Hambourg : ville du Royaume du Danemark en 1795

<sup>12</sup> *Ypres* en français ou *Ieper* en flamand : ville de France en 1799

<sup>13</sup> Ypres : ville du Royaume des Pays-Bas entre 1815 et 1830

<sup>14</sup> *Sint-Truiden* en flamand ou *Saint-Trond* en français : ville des Pays-Bas autrichiens début 1794 ; occupée par la France et annexée dès la seconde moitié de 1794

- du **PARC** Jacques "Gatien" Marie Joseph, °13/03/1863 VLAMERTINGE, + 22/12/1866 VLAMERTINGE  
 du **PARC LOCMARIA** Hadelin "Gustave" Jean Marie Joseph, °08/09/1864 VLAMERTINGE, + 31/07/1946 – HERZELE (BEL)  
 x 29/05/1894 BRUXELLES **van de VOESTYNE** Ghislaine "Marie-Thérèse", °18/11/1870 BRUXELLES, + 06/08/1952 IXELLES  
 du **PARC** Benoît "Raphaël" Marie Joseph, °09/12/1867 VLAMERTINGE, +11/06/1894 IXELLES  
 du **PARC LOCMARIA** Emile "Joseph" Alphonse Antoine Raphaël Marie Augustin, °04/05/1871 VLAMERTINGE, + 17/05/1951 BRUXELLES  
 x 03/05/1899 BRUXELLES **de HEMRICOURT de GRUNNE** Marguerite Marie Charlotte Amicie, °17/07/1875 THIEUSIES (BEL), +07/02/1948 BRUXELLES  
 x [2] 23/06/1842 – Zemst (Belg.) **van VOLDEN** Zénaïde Marie Joseph, °30/11/1805 BRUXELLES, + 09/05/1860 TOURNAI (BEL)
- du **PARC** Marie "Emma" Pauline Anne, °26/07/1843 YPRES, +27/04/1902 BRUXELLES  
 x 31/05/1861 BRUXELLES **de LANNOY** Charles Maximilien Marie Joseph, °12/09/1828 BRUXELLES, + 13/05/1901 BRUXELLES  
 de **LANNOY** Charlotte Marie Joséphe Françoise Zénaïde, °27/09/1863 BRUXELLES, +12/08/1930 PULLE (BEL)  
 x 04/05/1887 BRUXELLES **van de WERVE d'IMMERSEEL** Ludovic Jean Népomucène Marie Joseph, °04/06/1859 ANVERS, +16/12/1943 ANVERS  
 de **LANNOY** Philippe Marie Joseph François Alain, °23/04/1866 BRUXELLES, + 09/03/1937 ANVAING (BEL)  
*Grand Maître de la Maison de la Reine Elisabeth de 1919 à 1929. Grand Maréchal de la Cour du Roi Albert Ier de 1929 à 1934.*  
 x 22/06/1897 BRUXELLES **de BEECKMAN** Rosalie Ghislaine Marie Adrienne Françoise, °13/09/1877 BRUXELLES,  
 de **LANNOY** Aline Marie Joséphe Adrienne Françoise, °07/09/1867 BRUXELLES, +22/01/1936 BRUXELLES  
 de **LANNOY** Anna Louise Marie Joséphe Françoise Antoinette, °28/03/1870 BRUXELLES, + 27/03/1943 IXELLES  
 x 22/06/1906 IXELLES (Belg.) **BURNELL** Auguste Stanislas Marie Joseph 28/03/1845 AALST (BEL), +16/01/1918 FOLKESTONE (GBR)  
 de **LANNOY** Marie Anne Joséphe Françoise Antoinette °27/04/1873 IXELLES, + 07/06/1961 YERCAUD (IND)  
 de **LANNOY** Gustave Adhémar Marie Joseph Antoine °18/03/1875 BRUXELLES, +22/03/1925 UCCLE (BEL)  
 x 31/07/1905 BRUXELLES **van PRAET** Marthe Marie Nathalie Valérie Octavie Edouarde, °16/01/1884 BRUXELLES, +26/05/1954 UCCLE  
 de **LANNOY** Antoinette Marie Joséphe Françoise, °24/02/1876 BRUXELLES, +30/01/1941 IXELLES  
 x 04/11/1902 BRUXELLES **de CHERISEY** Jean Louis Octave, °01/01/1867 LILLE (59), +29/03/1937 BERCHEM-SAINTE-AGATHE (BEL)  
 de **LANNOY** Baudoin Gustave Louis Marie Joseph Antoine "François", °10/12/ 1878 BRUXELLES, +15/10/1901 ANVAING  
 de **LANNOY** Maurice Marie Joseph Antoine François, °07/06/1884 ANVAING, +27/04/1942 WOLUWE-SAINTE-PIERRE (BEL)  
 x 11/08/1910 GREZ-DOICEAU (BEL) **de SPOELBERCH** Louise Marie Ghislaine Andrée Charlotte, °12/07/1888 CORTIL-WODON (BEL),  
 + 06/01/1953 WOLUWE-SAINTE-PIERRE (BEL)
- du **PARC** Jean-Louis "Léon" René, °27/03/1798 LEYDE (PB), +21/06/1855 PARIS  
*Capitaine de corvette. Officier du génie maritime. A proposé et expérimenté des dispositifs destinés à améliorer la propulsion à vapeur des navires.*  
 x 08/11/1847 ALGER<sup>15</sup> **DURIU** Marie-Anne, °10/01/1809 BOURGES (18), +12/02/1876 PARIS
- LE ROUGE de GUERDAVID** Marie-Renée Joséphe, °16/03/1758 MORLAIX, +25/05/1848 MORLAIX  
 x 30/06/1790 PLOUËGAT-MOYSAN **de LOZ de COËTGOURHANT** Pierre Marie Nicolas Alexis, °08/07/1757 PLOUNÉVEZ-MOËDEC 22, + 13/09/1828 PLOUGONVEN  
*Lieutenant des vaisseaux du Roi*
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Angelrand François Gabriel Marie, °16/09/1791 PLOUGONVEN, +05/06/1835 PLOUGONVEN  
*Officier dans l'infanterie*
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Pierre Marie Adolphe °06/05/1795 PLOUGONVEN, +21/05/1871 BELLE-ISLE-EN-TERRE 22  
*Officier de marine. Maire de PLOUNÉVEZ-MOËDEC de 1844 à 1866.*  
 x [1] 21/08/1831 PLOUNÉVEZ-MOËDEC **de MONFORT** Méliette Julie, °11/04/1809 GUINGAMP, +21/07/1848 PLOUNÉVEZ-MOËDEC
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Pierre Marie Auguste Joseph Odulphe 13/01/1833 GUINGAMP,  
 x 28/11/1874 PARIS **GOISNARD** Clémence Reine, °18/08/1853 PARIS
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Louis Marie Odulphe, °31/12/1875 CHARLEVILLE-MEZIERES-MOHON (08),  
 x 14/05/1918 PARIS THOMAS Constance Marie, °11/10/1858 VIGNORY (52)
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Arsène Théodore °08/06/1877 CHARLEVILLE-MEZIERES-MOHON  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Constance Clémence Anne Marie, °24/08/1879 CHARLEVILLE-MEZIERES-MOHON, +08/04/1967 LANNION
- DE LOZ de COËTGOURHANT** Méliette Marie, °21/12/1833 GUINGAMP, +29/06/1838 MORLAIX  
**DE LOZ de COËTGOURHANT** Pauline Louise Marie, °02/03/1835 BREST, + 21/05/1846 MORLAIX  
**DE LOZ de COËTGOURHANT** Constance Jeanne Marie, °13/05/1836 PLOUGONVEN  
 x 12/10/1859 PLOUNÉVEZ-MOËDEC (22) **de MONFORT** Camille Christophe Jean-Marie, °21/05/1812 GUINGAMP, +11/09/1882 PLOUNÉVEZ-MOËDEC
- de **MONFORT** Constance Eugénie, °07/01/1860 PLOUNÉVEZ-MOËDEC, +25/04/1878 PLOUNÉVEZ-MOËDEC  
 de **MONFORT** Ferdinand Georges, °07/09/1863 PLOUNÉVEZ-MOËDEC,  
 x 24/11/1896 PLEUGUENEUC (35) **LE MINTIER** Marianna Joseph, °04/09/1866 MILLY (50),
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Alexandre Anne Marie °25/07/1837 PLOUGONVEN, +23/05/1868 SAINT-LOUIS<sup>16</sup> (SEN)  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Henri Jean-Marie, °06/12/1838 MORLAIX, +27/12/1838 PLOUGONVEN  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Louis René Omer Marie °09/01/1840 MORLAIX, +21/12/1917  
 x 12/01/1892 BORDEAUX **KERBASTARD** Marie
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Mathilde Marie Omerine, °03/09/1841 PLOUNÉVEZ-MOËDEC  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Alexis Armand Paul °17/05/1843 MORLAIX,  
 x 13/09/1873 POISSY (78) **LECLERC** Marie Eugénie, °19/07/1852 LE HAVRE-INGOUVILLE (76),
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Paul Victor Louis Marie, °26/10/1874 POISSY, +05/11/1876 ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Victor Paul Auguste Marie °16/07/1878 ST-GERMAIN-EN-LAYE,  
 x 06/09/1904 ST-GERMAIN-EN-LAYE **GARIN** Rosine Henriette °27/09/1879 FIEZ (SUI)
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Berthe, °05/01/1886 ST-GERMAIN-EN-LAYE, +13/12/1886 ST-GERMAIN-EN-LAYE  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Auguste Pierre Marie, °21/12/1844 PLOUNÉVEZ-MOËDEC,  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Édouard Jules Pierre Marie °29/06/1848 PLOUNÉVEZ-MOËDEC,  
 x 03/07/1875 LEVALLOIS-PERRET (92) **HOURIER** Joséphine Aglaé, °01/05/1854 PARIS, +05/11/1888 LEVALLOIS-PERRET
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Lucien Louis, °30/07/1876 LEVALLOIS-PERRET,  
 x [1] 21/02/1903 PARIS **DAGO** Marguerite Joséphine Joachine,  
 x [2] 09/07/1912 PARIS **VASSIEUX** Marie-Louise,
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Jules Édouard °06/05/1878 LEVALLOIS-PERRET, +20/07/1957 CAEN (14)  
 x [1] 20/12/1905 ST-BRIEUC **LE GARRÉRES** Céline Charlotte °10/03/1886 PONTRIEUX (22), +29/08/1915 ST-BRIEUC  
 x [2] 03/02/1916 TAULÉ **GUILLOU** Marie, °08/02/1877 TAULÉ, +22/07/1962 MONDEVILLE (14)  
 x [2] 21/02/1851 BELLE-ISLE-EN-TERRE PRESTEL **de SAINT PAËR** Lucile Eliza, °08/07/1825 ROUEN (76), + 30/11/1893 PARIS
- de **LOZ de COËTGOURHANT** Hortense Lucile, °27/11/1851 BELLE-ISLE-EN-TERRE (22)  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Méliette Lucile Marie Joséphine, °11/07/1853 BELLE-ISLE-EN-TERRE, +18/09/1856 BELLE-ISLE-EN-TERRE  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Alfred Alexandre Elie Marie, °11/11/1857 BELLE-ISLE-EN-TERRE, +21/11/1860 BELLE-ISLE-EN-TERRE  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Alexandre Louis-Marie, °15/01/1797 MORLAIX, +20/09/1798 MORLAIX  
 de **LOZ de COËTGOURHANT** Alexandre Adolphe Marie, °02/06/1799 MORLAIX, +30/10/1816 en mer, entre BELLE-ISLE et LORIENT
- LE ROUGE de GUERDAVID** Louis Joseph, °20/07/1759 MORLAIX, +03/09/1767 MORLAIX  
**LE ROUGE de GUERDAVID** Jean-François Marie, °11/02/1762 MORLAIX, +14/09/1842 BOTSORHEL  
*Officier au régiment du Royal Piémont - Cavalerie. Emigré sous la Révolution. Maire de BOTSORHEL de 1808 à 1830.*  
 x 26/06/1801 PLOUIGNEAU **CALLOËT de LANNIDY** Marie Renée Joséphe, °17/11/1776 PLOUIGNEAU, +01/01/1860 BOTSORHEL
- LE ROUGE de GUERDAVID** Zoé Louise Renée, °18/05/1802 PLOUIGNEAU, +23/04/1868 MORLAIX  
**LE ROUGE de GUERDAVID** Louise Marie Renée °29/01/1804 PLOUIGNEAU, +14/07/1839 LANNION

<sup>15</sup> Alger : capitale de la colonie française d'Algérie en 1847

<sup>16</sup> Saint-Louis : capitale de la colonie française du Sénégal en 1868

- | | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Louis Jean-Marie, °12/02/1806 MORLAIX, +02/10/1825 MORLAIX  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Appoline Marie, °16/04/1808 MORLAIX, +04/10/1890 PLOUIGNEAU  
 x 07/10/1834 BOTSORHEL de **SAFFRAY** Charles Leonidas, °13/03/1806 BAYEUX (14), +09/04/1887 PLOUIGNEAU  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Casimir Marie, °24/01/1813 MORLAIX, +13/05/1879 PLOUIGNEAU (voir blason ci-dessous)  
 x 23/04/1849 BOUVRON (44) **WALSH de SERRANT** Émilie Caroline "Berthe", °05/11/1824 BOUVRON, +18/02/1910 NANTES  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Gaston Georges Amaury Marie, °18/04/1850 NANTES, +04/09/1908 BOTSORHEL  
 Maire de BOTSORHEL de 1869 puis de 1881 à 1908. Conseiller Général du Finistère.  
 x 26/07/1880 ST-BRIEUC de **ROBIEN** Marguerite Yolande Marie, °31/01/1861 LE FOEIL (22)  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Gaston Georges Jules Casimir Paul Marie °10/11/1881 BOTSORHEL, +03/07/1962 CARANTEC  
 x [1] 23/06/1904 ANVERS-DEURNE (BEL) **COGELS** Germaine Jeanne Alexandra Paule Marie, °14/08/1881 ANVERS-DEURNE, +04/07/1912 ANVERS  
 x [2] 24/05/1913 PARIS **TAULAIGO** Louise, °02/02/1890 PARIS, +14/10/1969 NEUILLY-SUR-SEINE (92)  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Paul Joseph Marie, °26/05/1883 BOTSORHEL, +06/03/1967 QUIMPER  
 Maire de BOTSORHEL de 1908 à 1944.  
 x 23/07/1912 PLOMELIN **PRIGENT de KERALLAIN** Emmanuelle Louise Marie "Régine", °26/08/1889 QUIMPER, +18/07/1983 QUIMPER  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Marguerite Anne Marie, °16/09/1884 BOTSORHEL, +08/10/1960 ALLICHAMPS (52)  
 x 04/04/1910 BOTSORHEL **LE CORDIER de BIGARS de LA LONDE** Georges Antoine, °23/04/1875 VERSAILLES  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Joseph Guy Marie, °01/09/1886 BOTSORHEL, +16/03/1961 CARANTEC  
 x 01/03/1913 **FREIGNÉ de GHAINSE de BOURMONT** Sophie, °19/02/1890 NANTES, +21/12/1970 CARANTEC  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Anne Berthe Henriette Marie, °16/02/1888 BOTSORHEL, +12/12/1889 BOTSORHEL  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Jean Charles Joseph Marie, °20/12/1889 BOTSORHEL, +26/04/1925 GLOMEL (22)  
 x 29/03/1913 PLOUIGNEAU **CAZIN d'HONINCTHUN** Henriette Marie Victoire, °27/10/1890 TAULÉ, + 07/03/1980 PLOUIGNEAU  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Yves Gaston Joseph Marie, °16/04/1892 BOTSORHEL, +20/02/1917 SOMME-SUIPPE (51)  
 Mort pour la France. Sous-lieutenant au 24<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Mort des suites de blessures graves reçues sur le front de Champagne.  
 Ecrivain et poète, il figure sur la liste des écrivains morts au champ d'honneur gravée au Panthéon.  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Marie Paule Angèle Anne, °11/01/1894 BOTSORHEL, +30/10/1985 MONTFORT-L'AMAURY (78)  
 x 06/10/1919 PLOUIGNEAU de **POMPERY** Stanislas, °01/06/1889 LANDUDAL, +15/12/1967 VERSAILLES  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Antoine Casimir Joseph Marie, °20/02/1896 BOTSORHEL, +06/04/1896 BOTSORHEL  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Jeanne Anne Marie Thérèse, °18/04/1898 BOTSORHEL  
 x 10/09/1923 PLOUIGNEAU de **ROQUEFEUIL** Bernard Marie Gerasime Alphonse, °25/05/1895 PLOUGONVEN, +21/08/1955 PLOUIGNEAU  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Yvonne Marie Thérèse Anne, °12/10/1902 BOTSORHEL  
 x 10/09/1923 PLOUIGNEAU **GILART de KERANFLECH** Amaury °08/11/1897 PARIS 75, +18/03/1981 PARIS 75  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Marie Appoline Zoé, °07/02/1852 NANTES, + 01/09/1920 CARANTEC  
 x 18/08/1873 BOTSORHEL de **KERGRIST** Joseph Jules Louis, °10/02/1847 GUINGAMP, +30/07/1905 CARANTEC  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Berthe Marie Joséphe Pauline, °31/05/1860 BOTSORHEL, + 030/06/1911 PARIS  
 x 04/10/1890 VERSAILLES **LE GENTIL de ROSMORDUC** Ernest Adolphe "Georges" Charles Ange °19/09/1859 DE BILT (Pays-Bas), +26/02/1941 LOGONNA-DAOULAS  
| | | | | | **LE GENTIL de ROSMORDUC** Yves Meriadec Ernest Casimir, °18/08/1891 VERSAILLES, +09/01/1949 BRUXELLES  
 x 28/08/1925 FRASNES-LEZ-ANVAING (BEL) **DE LANNOY** Marie Marthe Albertine Charlotte Emma Ghislaine,  
 °21/06/1899 ANNEVOIE-ROUILLON (BEL), +21/04/1979 ETTERBEEK (BEL)  
| | | | | | **LE GENTIL de ROSMORDUC** Tanguy Gwénéolé Gaston, °23/11/1892 TREMEL (22), + 13/01/1977 BRUXELLES  
 x 14/04/1926 BRUXELLES **DE LANNOY** Henriette Marie Ghislaine Françoise Augustine "Ludmille", °31/08/1901 ANVAING (BEL), +12/07/1966 BRUXELLES  
| | | | | | **LE GENTIL de ROSMORDUC** Tugdual Yves Marie, °13/12/1898 BOULOGNE-BILLANCOURT (92), +13/05/1980 NANTES  
| | | | | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Jean-Louis, °23/01/1765 MORLAIX, +08/02/1775 LA FLECHE (72)  
| | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Théodore, °22/12/1728 MORLAIX, +14/04/1730 PLOUEZOUCH  
| | | **LE ROUGE de GUERDAUID** Charles, °02/03/1732 MORLAIX, +26/10/1752 PLOUGONVEN



Blason surmontant l'entrée  
 du manoir de Ker Aël en Botsorhel :  
 armes des familles  
 Le Rouge de Guerdauid  
 et Walsh de Serrant

## Pour constituer cette généalogie on a consulté les sources suivantes :

- Les Archives Départementales des départements suivants : Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Manche, Seine-Maritime, Calvados, Orne, Indre-et-Loire, Sarthe, Cher, Hauts-de-Seine, PARIS, Seine-et-Marne, Yvelines, Nord, Ardennes, Aisne, Haute-Marne, Rhône, Isère, Hérault, Aude, Tarn, Gironde.
- Les Archives Municipales des villes suivantes : BREST, QUIMPER, LORIENT, NANTES, LYON, Orléans, Avignon
- Les Archives Nationales de l'Outremer
- Les Archives de l'Etat de (Belg.)gique
- La base *RECIF* du CGF, La base *CORAIL* du CG22
- La base *LEONORE* de la Légion d'Honneur
- Le Service Historique de la Défense : *Mémoire des Hommes* – Première Guerre Mondiale
- La collection de faire-part de Michel de Laportalrière : [www.collectionfaire-part.com](http://www.collectionfaire-part.com)
- La collection de faire-part de la Bibliothèque Généalogique et d'Histoire Sociale : [www.geneanet.org](http://www.geneanet.org)
- H. Frottier de la Messelière : Filiations bretonnes 1650 -1923, 5 tomes ; René Prud'homme, Saint-Brieux 1912 – 1924.
- Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines d'Europe 1843 – 1937 : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)
- Plusieurs généalogies disponibles sur internet en particulier mais pas exclusivement:
  - La généalogie Guerdauid : [t.de.guerdauid.free.fr](http://t.de.guerdauid.free.fr)
  - La généalogie Terlinden : [gw.geneanet.org/antterli](http://gw.geneanet.org/antterli)
  - La généalogie Mordélet-Loz de Coëtgourhant : [gw.geneanet.org/emordeletlozdecoetgo](http://gw.geneanet.org/emordeletlozdecoetgo)
- Abréviations :
  - (BEL) : Belgique, (PB) : Pays-Bas, (GBR) : Grande-Bretagne, (ALL) : Allemagne, (ITA) : Italie, (AUT) : Autriche, (ROM) : Roumanie,
  - (SLK) : Slovaquie, (SBR) : Serbie, (IND) : Inde, (ALG) : Algérie, (SEN) : Sénégal, (SUI) : Suisse.
- Sauf pour les localités se situant dans le Finistère, on a indiqué le département par son numéro. Il s'agit des départements actuels. De même pour les localités situées hors de France, le pays est indiqué selon la configuration politique actuelle. Une note indique la configuration politique au moment de l'événement, si elle est différente de la situation actuelle.

## Patrimoine de la famille Le Rouge de Guerdavid en 1789

### Evêché de Tréguier

#### Trève de Lannéanou

Type de biens	Description	Valeur en livres
Manoir & Métairie	Manoir et métairie de Guerdavid comprenant le manoir et ses dépendances, un colombier, un verger, un jardin, des terres chaudes et froides, des prés, un bois taillis et des bois de haute futaie	59 194
Moulin	Le moulin du Guerdavid avec maison, jardin et étang	2 100
Métairie	La métairie de Coat Ollier (ou Coat Doff) au bourg comprenant maison et dépendances, terres chaudes et froides	6 237
Métairie	La métairie de la Croix Blanche au bourg comprenant maison et dépendances, terres chaudes et froides, prés et bois	16 996
Domaine congéable	Convenant La Villeneuve Huelaf à La Villeneuve tenu à domaine par Anne Carrons	2 060
Domaine congéable	Convenant La Villeneuve Izellan à La Villeneuve tenu à domaine par Yves Carrons	1 500
Domaine congéable	Convenant Porsguien à Porsguien tenu à domaine par Alain Le Beuzit	2 430
Domaine congéable	Convenant Caout Bras à Caout tenu à domaine par François Guillou	4 046
Domaine congéable	Convenant Caout Fustec à Caout tenu à domaine par Paul Saint-Jalm	4 899
Domaine congéable	Convenant Pors Melchon à Pors Melchon tenu à domaine par Yves Le Lay	1 992
Domaine congéable	Convenant Leuzeuliat Creis à Leuzeuliat tenu à domaine par Jean Daffniet	2 720
Domaine congéable	Convenant Keransuillet à Leuzeuliat tenu à domaine par Yves Le Foll	4 218
Domaine congéable	Convenant La Villeneuve Leuzeuliat à Leuzeuliat tenu à domaine par Jean Le Barbier	2 257
Domaine Congéable	Convenant Pradelen à Pradelen tenu à domaine par Guillaume Le Roux	8 250
Domaine congéable	Convenant Kerudoret à Kerudoret tenu à domaine par Guillaume Le Lay	5 184
Domaine congéable	Convenant Kerangroas à Kerangroas tenu à domaine par Yves Malédant	3 180
Domaine congéable	Convenant Resvoas à Resvoas tenu à domaine par Jean Le Beuzit	2 260
Domaine congéable	Convenant Guerlirzin à Guerlirzin tenu à domaine par Yves L'Emeillat	2 500
Domaine congéable	Convenant Brohéon Bian à Brohéon tenu à domaine par Hervé Le Fouler	1 830
Domaine congéable	Convenant Kerforniou à Kerforniou tenu à domaine par François Guillou	1 800
Domaine congéable	Convenant Kerven Bras à Kerven tenu à domaine par François Callarec	1 800
Domaine congéable	Convenant Toulquélen à Toulquélen tenu à domaine par Pierre Callarec	1 800
Domaine congéable	Convenant Quistillic au Quistillic tenu à domaine par Sulpice Le Corvez	1 200
Domaine congéable	Garences de La Montagne à Grand Hugén tenu à domaine par François Cozic	100
Domaine congéable	Garences du Brugou à Kerangroas tenu à domaine par Yves Malédant	720
Domaine congéable	Garences de Menez Leuzeuliat à Leuzeuliat tenu à domaine par Guillaume Stéphan	480
Domaine congéable	Une maison avec courtil au bourg, tenue à domaine par François Ferrand	240
Ferme	Une maison et courtil affermée à Hervé Quitté	180
Rente foncière	Sur Convenant Taldu à Grand Hugén	732
Rente foncière	Sur Conventions Le Nuz et Le Bris à Kerforniou	90
	<b>Total Lannéanou</b>	<b>141 365</b>

#### Trève de Plouigneau

Type de biens	Description	Valeur en livres
Moulin	Moulin de Kerléau à Kerléau avec maison, jardin et bief	1 800
Domaine congéable	Convenant Brohéon Bras à Brohéon tenu à domaine par Louis Le Barbier	3 022
Domaine congéable	Convenant Kerléau Huellaff à Kerléau tenu à domaine par Olivier Hamon	2 839
Domaine congéable	Convenant Kerléau Izellaff à Kerléau tenu à domaine par la mineure Rospabu	1 080
Domaine congéable	Convenant Kerguiniou à Kerguiniou tenu à domaine par François Derrien	1 072
Domaine congéable	Convenant Kerillis Runderbet au bourg tenu à domaine par la communauté Le Rouge	3 100
Ferme	Parc et Praden Runderbet au bourg affermés à Guillaume Lousot	420
Ferme	3 pièces de terre à Kerouzien affermées à Guillaume Lavanant	840
	<b>Total Plouigneau</b>	<b>14 173</b>

**Paroisse de Plougonven**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Manoir	Manoir de Mézedern et dépendances, terres chaudes et froides, bois de haute futaie	44 675
Métairie	Métairie de Mézedern comprenant deux maisons et dépendances, un colombier, terres chaudes et froides, bois de haute futaie	36 268
Moulin	Moulin de Mézedern avec maison jardin et bief	5 100
Métairie	Métairie du Moguérou Bian comprenant deux maisons et dépendances, terres chaudes et froides, prés et bois	22 640
Domaine congéable	Convenant Kerallaouant Bian à Kerallaouant (domanier non cité)	4 788
Domaine congéable	Convenant Keroudanet Huellaf à Keroudanet tenu à domaine par François Lar'her	2 385
Domaine congéable	Convenant Keroudanet Creis à Keroudanet tenu à domaine par Hervé Lar'her	2 180
Domaine congéable	Convenant Keroudanet Izellan à Keroudanet tenu à domaine par Marguerite Guéguen	2 942
Domaine congéable	Convenant Moguerou Bras au Moguérou tenu à domaine par Sulpice Laizet	3 731
Domaine congéable	Convenant Penanrun Kervoazou à Kervoazou tenu à domaine par François Le Goff	3 164
Domaine congéable	La moitié du Convenant Kervoazou Bian à Kervoazou tenu à domaine par Bonaventure Manach	552
Domaine Congéable	Convenant Ty Goël à Lézauzen tenu à domaine par Le Roux	720
Domaine congéable	Garenne Goarem Ty Nevez à Trélesquin tenue à domaine par Hervé Péron	320
Domaine congéable	Garenne Goarem ar Bellec à Gaspert tenu à domaine par Guillaume Carrons	565
Rente foncière	Sur un pré et une garenne	128
Rente foncière et censive	Sur Convenant Fouler à Lézauzen	240
Rente censive	Sur Convenant Collec à Lézauzen	540
<b>Total Plougonven</b>		<b>130 938</b>

**Paroisse de Botsorhel**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Domaine congéable	Convenant Créac'h Post à Créac'h Post tenu à domaine par Hervé Le Lay	1 500
Domaine congéable	Le Moulin du Pont Plancoët tenu à domaine par Hervé Le Bivillon	1 800
Domaine congéable	Convenant Kergat à Créac'h Pluen tenu à domaine par Marie Rivoalen	1 500
Domaine congéable	Convenant Pen an Veuleugen à Pen an Veuleugen tenu à domaine par François Salaun	340
<b>Total Botsorhel</b>		<b>5 140</b>

**Paroisse de Plouégat-Moysan**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Domaine congéable	Convenant Kerfoen à Kerfoen tenu à domaine par Yves Le Beuzit	5 855
<b>Total Plouégat-Moysan</b>		<b>5 855</b>

**Paroisse de Plestin**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Domaine congéable	Convenant Kermaria L'Enoret à Kermaria tenu à domaine par Agapit Hamon	2 580
Domaine congéable	Convenant Kermaria L'Hostis à Kermaria tenu à domaine par François Cabon	2 532
Domaine congéable	Convenant Stang Quérou à Stang Quérou tenu à domaine par Jean Lintanf	3 797
<b>Total Plestin</b>		<b>8 909</b>

**Total évêché de Tréguier 297 382**

**Evêché de Léon**

**Paroisse de Plouzané**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente foncière	Convenant Stang Gueguen	3 000

**Total évêché de Léon 3 000**

**Evêché de Quimper**

**Paroisse de Ploaré**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente foncière	Convenant Kervignec	820
Rente foncière	Domaine de Poulhon	440
	<b>Total Ploaré</b>	<b>1 260</b>

**Paroisse de Plonéour**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente foncière	Convenant Créach Irvin	720

**Paroisse de Peumerit**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente foncière	Domaine de Kernebret	3 724

**Paroisse de Pouldergat**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente foncière	Domaine de Keramblevec	330
Rente foncière	Domaine de Kervarlez Corre	1 173
Rente foncière	Domaine de Kervarlez Creis	720
	<b>Total Pouldergat</b>	<b>2 223</b>

**Paroisse de Beuzec**

Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente foncière	Le lieu de Lesvalguen	480

**Paroisse de Combrit**

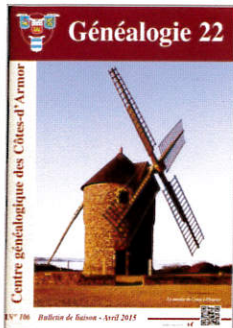
Type de biens	Description	Valeur en livres
Rente censive	Domaine de Kerberenez	1 380

**Total évêché de Quimper 9 787**

**Total général 319 169**

# Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

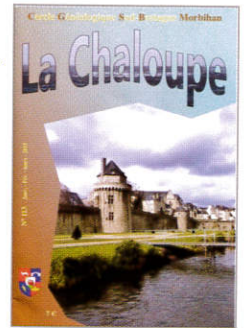
**Centre Généalogique des Côtes d'Armor**  
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC



Généalogie 22, n° 104

- "Un Breton sublime", Marcel Georges Brindejonc des Moulinais, par Alain Guilloussou, 7p.
- Réfugiés de la Grande Guerre. Le chaos organisé, par René-Claude Marion, 8p.
- Les ancêtres bretons du roi Henri IV, par Yves Ollivier, 4p.
- Avez-vous un ancêtre esclave ?, par Monique Palud, 7p.
- Saint-Brieuc : de l'industrialisation à "l'effort de guerre", 1870-1918, par Roger Toinard, 6p.
- La Glaneuse... suite et fin, peut-être, par Henri Thomas, 2p.

**Centre Généalogique du Morbihan**  
12 rue Colbert, 56100 LORIENT



La Chaloupe n° 113

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 8 – Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Séglien par +Job Jaffré, 6p.
- Les forges des Salles (1622-1877) (suite 5), par André Le Coroller, 8p.
- Sur les traces de nos ancêtres meuniers (3) par Jeannine Le Scourarnec, 9p.
- Les Iquello : une famille oubliée ? par Gwen Tanguy, 6p.
- François Cohalan et le développement de Lorient, par Claude Trégouët, 4p.
- Généalogie du Morbihannais du trimestre : Yves Coppens, par Jean Le Leuxhe, 6p.
- Joseph Tabard et la guerre 14-18, par Roger Tabard, 1p.
- Julien Godec, soldat porté disparue dans les combats de Saily-Saillisel en août 1914, par Marc Kermorvant, 3p.
- Les Lorientaises pendant la guerre 1914-1918. Le Comité de la Guerre, par Charles Brisset, 6p.

## Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

## Centre Généalogique du Poher

Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

## Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :

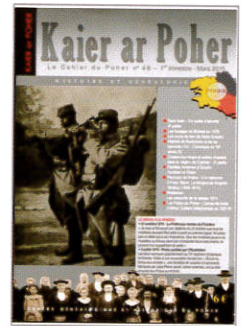
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES



Racines 35, n° 113

- Bon papa m'a dit, à propos de la guerre 14-18, par Anne-Marie Heintz, 9p.
- Armand Royer, instituteur à Vieux-Vy-sur-Couesnon, par Claude Foucher, 3 p.
- La poule du voisin, Ginette Grossetête-Foutel, 2p.
- Terrier de Teillay en Juillet 1680, par Patricia Perrin, 7p.
- Etat civil des notaires des quatre justices de paix au XIX<sup>e</sup> siècle, proche de Rennes, par André Desmots, 3p.

- Saint-Alain, en quête d'identité, 4<sup>e</sup> partie, par Pierre-Yves Quémener, 11p.
- Le fouage de Botmel en 1576, par Jérôme Caouen, 4p.
- Les noms de lieux de Saint-Goazec, par Goulven Péron, 9p.
- Histoire de Rostrenen et de sa baronnie (14<sup>e</sup> partie) Chronique du 19<sup>e</sup> siècle (5<sup>e</sup> partie), par Marie-Magdeleine Le Baquer, 6p.
- Chasses aux loups et autres chasses dans la région de Carhaix – 3<sup>e</sup> partie – James-Charles Whyte Douglas, par Gilles Le Penglaou, 4p.
- Familles lorraines à Gourin : Humbert et Robin, par Guy Lidec, 10p.
- Parcours de Poilus. A la mémoire d'Yves-Marie Le Moigne de Kergrist-Moëlou (1888-1914) par Jean Le Floch, 3p.
- Rostrenen. Les conscrits de la classe 1913, par Gérard Thoraval, 7p.
- Les Poilus du Poher. Carnet de route d'Alfred Guillard, téléphoniste au 330<sup>e</sup> régiment d'infanterie, par Gilles Le Penglaou, 11p.



Kaier ar Poher n° 48

## Généalogie, cousinades et histoire en Cornouaille (GCHC)

Maison des Associations, 29370 ELLIANT

## Mémoire Vivante de Fégréac

Mairie, 44 FEGREAC

memoirevivante.fegreac@voila.fr

## CEGENCEB

Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

## Centre Généalogique de la Loire Atlantique

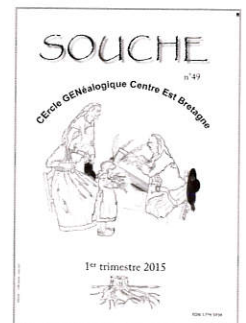
1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES



Bulletin de liaison n°4

- Le village de Barbin, par Louis Le Bail, 8p
- Les pêcheries du pays de Retz. L'échappée belle vers l'estuaire et l'es tran, par Christine Germe, 5p
- Retrouver un ancêtre soldat de Napoléon 1<sup>er</sup> ; par Jean-Pierre Mazery, 4p
- Une aumônière armoriée du XIII<sup>e</sup> siècle : la "bourse des croisades" de Pierre de Dreux (avec de nombreux tableaux généalogiques) par Yves Airiau, 19p
- Le papier terrier de la réformation des domaines en Bretagne (1678-1686), 2p

- Guer, d'après le dictionnaire Ogée, 3p.
- L'assassinat de Louis Turmel, sieur de la Chaise, par Monique Gloux, 3p.
- Sur le front en 1916, un moment de beauté, par Maryse Besnard-Schuller, 7p.
- Les forges de Lanouée, par André Le Coroller, 7p.
- Alain Tenoux, par Gilles Tenoux, 3p.
- Les morts pour la France de Montertelot, 1<sup>er</sup> partie, par Christian Bernard, 4p.



Centre Généalogique du Finistère  
(voir page 2 de couverture)

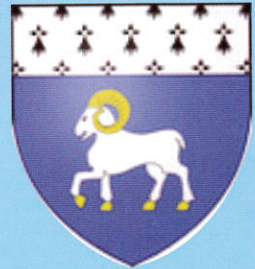
Retrouvez le CGF à Paris  
dans le cahier bleu



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Le Relecq-Kerhuon



Moëlan sur Mer

# Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



## sommaire

Nos joies, nos peines / Adresses électroniques Changement d'adresse	p. I	Mise à jour de la base RECIF Le CGF à Paris	p. VIII à XIII
Nouvelles des Antennes	p. II	Entraide / Questions des adhérents	p. XIV
Nouveaux adhérents	p. III à VI	Réponses aux questions des adhérents	p. XV
Agenda / Mise à jour de Généabank De l'Armorique à la Bretagne : uchronie de sa fondation et des saints bretons.	p. VII	Affiche Salon National de Généalogie Poitiers 2015	p. XVI

## nos joies, nos peines

### Décès :

Monsieur Guy LAMOUR, père de Virginie LAMOUR (CGF 6230 B) est décédé au début du mois d'avril 2015.  
Monsieur Philippe TONNARD, fils de François TONNARD (CGF4167 M) est décédé. Il a été inhumé à Plouénan le 13 avril 2015.  
Madame Simone DESPRETZ-LUCAS (CGF 1680 M) épouse d'Henri DESPRETZ (CGF 1679 M) est décédée le 17 mai 2015 à Châteaubriant.

*A leurs familles dans la peine,  
nous présentons nos bien sincères condoléances.*

## adresses électroniques et pages perso

Numéro	Nom	Adresse électronique	Page personnelle
4966 M	NOIREL Thierry	thierrynoirel@gmail.fr	
14234 Q	LE GRILL Marie-Françoise	legrill.mariefrancoise1@bbox.fr	

## changements d'adresse

Numéro	Nom	Nouvelle adresse
1608 Q	BILLON Gilles	1 rue Locqueltas 56260 LARMOR PLAGE

**CONGRES de POITIERS**  
2, 3 et 4 octobre 2015

Pour s'inscrire : [www.poitiersgenealogie2015.fr](http://www.poitiersgenealogie2015.fr)

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN vos demandes  
d'insertion dans le n° 135 : 15 Aout 2015**

# nouvelles des antennes

## antenne de Brest

Bonjour,

Nous arrivons en été, et tout un chacun va pouvoir profiter d'un repos bien mérité. La saison estivale est aussi propice aux mouvements de population et notre région va recevoir de nombreux visiteurs, qu'ils soient « bretons exilés » pour diverses raisons ou simples touristes venus voir les richesses innombrables de la Bretagne.

Le centre Tissot, siège de l'antenne de Brest du Centre Généalogique du Finistère, ne figure certes pas au nombre de ces richesses, du moins au sens où on l'entend habituellement. Sa richesse vient de ses bénévoles qui, tout au long de l'année, mais aussi particulièrement en été, sont présents pour vous accueillir et vous renseigner. Quelle que soit votre question, dans la mesure de nos moyens, une réponse vous sera fournie.

Tout au long des mois de juillet et août, le centre Tissot restera ouvert, de manière à ce que nos adhérents finistériens ou « d'ailleurs » puissent assouvir leur passion des recherches

généalogiques. L'annexe de Crozon sera elle aussi ouverte (voir sur le LIEN les horaires d'ouverture). Par contre, celle du Relecq-Kerhuon fermera ses portes. N'hésitez donc pas à venir nous voir : votre visite nous fera de toutes façons toujours plaisir.

Grâce au beau soleil qui, je n'en doute pas, inondera notre Finistère dans les semaines à venir, chacun pourra aussi se promener sur les lieux où vécurent les ancêtres, voir les hameaux ou maisons qui les ont vu vivre et prendre des photos qui viendront agrémenter un arbre généalogique parfois bien austère si on se contente de dates de naissance, mariage et décès.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et un agréable séjour en Penn ar Bed pour ceux qui viendront de plus loin.

**Michel DUROSE, Président**

## antenne de Morlaix

Bonjour,

Nous arrivons vers les beaux jours, mais malgré cela la fréquentation des adhérents à l'antenne de Morlaix ne faiblit pas et est toujours soutenue, ce qui permet de nombreux dialogues et échanges fructueux.

Les équipes photos quant à elles s'activent toujours, pour fournir à notre excellent groupe de saisisseurs qui, inlassablement continuent son travail afin d'alimenter la base Récif 2. Cette activité est la cheville ouvrière de notre association, et comme je le répète inlassablement, n'hésitez pas, venez rejoindre notre groupe, même si vous résidez en dehors du Finistère, car tout est loin d'être terminé.

Une excellente nouvelle, le livre concernant les papetiers est paru, avec un peu de retard, mais l'attente en valait la peine, car c'est un superbe ouvrage, et il faut rendre hommage

à toutes les personnes qui, par leur investissement ont réussi à finaliser ce travail de longue haleine.

Les permanences resteront ouvertes durant la saison estivale, le lundi, mercredi et vendredi (sauf les jours fériés), de 14 h à 18 h.

En ce qui concerne les nouveaux locaux qui nous seront attribués par la Mairie de Morlaix, nous sommes dans l'attente de l'annonce officielle de la municipalité, pour pouvoir ensuite établir une convention. Nous sommes confiants quant à l'issue favorable de cette attribution.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison estivale dans notre belle région.

**Thierry NOIREL, Président**

## antenne de Quimper

Cet été, l'antenne, sauf cas exceptionnel (éventuellement téléphoner avant), restera ouverte à tous aux horaires habituels grâce au dévouement de nos permanents qui vont continuer à se relayer. Un grand merci à eux qui sont à votre service tout au long de l'année.

La conférence d'Hervé Torchet sur les aspects généalogiques de la vie de Guy Autret de Missirien a été un grand succès, mais cette vie comporte bien d'autres facettes et je ne peux que vous inciter à lire cette biographie.

A l'antenne, de nouveaux ouvrages ont été acquis pour la bibliothèque, ce qui la rend encore plus attractive. Il est toujours intéressant de pouvoir compléter sa généalogie pour habiller un peu la vie de nos ancêtres et à cet égard on trouve dans les

divers ouvrages de nombreux éléments intéressants. Je ne peux que vous engager à la consulter sur place ou à emprunter nos ouvrages.

Au passage, vous pourrez en profiter et c'est désormais un devoir pour tous ; pour transcrire dans Récif 2 les éléments biographiques ou bibliographiques que vous aurez trouvés, ce qui profitera à tout le monde, transformant notre base de données en base interactive grâce à la participation de tous. C'est ça l'intérêt d'appartenir au CGF. Tout le monde travaille dans son coin, mais chacun profite du travail des autres.

**Bonnes vacances à tous !**

**Christian BOLZER, Président**

# nouveaux adhérents

Número	Nom	Adresse	Patronymes étudiés
15297Q	ARNOUX Gérard	20 rue Pablo Picasso 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS	LE SAUX (Edern, Guellevain) / LE BORGNE (Plounéour-Trez) / LE SCAO
15298Q	LE BRAS Michèle	52 rue des Résédas 29000 QUIMPER	PENNANEACH (Quéméneven, Plogonnec, Landrévarzec) / CUZON (Quéméneven, Plogonnec) / BOULIC (Locronan) / RANNOU (Quéméneven, Cast)
15299B	BARRE André	2 Impasse Blaise Pascal 56300 PONTIVY	BARRE (Brest, Quimper) / PROVOST, ALLAIN (Porspoder) / PELLE (Brest, Landévennec)
15300B	DUPRE Danielle	18 rue Andromède 44700 ORVAULT	HERROU (Irvillac) / POULIQUEN (La Roche Maurice)
15301B	KERMORGANT Patrick	48 rue Pen Ar Guear 29820 BOHARS	KERMORGANT (Bohars, Brest) / GUILLIEC (Gouesnou, Ploudaniel, Plouédern) / KEROMNES (Brest, Morlaix) / CADIOU
15302Q	LEDU Jacques	Chemin de Saou Marqua,16 Chanteperrix 13100 LE THOLONET	BEGOT (Saint Méen) / DERRIEN (Saint Vougay)
15303M	KERSCAVEN Yvon	6 Clos de Craponne 13140 MIRAMAS	KERSCAVEN, DANTEC, CHARLES, POULIQUEN (Guidan, Plouédern)
15304M	PAUVERT Sylvette	72300 PAREE SUR SARTHE	BIHAN, MORVAN, JEZEQUEL, MAHE (Clédén-Poher, Berrien, Locqueffret, Landeleau, Poullaouen)
15305Q	LE FLOCH Yannick	4 B rue des Sept Maires Charrette 44100 NANTES	LE FLOCH / FORNER (Arzano) / PORTAL (Lanriec) / BRUNOU (Beuzec-Conq)
15306Q	LE MOAL Daniel	20 rue de Ballée 49000 ANGERS	HERRY (Elliant) / PENSIVY (Laz)
15307B	GUEVEL Jean Luc	9 rue de l'Île Callot 29200 BREST	GUEVEL (Guilers) / JAOUEN (Milizac, Saint-Renan) / THEVEN (Bourg Blanc)
15308Q	ALLIAU Serge	14 route de Trembly 44570 TRIGNAC	SALAUN (Querrien, Scaër) / PEUZIAT, KEROUREDAN (Pays Bigouden)
15309Q	LE CAIGNEC Gilbert	24 rue Michel Simon 56270 PLOEMEUR	COEFFIC (Rédéné) / MAHE (Moëlan sur Mer) / KERLEAU (Quimperlé)
15310Q	LE CAIGNEC Martine	24 rue Michel Simon 56270 PLOEMEUR	NICOLAS (Arzano) / DELIOU (Clohars, Rédéné)
15311Q	MERDY Patrice	19 rue de Kerhallon 29910 TREGUNC	MERDY, JOLIVET, GUIZIOU, LE GALL, HERVE, PERON (Pays bigouden) / GOUIL, LE PAPE, DOLLIU, PICARD, CAUDAN, GARO (Pays bigouden, Pays de Concarneau, Rosporden)
15312M	JESTIN Véronique	13 rue de l'Ancien Rivage 62200 BOULOGNE SUR MER	
15313M	GUILLOU François	12 rue Pierre Curie 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	GUILLOU, LE MORVAN, MEUROU, JEGOU (Plougonven)
15314Q	RESONET Annick	Kersinien 29410 PLONEIS	GUEGUEN, LE BARS, HASCOET, BOETE (Le Juch, Ploaré)
15315B	KERMORGANT Léon	30 rue de la Fosse aux moines 35510 CESSON SEVIGNE	KERMORGANT (Plabennec, Plouarzel) / ABJEAN (Plouguerneau) / LANNUZEL (Milizac, Bourg Blanc) / GOACHET (Bourg Blanc, Lannilis)
15316Q	PEZENNEC Danielle	4 route de Kerfany Kerglien 29350 MOELAN SUR MER	PEZENNEC, LE GOFF (Baye, Lothea, Moëlan sur Mer) / NAOUR, NOBLET (Névez, Riec, Nizon) / LOLLICHON, PERON, LE CORRE, TANGUY (Moëlan sur Mer)
15317Q	RENAUD Annick	47 rue Pierre Brossolette 92300 LEVALLOIS PERRET	LE GARS (Île Tudy, Penmarc'h) / RIOU, FOURNIER (Plouigneau)
15318Q	ANDRIVET Gilles	56 rue de la République 28300 SAINT PREST	CONAN, JANNIC, JONCOUR, LE BERRE (Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plouzévet)
15319M	VOURCH Cyril	48 rue des Hortansias 29430 LANHOUARNEAU	BEUZIT, LIJOUR, VOURCH (Locmaria-Berrien, Lanhouarneau)
15320M	CESARI Jean Xavier	4 rue des Chardonnerets 22300 PLOUBEZRE	KERFOURN (Lesneven) / GUEDON (Saint Divy) / BODIGER (Hanvec) / GLOAREC (Dirinon)
15321M	LE VOT Jean Claude	9 rue Auguste Vermorel 29600 MORLAIX	
15322Q	LE QUEAU Patricia	3 rue des Glycines 29140 SAINT YVI	BOURBAO
15323Q	BOSSER Michèle	Lieu dit Mesmeur 29710 POULDREUZIC	STEPHAN, CANEVET, LE LOCH, BETROM, BRIEC, BOSSER (Pays Bigouden, Quimper)
15324Q	BOSSER Yves	Lieu dit Mesmeur 29710 POULDREUZIC	BOSSER, L'HELGUEN, KERNOA, LE GOUIL (Pays Bigouden)
15325Q	MILLOUR Thierry	53 rue du Bois 27830 NEAUFLES SAINT MARTIN	
15326Q	DANIEL Michel	365 rue de Vaugirard 75015 PARIS	DANIEL, BURIN (Pont l'Abbé) / LE COZ ( Douarnenez) / BARIOU (Mahalon, Confort Meilars)
15327Q	LE GOFF Jean Yves	6 rue des Gatelards 85100 LES SABLES D'OLONNE	LE GOFF (Brasparts) / CORRE (Tréfléz) / BIZOUARN (Plonévez du Faou) / SIZUN (Châteauneuf du Faou)
15328Q	RIVIERE Emmanuel	4 Place Pont Guern, Les Nénuphars, 29120 PONT L'ABBE	
15329M	JEZEQUEL Yves Loïc	2 ter rue de Kerlizou 29660 CARANTEC	
15330M	TORO Martine	Les Rabateaux 85580 GRUES	BELLEC / PERROT
15331M	MORVAN Michelle	8 impasse Pablo Picasso 29600 MORLAIX	PERSON, SIMON, KERBOUL (Plouneventer, Plouider, Plounevez-Lochrist) / SIMON, MESMEUR, TALABAY (Plouider, Tréfléz) / MESMEUR, GUENA (Cléder, Mespaul, Plouider)

15332Q	LOUWARD Amélie	20 cité Belle Vue 29150 CHATEAULIN	HEMON, PITOY, LANCIEN, LOUWARD (Locronan)
15333M	QUERE Mylène	11 bis rue d'Arromanches 14400 SAINT VIGOR LE GRAND	
15334Q	LEVERT Serge	44 Cote de la Capelette 81300 GRAULHET	DROUGLAZET, MAUGEN, NERRIEC (Lanriec, Brest, Névez, Beuzec-Conq, Audierne) / THIEC (Plouhinec, Audierne, Plogoff)
15335B	SIMON Régis	195 route Ar Men Glaz 29470 PLOUGASTEL DAOULAS	SIMON (Guipavas) / CARIOU (Plougastel Daoulas) / APPRIOU (Plouguerneau) / SALIOU (Plouvien)
15336M	GUEGUEN Annie	5 rue du docteur Mazé 29450 SIZUN	MARC/ YVINEC / QUEMENEUR / CORBE
15337Q	LALLAURET Ginette	Keringard 29940 LA FORET FOUESNANT	
15338B	LARROUR Michel	20 rue de la Fontaine blanche 29470 PLOUGASTEL DAOULAS	LARROUR, LAURENT, GUENNOU (Plougastel Daoulas)
15339B	LARROUR Anne	20 rue de la Fontaine blanche 29470 PLOUGASTEL DAOULAS	GUIAVARCH, LE ROY (Lannilis) / MILIN (Plouguin) / LEON (Tréglonou)
15340B	VEDOVATI Laurent	8 rue Aber Benoit 29800 SAINT DIVY	BOUDEDEC, GUIZIOU (Pont L'Abbé) / LE BERRE, LAOUENAN (Crozon)
15341B	MARZIN Frédérique	8 rue Aber Benoit 29800 SAINT DIVY	MARZIN (Crozon) / POUPON (Châteaulin) / TIRILLY, BUHANNIC (Plomeur)
15342Q	MAUREL Henri	La Lisière 1, 471 avenue Fabre 06270 VILLENEUVE LOUBET	PRENAT (Brest) / JORRE (Châteauneuf-du-Faou)
15343Q	QUERIAUD Michèle	101 rue Couraye 50400 GRANVILLE	LE BERRE, CHRISTIEN, JAN (Pleuven, Fouesnant) / HELIAS, CARADEC (Clohars-Fouesnant)
15344Q	TIRILLY Antoine	820 rue de Lescors 29760 PENMARCH	TIRILLY, DREZEN (Penmarc'h) / COSSEC (Tréffiagat) / QUEFFELLEC (Plobannalec)
15345Q	MAILLIET Patrick	61 rue de la République 29000 QUIMPER	MAILLIET, GALLIC (Lorient) / COLLIEC (Quimperlé)
15346B	GLOTIN Bernard	61 rue de la Benatte 33000 BORDEAUX	GLOTIN (Lorient, Bordeaux) / QUEMENEUR (Plouvien)
15347Q	DREAU Henry	Kerzreineg 29190 GOUZEZEC	DREAU / JAMET
15348B	CREIGNOU Carole	6 rue du Croazou 29430 PLOUNEVEZ LOCHRIST	CREIGNOU (Saint Vougay) / BERROU, PLEIBER (Plouescat) / ROLLAND (Plounévez Lochrist)
15349B	OOGHE Odile	1 rue Beuzit Huella 29820 BOHARS	MESSAGER (Lampaul Guimiliau) / KERLEROUX (Plouider) / LE BRAS (Logonna Daoulas) / LE MENN (Sizun)
15350B	LE JEUNE Patrick	31 rue Richelieu 29200 BREST	LE JEUNE, BOUGUEN (Brest) / BEZIAT, MONCLUS (Bordeaux)
15351B	ACQUITTER Auguste	74 rue Le Guen de Kerangal 35200 RENNES	ACQUITTER, ABYVEN, GRIGNOU, JAFFRES (Tréfleze)
15352B	KERNALEGUEN Yves	1 rue des Sources 29820 BOHARS	KERNALEGUEN (Plogonnet, Briec) / LE PORHIEL (Plonévez Porzay) / LE COSMAO (Locronan) / LE BOURVEAU
15353Q	COGNEC Ludivine	9 place de Barreau 33240 SAINT LAURENT D'ARCE	COGNEC, RICOUARD(Riec sur Belon) / BRANQUET (Plogastel Saint Germain, Kernevel) / PENDUFF (Plougastel Daoulas)
15354Q	DIQUELOU Gaël	11 rue de la Grange 44700 ORVAULT	DIQUELOU (Penmarc'h) / STEPHAN (Plobannalec) / COÏC (Plomeur) / POCHAT (Saint-Jean-Trolimon)
15355B	BIANEIS Daniel	Résidence du Petit Paris, Batiment B, 29260 LESNEVEN	GALLIOU (Saint Frégant)
15356B	QUENTEL Bernard	156 chemin du Rufa 29200 BREST	
15357Q	MONFORT Josette	9 rue Pierre Curie 29730 LE GUILVINEC	MONFORT / COUPA / QUEFFELLEC (Pays bigouden)
15358Q	RIOU Daniel	14 rue Max Ernst 91440 BURES SUR YVETTE	RIOU, JOURDREN, HARP (Ergué-Gabéric) / LAZ (Clohars-Fouesnant)
15359Q	NICOLAS Serge	108 rue de L'Aber 29560 TELGRUC SUR MER	NICOLAS, KERAVAL(Plomodiern) / KERVEILLANT (Plogastel-Saint-Germain)
15360B	SALAUN Jeannine	20 rue Brahms 29200 BREST	BEGOC (Saint Pabu) / JAFFRES (Plouguin)
15361B	LE DREFF Martine	46 Paotr Treoure 29830 PLOUGUIN	LE DREFF (Plouguin) / LE VAILLANT (Ploudalmézeau) / SALIOU (Plouguin) / OULHEN (Coat Méal)
15362B	LESOULT Gérard	9 rue de Verdun 44510 LE POULIGUEN	LE GUEN, BODET, PICHON, ABILY (Kerlouan)
15363B	DUROS Yves	37 rue Auguste Pélage Brizeux 56100 LORIENT	DUROS (Landéda, Plourin, Ploudalmézeau) / BIAN, CREAHC (Landéda) / KERDELANT (Plouguin)
15364B	HENAFF François	3 allée Kerjean 29800 LA FOREST LANDERNEAU	HENAFF (Spézet, Saint Hernin) / JAFFRE, BIHAN (Spézet) / HERVE (Cléden Poher, Spézet)
15365Q	PAUTREAU Roberte	2 rue Saint Nicolas 86370 CHATEAU LARCHER	BRIANT (Quimperlé) / LOMENECH, LE PAUTREC (Rédéné) / NICOLAS (Querrien)
15366B	BOIS Danielle	3 rue Philippe Auguste 37100 TOURS	
15367B	MESSIN Anne Marie	1 rue du Lendemain 95800 CLERGY LE HAUT	KEROMNES (Landunvez, Ploudalmézeau) / AUTRET (Plouarzel, Saint Cadou)
15368B	JOUGLAS Françoise	42 Allée verte 29810 PLOUARZEL	CANN (Plougastel Daoulas)
15369Q	MARTIN Nicole	23 rue André Gide 22300 LANNION	JAMBRIN, NEZET (Plonévez-du-Faou) / DANTEC (Quimper) / DANTIC (Châteauneuf-du-Faou) / BEON (Loqueffret)
15370Q	LE RAY Monique	43 bis rue de Locqueran, Le Prince Bleu, 29780 PLOUHINEC	

15371B	PICARD Joseph	9 avenue Marius Grassi 04860 PIERREVERT	PICARD (Guipavas, Plounéour Menez, Pleyber Christ) / ABGRALL (Plougar, Bodilis, Landivisiau) / OLLIVIER, GUIVARC'H (Plougar, Plouénan) / MARTIN (Communa, Plounéour Menez)
15372Q	GUEDES Jean-Yves	51 avenue des Régales 44500 LA BAULE	GUEDES, AUTRET, HENRY (Pleyben) / LE CLEC'H, LE BOURHIS (Plonévez-du-Faou)
15373Q	NOZAHIC Patrick	26 rue Armand Marie 14000 CAEN	NOZAHIC (Paris, Lorient, Pont Scorff) / LESCOP (Paris, Brest, Tréboul) / MAZOUÉ (Fougère) / ROBINET (Yzeure)
15374Q	QUEFFELEC Gérard	10 rue Jacques Cartier 29780 PLOUHINEC	QUEFFELEC (Trégarvan, Dinéault, Cast) / LE COZ (Le Faou)
15375Q	STEPHAN Jean-Michel	4 rue Louis Hémon 29000 QUIMPER	STEPHAN (Loctudy) / KERNAFFLEN (Penmarc'h) / KERMAGORET (Moëlan sur Mer) / LE GALL (Mellac)
15376Q	GUEGUEN Emile	11 rue des Ecoles 29180 PLOGONNEC	
15377Q	BOURBIGOT Francis	83 avenue Maurice Tardat 49000 ANGERS	BOURBIGOT, DAOUDAL (Elliant) / GOARANT (Saint Yvi) / BOEDEEC (La Forêt Fouesnant)
15378Q	PAULY Anne-Marie	1 rue des Marronniers 21121 AHUY	LE MEUR, RANNOU, LOUVARD, LE CORRE (Elliant, Cadol, Saint Yvi, Ile Tudy)
15379Q	KAUPE Marianne	8 rue Maréchal Foch 29000 QUIMPER	LE BOURDON, LE CORRE, RIOU, SAVINA (Pays bigouden)
15380B	BRIAL Christine	11 Allée Franz Schubert 78670 VILLENES SUR SEINE	STUBERT, GUIDER, BOZEC, GROSSET, MONIOT
15381Q	MOAN Josiane	24 Maneguegan Village 29300 REDENE	UHEL (Clohars-Carnoët) / RICOUARD (Quimperlé, Baye) / MOAN (Esquibien)
15382M	MANNIG Gérard	630 rue Bouvier 76160 SAINT MARTIN DU VIVIER	LAURENT, CREN, LE MEUR, DIVERRES (Guiclan, Plougar, Plougourvest)
15383M	JOVIN Nelly	11 rue Thermidor 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	MENEZ (Brest, Guipavas)
15384M	HOUYVET Marine	1 rue des Anciens Combattants 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	FICHOU, ARGUS, PRIGENT, LELAY (Morlaix, Plouigneau)
15385B	COURT Marie-Pascale	11 Allée de la Châtaigneraie 91230 MONTGERON	L'HOSTIS (Lesneven, Kernilis, Saint-Pol-de-Léon) / MAZEAS (Kernilis) / KERGOAT, PICART (Saint-Pol-De-Léon)
15386B	MORVAN Mathilde	7 rue Saint Alphonse 29870 LANNILIS	BARS (Plouguerneau) / BERGOT, HABASQUE (Le Drenec) / LAGADEC (Plouvien, Lambézellec)
15387Q	LE LOSQ Mélisande	99B Chemin de la ferme des Bais 78990 GAMBAIS	LE LOSQ, LE QUERE, LASTENNET, LE MOAL (Plozévet, Plouhinec, Mahalon)
15388Q	PECCAVY Jacques	39 avenue de la Californie Palais Doria 06200 NICE	LE PAPE (Penmarc'h)
15389Q	PAULUS LEMOINE André	251 rue du Silinou, Saint Guénoël, 29760 PENMARCH	LOUET (Elliant) / JOURDREN (Ergué-Gabéric) / PAULUS-LEMOINE (Quimper) / MARCO (Saint Yvi)
15390Q	LOUËT Alain	251 rue du Silinou, Saint Guénoël, 29760 PENMARCH	LOUET (Elliant) / JOURDREN (Ergué-Gabéric) / PAULUS-LEMOINE (Quimper) / MARCO (Saint Yvi)
15391Q	GUILLOU Yvon	5 Résidence des Petites Landes 29360 CLOHARS CARNOËT	GUILLOU, LE DAHERON (Bannalec)
15392Q	VIOLANT Claude	24 Avenue des Jansenistes 78320 LE MESNIL SAINT DENIS	VIOLANT, BARBEOC'H, MANACH, SALAUN (Cléden-Cap-Sizun)
15393M	HAMON Marlène	12 rue de Kervoazou 29640 PLOUGONVEN	
15394Q	LE GUIRIEC Jeannie	1 route de Bereven 29120 COMBRIT	BESCOU, LE LAY
15395Q	HAZARD Nelly	54 rue Alain Le Lay 29900 CONCARNEAU	
15396B	DELBOS Solenne	6 Boulevard du Gué 92500 RUEIL MALMAISON	SALAUN (Landévennec) / HELLO, CORVEST (Arzano) / KERYVEL (Brest) / DESHAYES (Saint-Pol-de-Léon)
15397B	PHILIPPE Renée	21 Boulevard de Stalingrad 24000 PERIGUEUX	PHILIPPE (Cast, Plogonnect, Plomodiern) / GOAVEC (Quimerch, Saint-Ségal) / PANN (Châteaulin, Plonévez Porzay)
15398Q	BRIDIER Jean-Jacques	7 allée de Loctudy 44300 NANTES	KERBRAT (Guissény, Plabennec)
15399Q	NEDELEC Marie-José	465 Route de Coat Pin, Cidex 152A, 29910 TREGUNC	LE ROUX (Plougar) / LE JEUNE, BODILIS (Bodilis) / TANGUY (Saint Servais)
15400Q	RAMBAUD Jacqueline	19 Chemin des Bois 44140 GENESTON	TEURTROY, LE GARS, DE COISY, BARGAIN (Ile-Tudy)
15401B	FOUCAUD Jean-Claude	Le Chateau de Haut 31430 POUY DE TOUGES	GAC, LE GAC, COAT
15402B	GELDRON Natacha	8 D rue de Parc, appart D 005, 35590 SAINT GILLES	MENEUR (Lambézellec, Guilers) / LIORZOU (Guilers) / PIRIOU (Brest, Cléden-Cap-Sizun) / RAMPI (Telgruc-sur-Mer)
15403B	GOURLAY René	3 rue Jean Guillevic 29200 BREST	
15404Q	SHARPE Jacqueline	22 Southfields Close PO19 8SD CHICHESTER ROYAUME UNI	HASCOET, LE JONCOUR (Briec, Cast, Quéménéven) / LE GRAVELLEC (Arzano, Plogonnect)
15405Q	JOLIF Claude	21 rue du Bouloi 75001 PARIS	ABGRALL (Saint-Sauveur, Loc Eguiner) / FLOCH (Saint-Sauveur) / CADET (Arzano)
15406Q	DEMAIRY Maryvonne	36 Allée Henri Wacquet 29950 CLOHARS FOUESNANT	MADEC (Hanvec, Rosnoën) / COJEAN (Taulé, Duault, Plusquellec) / GRALL (Gurunhuel, Saint-Jean-du-Doigt) / GOAVEC
15407Q	GAILLARD Francis	82 route de Guengat 29000 QUIMPER	

15408Q	RINVIER Valérie	60 rue Arson 06300 NICE	RINVIER, GARNIER, DROAL (Mellac, Quimperlé) / TANGUY (Querrien)
15409B	GUEGUENIAT Danielle	23 rue de Kerangall 29200 BREST	CAPITAINE (Plonévez du Faou) / QUELEN (Mahalon, Plozévet) / CORNILY (Plevin) / MOREAU (Pont-Croix)
15410B	LE COZ Jean-Yvon	Saint Elven 29860 KERSAINT PLABENNEC	LE COZ (Locmaria-Plouzané) / PETTON, HALL, COZIEN (Ploumoguier)
15411B	LE COZ Maryline	8 rue Claude Bourgelat 29200 BREST	LE COZ (Locmaria-Plouzané) / BLANCHARD (Kersaint-Plabennec)
15412B	LONGUET Anne-Sophie	48 bis quai de Jeammapes, Bat EB, 75010 PARIS	LE ROUX (Roscoff)
15413B	RAOUL Jean	Rue du Vieux Moulin 84240 ANSOUIS	RAOUL (Brest, Camaret) / PROVOST (Brest) / MEVEL, KERFOURN (Lambézellec)
15414B	LE BRAS Georges	5 rue du Moulin à papier 29800 LANDERNEAU	LE BRAS, LE BOT (Hanvec) / PRIGENT (Hanvec, Irvillac) / GRALL (Hanvec, Saint-Eloy)
15415B	BELLANGER Suzanne	2 rue des Alizés 85340 OLONNE SUR MER	LAZENNEC (Lannilis)
15416Q	TANGUY Pierre	4 Allée des Montagnes Noires 56110 ROUDOUALLEC	TANGUY (Lesneven) / GRALL (Brest) / COMBOT (Landivisiau) / GUILLOU (Logonna-Daoulas)
15417M	QUILLEVERE Françoise	2 rue de Saint Ugeon Bihan 22300 LANNION	MOAL (Guimaëc) / OLLIVIER (Guimaëc) / QUILLEVERE (Mespaul) / GUILLEMOT (Morlaix)
15418M	HUITOREL Patrick	Kersilly 29670 HENVIC	HUITOREL, BARBIER (Plougras) / PERSON (Loguivy Plougras) / BRIGANT (Lorient)
15419Q	LE CALVEZ Rozenn Anne	43 Am Lunner See 48480 LUNNE ALLEMAGNE	
15420M	PORHEL Yannick	66 rue Isidore Roudaut 29250 SANTEC	PORHEL, GRALL (Plouzévédé, Plougoulm, Guiclan)
15421B	CADIOU Henri	1 rue des Azalées 29810 PLOUMOGUER	
15422B	ROPARS Jean-Michel	5 rue du Docteur Bouquet 29200 BREST	ROPARS, EFFLAM, LE MEUR (Lanmeur) / FEAT, CLECH, COZ PRIMOT, PRIGENT, CLISSON (Plougasnou, Saint-Jean-Du-Doigt)
15423B	LE BORGNE Marie-Paule	5 rue Jean Autret 29480 LE RELECQ KERHUON	MONOT (Guipavas) / ROPARS (Brest, Kerlouan) / CABON (Ploudiry)
15424Q	DE KERGOS Jean	2 Chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	DE KERNAFFLEN de KERGOS (Quimper) / KERNAFFLEN (Pont-L'Abbé)
15425B	ROLLAND Edith	475 rue Lanvrisan 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS	ROLLAND, KERVELLA (Plougastel-Daoulas) / LOZACH (Plounéour Menez) / BRIZEC (Saint-Jean-Du-Doigt)
15426Q	DUVAL Golvène	56 Boulevard du Général de Négrier 72000 LE MANS	
15427B	DEFEVER Valérie	8 rue de Kuz Eol 29830 PLOURIN	BOUGARAN (Plouguin, Plouvien, Lannilis, Landéda) / JAOUEN (Ploudalmézeau, Lampaul Ploudalmézeau, Saint-Pabu) / COADOU (Plouguin, Guipronvel, Ploudalmézeau) / COZIEN (Ploudalmézeau, Plouguin, Lanrivaroaré)
15428B	METAYER Simone	5 rue du Stiffelou 29200 BREST	METAYER, SOULIES, ROLLAND
15429M	GIRAUD Jean Jacques	11 rue Vaubrenois 21310 MIREBEAU SUR BEZE	KEROULE / PRIGENT / LE LOHEN (Saint-Martin-des-Champs, Sainte Sève, Ploujean)
15430Q	LOUISE Jean	5 Square de Brenne 50130 CHERBOURG OCTEVILLE	ANDRE / KEROUANTON (Landerneau, Brest) / POULIQUEN (Sizun) / L'HOSTIS (Plouénan)
15431M	LANNUZEL Patrick	90D chemin des Fourches 83340 FLASSANS SUR ISSOLE	LANNUZEL (Saint-Renan, Le Conquet, Lochrist) / GENDROT (Ploubalzanec) / FILY (Sizu, Comanna) / LE BER (Sizun)
15432B	CHASSARD Philippe	11 avenue d'Oslo 17000 LA ROCHELLE	GICQUEL (Lorient, Brest) / TROLE (Lorient) / LABOUREAU (Port-Louis) / BESNARD (Trégunc)
15433B	BARS Jean François	4 rue des Loriots 22560 PLEUMEUR BODOU	BARS (Lomaria-Plouzané) / PELLEAU (Plouzané, Le Conquet) / PETTON (Plouzané)
15434B	LE DREFF Eric	66 rue Saint Loup 14400 BAYEUX	LE DREFF (Brest, Ploudalmézeau) / LE GALL (Brest, Daoulas) / ROLLAND (Logonna-Daoulas) / HELIES (Brest)
15435B	FLOCH Alain	195 rue de Kerescar 29810 PLOUARZEL	FLOCH (Morlaix)
15436B	KERMARREC Michelle	Scoz Bihan 29860 PLOUVIEN	MARTEL (Trébrivan, Carnoët) / KERMBELLEC (Plounévezel, Trébrivan) / KERBELLEC (Trébrivan)
15437Q	LE MOING Stéphanie	187 rue du Grand Maury 91280 SAINT PIERRE DU PERRY	COZ (Douarnenez, Esquibien)
15438M	SICCAT Jean Claude	22 rue du Jardin d'Enfants 66000 PERPIGNAN	QUEMENER, HAMON, QUERNEC, PRIGENT, GUINEZE (Guerlesquin, Plougat-Moysan, Plouigneau)
15439Q	ALLAIN Christian	17 rue de la Commanderie 54000 NANCY	ALLAIN (Lannédern) / HENRY (Quimper)
15440Q	MICHEL Annie	Quartier Le Glaizal 07170 MIRABEL	LE FRANC, DUIGOU (Douarnenez, Quimper) / CHIPON, CHAPALAIN (Locronan, Plonévez-Porzay) / MICHEL, EUZEN (Plomodiern, Quéménéven) / THOMAS, LE HENAF (Brest, Plogonnec)
15441Q	KERGOURLAY Bruno	rue Terra Rossa Le Geai Bat C1 20090 AJACCIO	KERGOURLAY (Langolen, Ergué Gabéric) / FER (Leuhan) / GUIFFAN (Langolen) / YAOUANC (Coray, Elliant)
15442Q	LELIEVRE Noémie	11 ter rue du Fourden 29300 TREMEVEN	LE NADAN, DUFLEIT (Quimperlé) / LELIEVRE, LE COUVEY (Normandie)
15443Q	SALIOU Geneviève	8 chemin de Beg ar Menez 29000 QUIMPER	PERON, POMPOL (Trégourez) / LE GRAND (Coray)

# agenda

## SALONS

### **XXIII<sup>È</sup> CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE 2-3 ET 4 OCTOBRE 2015 À POITIERS**

Le Cercle Généalogique Poitevin organise sous le haut patronage de la Fédération Française de Généalogie et avec l'aide de l'Union Généalogique Poitou-Charentes-Vendée le XXIII<sup>È</sup> CONGRÈS NATIONAL DE GÉNÉALOGIE à POITIERS  
Palais des Congrès du Futuroscope.

**Pour s'inscrire : [www.poitiersgenealogie2015.fr](http://www.poitiersgenealogie2015.fr)**

### **SALON GÉNÉALOGIQUE DE CRÉHEN (22)**

Le CGF sera présent au salon généalogique de Créhen dans les Côtes d'Armor qui se tiendra de 10h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente (sortie du bourg) le :

**Samedi 14 novembre 2015**

Entrée libre et gratuite

### **PORTES OUVERTES AU CGF**

Elles se tiendront dans les trois antennes de Brest, Morlaix et Quimper de 10h à 18h le :

**Samedi 28 novembre et le dimanche 29 Novembre 2015**

### **Mise à jour des comptes Geneabank pour 2015**

Les distributions de points Généabank auront lieu désormais le 1<sup>er</sup> jeudi suivant la fin de chaque trimestre. En conséquence les prochaines mises à jour des compte à 900 points aura lieu :

Jeudi 2 juillet 2015

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015

### **DE L'ARMORIQUE A LA BRETAGNE**

**383 - 600**

**Uchronie de sa fondation et des saints bretons**



Marc Le Roux

*Ce livre est basé sur une généalogie des premiers rois bretons reconstituée selon les principes de l'intelligence grise.*

*Il y apparaît des personnages : fils, cousins, parents des trois familles royales de Britannia (aujourd'hui Grande Bretagne) qui sont apparus ultérieurement comme des saints.*

*La période couverte (383-600) montre comment la famille des CONANS s'est arrogée le pouvoir en Armorique, transformant l'Armorica Romaine en petite Bretagne, conservant le pouvoir jusqu'au mariage de la Reine de Bretagne.*

Marc LE ROUX CGF N° 15285

# Base Recif :

## Nouveautés de la mise à jour de juin 2015

(Résumé des évolutions de la base RECIF depuis la dernière mise à jour)

### LES AJOUTS

- Bannalec [Naissances] Ajout 1794-1796  
Bannalec [Naissances] Ajout 1798-1799  
Bannalec [Naissances] Ajout 1799-1800  
Bannalec [Naissances] Ajout 1800-1802  
Bannalec [Naissances] Ajout 1802-1804  
Bannalec [Naissances] Ajout 1804-1805  
Bannalec [Naissances] Ajout 1806-1807  
Bannalec [Naissances] Ajout 1828-1829  
Bannalec [Mariages] Ajout 1889-1892  
Bannalec [Mariages] Ajout 1893-1902  
Bannalec [Mariages] Ajout 1902-1902  
Bannalec [Mariages] Ajout 1903-1920  
Bannalec [Mariages] Ajout 1921-1922  
Bannalec [Décès] Ajout 1801-1803  
Bannalec [Décès] Ajout 1803-1804  
Bannalec [Décès] Ajout 1804-1805  
Bannalec [Décès] Ajout 1806-1807  
Berrien [Mariages] Ajout 1885-1892  
Berrien [Mariages] Ajout 1893-1902  
Berrien [Mariages] Ajout 1903-1912  
Berrien [Mariages] Ajout 1913-1922  
Berrien [Mariages] Ajout 1923-1932  
Beuzec-Conq [Naissances] Ajout 1894-1903  
Beuzec-Conq [Mariages] Ajout 1934-1938  
Bodilis [Naissances] Ajout 1891-1897  
Bodilis [Naissances] Ajout 1898-1905  
Bodilis [Naissances] Ajout 1906-1923  
Bodilis [Naissances] Ajout 1924-1936  
Bodilis [Décès] Ajout 1929-1936  
Bodilis [Décès] Ajout 1933-1933  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1867-1871  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1874-1875  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1876-1877  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1878-1879  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1880-1880  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1881-1881  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1882-1885  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1885-1891  
Brasparts [Naissances] Ajout 1823-1848  
Brélès [Décès] Ajout 1921-1929  
Brest [Naissances] Ajout 1913-1913  
Brest [Naissances] Ajout 1914-1914  
Brest [Mariages] Ajout 1840-1840  
Brest [Mariages] Ajout 1841-1841  
Brest [Mariages] Ajout 1843-1845  
Brest [Mariages] Ajout 1846-1846  
Brest [Mariages] Ajout 1847-1848  
Brest - Château [Naissances] Ajout 1608-1741  
Brest - Château [Mariages] Ajout 1617-1741  
Brest - Château [Décès] Ajout 1727-1741  
Brest - Les-Sept-Saints [Naissances] Ajout 1705-1707  
Brest - Les-Sept-Saints [Mariages] Ajout 1705-1707  
Brest - Les-Sept-Saints [Décès] Ajout 1705-1707  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1913-1913  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1914-1914  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1712-1715  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1716-1720  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1721-1725  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1726-1730  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1743-1743  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1744-1744  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1745-1745  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1746-1746  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1747-1747  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1805-1807  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1822-1826  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1827-1830  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1831-1834  
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1710-1712  
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1710-1712  
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1710-1712  
Carantec [Naissances] Ajout 1904-1908  
Carhaix-Plouguer [Mariages] Ajout 1893-1919  
Carhaix-Plouguer [Mariages] Ajout 1920-1939  
Châteaulin [Naissances] Ajout 1898-1907  
Châteaulin [Mariages] Ajout 1907-1938  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1854-1855  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1856-1858  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1859-1861  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1862-1864  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1865-1867  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1870-1873  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1874-1876  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1877-1877  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1878-1879  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1880-1881  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1882-1884  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1885-1887  
Châteauneuf-du-Faou [Naissances] Ajout 1888-1889  
Châteauneuf-du-Faou [Décès] Ajout 1857-1862  
Châteauneuf-du-Faou [Décès] Ajout 1863-1867  
Cléden-Cap-Sizun [Mariages] Ajout 1884-1890  
Cléden-Cap-Sizun [Décès] Ajout 1885-1891  
Cléden-Cap-Sizun [Décès] Ajout 1892-1898  
Cléder [Mariages] Ajout 1894-1894  
Combrit [Mariages] Ajout 1903-1912  
Commana [Naissances] Ajout 1896-1896  
Commana [Mariages] Ajout 1893-1902  
Edern [Naissances] Ajout 1923-1924  
Edern [Naissances] Ajout 1925-1925  
Edern [Naissances] Ajout 1926-1926  
Edern [Naissances] Ajout 1927-1927  
Edern [Naissances] Ajout 1928-1928  
Edern [Naissances] Ajout 1929-1929  
Edern [Naissances] Ajout 1933-1934  
Edern [Naissances] Ajout 1935-1935  
Edern [Naissances] Ajout 1936-1936  
Edern [Naissances] Ajout 1937-1937  
Edern [Naissances] Ajout 1938-1939  
Edern [Naissances] Ajout 1940-1940  
Edern [Mariages] Ajout 1933-1940  
Edern [Décès] Ajout 1933-1934  
Edern [Décès] Ajout 1935-1935  
Edern [Décès] Ajout 1936-1936  
Edern [Décès] Ajout 1937-1937  
Edern [Décès] Ajout 1938-1938  
Edern [Décès] Ajout 1939-1939  
Edern [Décès] Ajout 1940-1940  
Edern [Décès] Ajout 1941-1941  
Edern [Décès] Ajout 1942-1942  
Edern [Décès] Ajout 1943-1943  
Edern [Décès] Ajout 1944-1945  
Edern [Décès] Ajout 1946-1946  
Edern [Décès] Ajout 1947-1947  
Edern [Décès] Ajout 1948-1948  
Edern [Décès] Ajout 1949-1949  
Edern [Décès] Ajout 1950-1950  
Edern [Décès] Ajout 1951-1951

Edern [Décès] Ajout 1952-1952  
Elliant [Naissances] Ajout 1863-1872  
Elliant [Naissances] Ajout 1873-1882  
Elliant [Naissances] Ajout 1883-1892  
Elliant [Naissances] Ajout 1893-1902  
Elliant [Décès] Ajout 1837-1852  
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1793-1802

Fouesnant [Naissances] Ajout 1850-1851  
Fouesnant [Naissances] Ajout 1852-1852  
Fouesnant [Naissances] Ajout 1853-1853  
Fouesnant [Naissances] Ajout 1854-1854  
Fouesnant [Naissances] Ajout 1855-1855

Gouesnou [Décès] Ajout 1880-1882  
Gouézec [Mariages] Ajout 1886-1902  
Gouézec [Mariages] Ajout 1903-1912  
Gouézec [Mariages] Ajout 1904-1904  
Goulien [Naissances] Ajout 1705-1729  
Goulien [Décès] Ajout 1705-1729  
Guilers [Naissances] Ajout 1935-1939  
Guilers [Mariages] Ajout 1935-1939  
Guilers [Décès] Ajout 1935-1944  
Guilers [Décès] Ajout 1945-1959  
Guiler-sur-Goyen [Mariages] Ajout 1938-1939  
Guimiliau [Naissances] Ajout 1882-1892  
Guimiliau [Naissances] Ajout 1893-1912  
Guimiliau [Mariages] Ajout 1899-1922  
Guipavas [Naissances] Ajout 1867-1869  
Guipavas [Décès] Ajout 1844-1846  
Guipavas [Décès] Ajout 1847-1849  
Guipavas [Décès] Ajout 1850-1852  
Guipavas [Décès] Ajout 1853-1855  
Guipavas [Décès] Ajout 1856-1858  
Guipavas [Décès] Ajout 1865-1867  
Guipavas [Décès] Ajout 1894-1894  
Guipavas [Décès] Ajout 1895-1895  
Guissény [Naissances] Ajout 1913-1932  
Guissény [Mariages] Ajout 1913-1932  
Guissény [Décès] Ajout 1913-1925

Hanvec [Naissances] Ajout 1878-1878  
Huelgoat [Naissances] Ajout 1884-1892  
Huelgoat [Naissances] Ajout 1893-1902  
Huelgoat [Mariages] Ajout 1903-1912  
Huelgoat [Mariages] Ajout 1913-1922  
Huelgoat [Décès] Ajout 1835-1846  
Huelgoat [Décès] Ajout 1889-1892  
Huelgoat [Décès] Ajout 1893-1902  
Huelgoat [Décès] Ajout 1903-1912

Île-de-Sein [Naissances] Ajout 1720-1720  
Irvillac [Naissances] Ajout 1823-1823  
Irvillac [Naissances] Ajout 1840-1844  
Irvillac [Naissances] Ajout 1860-1865  
Irvillac [Naissances] Ajout 1866-1871  
Irvillac [Naissances] Ajout 1872-1876  
Irvillac [Naissances] Ajout 1877-1882  
Irvillac [Naissances] Ajout 1908-1919  
Irvillac [Naissances] Ajout 1920-1932  
Irvillac [Mariages] Ajout 1908-1932  
Irvillac [Décès] Ajout 1808-1808  
Irvillac [Décès] Ajout 1849-1859  
Irvillac [Décès] Ajout 1860-1864  
Irvillac [Décès] Ajout 1866-1879  
Irvillac [Décès] Ajout 1880-1902  
Irvillac [Décès] Ajout 1908-1920  
Irvillac [Décès] Ajout 1921-1932  
Irvillac [Décès] Ajout 1933-1945  
Irvillac [Décès] Ajout 1946-1962

Kernouës [Naissances] Ajout 1846-1849  
Kernouës [Mariages] Ajout 1909-1926  
Kernouës [Décès] Ajout 1913-1932  
Kersaint-Plabennec [Naissances] Ajout 1929-1932

Kersaint-Plabennec [Mariages] Ajout 1913-1932  
Kersaint-Plabennec [Décès] Ajout 1908-1932

La Feuillée [Naissances] Ajout 1884-1895  
La Feuillée [Naissances] Ajout 1896-1898  
La Feuillée [Naissances] Ajout 1899-1912  
La Feuillée [Mariages] Ajout 1883-1902  
La Feuillée [Mariages] Ajout 1903-1913  
La Feuillée [Mariages] Ajout 1914-1932  
La Feuillée [Décès] Ajout 1883-1892  
La Feuillée [Décès] Ajout 1903-1912  
La Martyre [Décès] Ajout 1923-1942  
La Martyre [Décès] Ajout 1929-1931  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1903-1912  
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1903-1912  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1903-1912  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1649-1656  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1862-1864  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1866-1868  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1869-1871  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1872-1872  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1875-1875  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1876-1876  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1879-1879  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1880-1880  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1881-1881  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1882-1882  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1883-1883  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1884-1885  
Lambézellec [Mariages] Ajout 1939-1939  
Lambézellec [Décès] Ajout 1820-1824  
Lambézellec [Décès] Ajout 1825-1829  
Lambézellec-Pilier-Rouge [Naissances] Ajout 1914-1914  
Lambézellec-Pilier-Rouge [Mariages] Ajout 1939-1939  
Lampaul-Guimiliau [Naissances] Ajout 1888-1902  
Lampaul-Guimiliau [Naissances] Ajout 1911-1912  
Lampaul-Guimiliau [Décès] Ajout 1908-1912  
Lampaul-Plouarzel [Décès] Ajout 1933-1953  
Lanarvily [Naissances] Ajout 1903-1922  
Lanarvily [Naissances] Ajout 1923-1940  
Lanarvily [Mariages] Ajout 1893-1940  
Lanarvily [Décès] Ajout 1903-1922  
Lanarvily [Décès] Ajout 1923-1942  
Landerneau [Naissances] Ajout 1838-1838  
Landerneau [Naissances] Ajout 1860-1860  
Landerneau [Naissances] Ajout 1911-1912  
Landerneau [Naissances] Ajout 1913-1913  
Landerneau [Mariages] Ajout 1921-1925  
Landerneau [Mariages] Ajout 1926-1930  
Landerneau [Mariages] Ajout 1931-1938  
Landerneau [Décès] Ajout 1901-1905  
Landerneau [Décès] Ajout 1906-1909  
Landrèvarzec [Décès] Ajout 1911-1913  
Landrèvarzec [Décès] Ajout 1914-1922  
Landudec [Décès] Ajout 1776-1776  
Lanhouarneau [Décès] Ajout 1938-1960  
Lanmeur [Naissances] Ajout 1913-1932  
Lanmeur [Décès] Ajout 1913-1922  
Lanmeur [Décès] Ajout 1923-1932  
Lannéanou [Naissances] Ajout 1911-1939  
Lanneuffret [Naissances] Ajout 1793-1832  
Lanneuffret [Naissances] Ajout 1871-1938  
Lanneuffret [Mariages] Ajout 1894-1938  
Lanneuffret [Décès] Ajout 1793-1800  
Lanneuffret [Décès] Ajout 1884-1929  
Lanneuffret [Décès] Ajout 1933-1982  
Lannilis [Naissances] Ajout 1893-1897  
Lannilis [Naissances] Ajout 1898-1901  
Lannilis [Naissances] Ajout 1902-1902  
Lannilis [Naissances] Ajout 1903-1907  
Lannilis [Naissances] Ajout 1908-1910  
Lannilis [Mariages] Ajout 1901-1910  
Lannilis [Mariages] Ajout 1911-1920  
Lannilis [Décès] Ajout 1896-1910  
Lanriec [Mariages] Ajout 1931-1938

Le Conquet [Naissances] Ajout 1906-1907  
 Le Conquet [Décès] Ajout 1905-1911  
 Le Conquet [Décès] Ajout 1912-1919  
 Le Juch [Naissances] Ajout 1903-1915  
 Le Juch [Mariages] Ajout 1913-1932  
 Le Juch [Décès] Ajout 1894-1932  
 Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1895-1902  
 Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1913-1917  
 Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1914-1922  
 Le Tréhou [Naissances] Ajout 1873-1882  
 Le Tréhou [Naissances] Ajout 1883-1902  
 Le Tréhou [Naissances] Ajout 1903-1922  
 Le Tréhou [Décès] Ajout 1954-1982  
 Lesneven [Naissances] Ajout 1892-1900  
 Lesneven [Décès] Ajout 1819-1821  
 Lesneven [Décès] Ajout 1879-1888  
 Lesneven [Décès] Ajout 1889-1897  
 Loc-Brévalaire [Naissances] Ajout 1908-1930  
 Loc-Brévalaire [Mariages] Ajout 1909-1940  
 Loc-Brévalaire [Décès] Ajout 1908-1930  
 Locmaria-Plouzané [Mariages] Ajout 1893-1937  
 Locmélar [Naissances] Ajout 1804-1812  
 Locmélar [Naissances] Ajout 1813-1816  
 Locquirec [Naissances] Ajout 1903-1932  
 Locquirec [Mariages] Ajout 1903-1932  
 Locquirec [Décès] Ajout 1903-1932  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1822-1832  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1833-1839  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1840-1849  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1850-1859  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1860-1869  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1870-1880  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1881-1890  
 Loctudy [Naissances] Ajout 1891-1900  
 Logonna-Daoulas [Mariages] Ajout 1929-1938  
 Logonna-Daoulas [Mariages] Ajout 1939-1940  
 Lopérec [Mariages] Ajout 1870-1886  
 Lopérec [Décès] Ajout 1793-1812  
 Lopérec [Décès] Ajout 1813-1832  
 Loqueffret [Naissances] Ajout 1846-1886  
 Lothey [Décès] Ajout 1859-1893  
 Lothey [Décès] Ajout 1864-1869  
 Lothey [Décès] Ajout 1870-1875

Mahalon [Mariages] Ajout 1913-1940  
 Meilars [Confort-Meilars] [Naissances] Ajout 1899-1914  
 Meilars [Confort-Meilars] [Mariages] Ajout 1888-1939  
 Moëlan-sur-Mer [Décès] Ajout 1904-1904  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1795-1796  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1801-1805  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1818-1819  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1824-1826  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1850-1850  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1851-1851  
 Morlaix [Naissances] Ajout 1853-1853  
 Morlaix [Mariages] Ajout 1912-1912  
 Morlaix [Décès] Ajout 1803-1804  
 Morlaix [Décès] Ajout 1806-1807  
 Morlaix [Décès] Ajout 1827-1827

Ouessant [Naissances] Ajout 1919-1938

Penhars [Naissances] Ajout 1793-1822  
 Penhars [Naissances] Ajout 1823-1858  
 Penhars [Naissances] Ajout 1859-1872  
 Penhars [Naissances] Ajout 1873-1892  
 Penhars [Naissances] Ajout 1893-1899  
 Penhars [Décès] Ajout 1827-1856  
 Penhars [Décès] Ajout 1856-1875  
 Penhars [Décès] Ajout 1876-1890  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1885-1900  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1901-1901  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1909-1909  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1910-1910  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1911-1911

Penmarch [Naissances] Ajout 1912-1912  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1913-1913  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1914-1914  
 Penmarch [Naissances] Ajout 1915-1915  
 Penmarch [Décès] Ajout 1903-1903  
 Penmarch [Décès] Ajout 1904-1904  
 Penmarch [Décès] Ajout 1913-1913  
 Penmarch [Décès] Ajout 1914-1914  
 Penmarch [Décès] Ajout 1915-1915  
 Pleyben [Naissances] Ajout 1888-1891  
 Pleyben [Naissances] Ajout 1892-1897  
 Pleyber-Christ [Naissances] Ajout 1893-1902  
 Pleyber-Christ [Mariages] Ajout 1906-1912  
 Pleyber-Christ [Mariages] Ajout 1913-1922  
 Pleyber-Christ [Décès] Ajout 1893-1903  
 Pleyber-Christ [Décès] Ajout 1904-1912  
 Pleyber-Christ [Décès] Ajout 1913-1917  
 Ploaré [Naissances] Ajout 1888-1892  
 Ploaré [Naissances] Ajout 1893-1896  
 Ploaré [Naissances] Ajout 1897-1901  
 Ploaré [Naissances] Ajout 1902-1906  
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1842-1851  
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1852-1861  
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1862-1871  
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1872-1888  
 Plogastel-Saint-Germain [Mariages] Ajout 1900-1904  
 Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1833-1838  
 Plogoff [Mariages] Ajout 1921-1940  
 Plogonnec [Décès] Ajout 1881-1885  
 Plogonnec [Décès] Ajout 1886-1890  
 Plomelin [Naissances] Ajout 1901-1901  
 Plomelin [Naissances] Ajout 1902-1902  
 Plomelin [Naissances] Ajout 1906-1908  
 Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1793-1802  
 Plouarzel [Mariages] Ajout 1909-1912  
 Plouarzel [Décès] Ajout 1950-1962  
 Ploudalmézeau [Naissances] Ajout 1624-1632  
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1833-1839  
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1840-1845  
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1900-1909  
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1910-1919  
 Ploudaniel [Décès] Ajout 1793-1799  
 Ploudaniel [Décès] Ajout 1799-1809  
 Ploudaniel [Décès] Ajout 1810-1819  
 Ploudaniel [Décès] Ajout 1820-1829  
 Ploudaniel [Décès] Ajout 1830-1839  
 Ploudaniel [Décès] Ajout 1840-1854  
 Ploudiry [Naissances] Ajout 1802-1822  
 Ploudiry [Naissances] Ajout 1823-1841  
 Ploudiry [Naissances] Ajout 1842-1862  
 Ploudiry [Mariages] Ajout 1913-1913  
 Ploudiry [Décès] Ajout 1802-1832  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1836-1846  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1847-1855  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1856-1864  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1885-1888  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1889-1889  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1890-1891  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1890-1890  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1892-1892  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1893-1893  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1894-1894  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1895-1895  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1896-1896  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1897-1897  
 Plouescat [Naissances] Ajout 1898-1898  
 Plouescat [Mariages] Ajout 1873-1887  
 Plouescat [Décès] Ajout 1800-1809  
 Plouescat [Décès] Ajout 1810-1815  
 Plouescat [Décès] Ajout 1816-1819  
 Plouescat [Décès] Ajout 1820-1823  
 Plougastel-Daoulas [Naissances] Ajout 1912-1913  
 Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1917-1917  
 Plougonvelin [Mariages] Ajout 1792-1792  
 Plougonvelin [Mariages] Ajout 1883-1892

Plougonvelin [Mariages] Ajout 1893-1902  
 Plougonvelin [Mariages] Ajout 1903-1912  
 Plougonvelin [Mariages] Ajout 1913-1922  
 Plougonvelin [Décès] Ajout 1797-1806  
 Plougonvelin [Décès] Ajout 1919-1922  
 Plougonven [Naissances] Ajout 1917-1920  
 Plougoulm [Naissances] Ajout 1910-1914  
 Plougoulm [Naissances] Ajout 1915-1919  
 Plougoulm [Mariages] Ajout 1905-1909  
 Plougoulm [Mariages] Ajout 1910-1919  
 Plougoulm [Décès] Ajout 1910-1913  
 Plougourvest [Naissances] Ajout 1833-1842  
 Plougourvest [Naissances] Ajout 1903-1922  
 Plougourvest [Naissances] Ajout 1904-1910  
 Plougourvest [Mariages] Ajout 1913-1932  
 Plougourvest [Décès] Ajout 1903-1912  
 Plougourvest [Décès] Ajout 1923-1932  
 Plouguer [Mariages] Ajout 1893-1939  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1846-1846  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1847-1850  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1851-1852  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1853-1854  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1855-1855  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1856-1856  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1857-1857  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1858-1858  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1860-1865  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1866-1866  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1867-1867  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1868-1868  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1869-1869  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1900-1901  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1902-1903  
 Plouguerneau [Mariages] Ajout 1933-1937  
 Plouguerneau [Décès] Ajout 1920-1924  
 Plouguerneau [Décès] Ajout 1934-1936  
 Plouguerneau [Décès] Ajout 1937-1939  
 Plouhinec [Décès] Ajout 1749-1761  
 Plouhinec [Décès] Ajout 1762-1774  
 Plouhinec [Décès] Ajout 1775-1782  
 Plouhinec [Décès] Ajout 1783-1792  
 Plouider [Mariages] Ajout 1898-1920  
 Plouider [Mariages] Ajout 1921-1928  
 Plouider [Mariages] Ajout 1928-1939  
 Plouider [Décès] Ajout 1921-1925  
 Plouider [Décès] Ajout 1926-1929  
 Ploujean [Naissances] Ajout 1907-1912  
 Ploujean [Décès] Ajout 1907-1912  
 Ploumoguier [Naissances] Ajout 1908-1912  
 Ploumoguier [Naissances] Ajout 1913-1922  
 Ploumoguier [Mariages] Ajout 1923-1938  
 Plounéour-Ménez [Décès] Ajout 1905-1910  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1903-1907  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1908-1908  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1909-1909  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1910-1910  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1911-1911  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1912-1912  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1913-1922  
 Plounéour-Trez [Naissances] Ajout 1923-1932  
 Plounéour-Trez [Mariages] Ajout 1923-1932  
 Plounéour-Trez [Décès] Ajout 1903-1913  
 Plounéour-Trez [Décès] Ajout 1914-1922  
 Plounéour-Trez [Décès] Ajout 1923-1932  
 Plounéour-Trez [Décès] Ajout 1933-1942  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1821-1826  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1827-1829  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1838-1840  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1841-1843  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1844-1847  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1848-1850  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1853-1857  
 Plounévez-Lochrist [Naissances] Ajout 1858-1860  
 Plouvien [Mariages] Ajout 1922-1925  
 Plouvien [Mariages] Ajout 1926-1930  
 Plouvien [Mariages] Ajout 1931-1939  
 Plouvien [Décès] Ajout 1914-1917  
 Plouvien [Décès] Ajout 1918-1921  
 Plouvien [Décès] Ajout 1922-1924  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1824-1826  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1827-1830  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1831-1835  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1845-1852  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1866-1870  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1871-1875  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1876-1880  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1881-1885  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1886-1889  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1890-1890  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1891-1900  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1901-1904  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1905-1910  
 Plouvorn [Mariages] Ajout 1901-1910  
 Plouyé [Naissances] Ajout 1823-1832  
 Plouyé [Naissances] Ajout 1833-1837  
 Plouyé [Naissances] Ajout 1838-1842  
 Plouyé [Décès] Ajout 1799-1812  
 Plouyé [Décès] Ajout 1823-1832  
 Plouyé [Décès] Ajout 1833-1837  
 Plouyé [Décès] Ajout 1838-1842  
 Plouzévédé [Mariages] Ajout 1913-1932  
 Plouzévédé [Décès] Ajout 1809-1813  
 Plovan [Naissances] Ajout 1613-1632  
 Plovan [Décès] Ajout 1631-1668  
 Plovan [Décès] Ajout 1806-1815  
 Plovan [Décès] Ajout 1815-1815  
 Plovan [Décès] Ajout 1816-1825  
 Plovan [Décès] Ajout 1826-1835  
 Plovan [Décès] Ajout 1836-1848  
 Plovan [Décès] Ajout 1976-1988  
 Plovan [Décès] Ajout 1989-1989  
 Plozévet [Naissances] Ajout 1643-1669  
 Plozévet [Naissances] Ajout 1884-1884  
 Plozévet [Naissances] Ajout 1885-1885  
 Plozévet [Naissances] Ajout 1886-1886  
 Pluguffan [Naissances] Ajout 1920-1932  
 Pont-Christ [Naissances] Ajout 1710-1719  
 Pont-Christ [Décès] Ajout 1710-1719  
 Pouldreuzic [Mariages] Ajout 1938-1938  
 Pouldreuzic [Mariages] Ajout 1939-1939  
 Poullan-sur-Mer [Décès] Ajout 1853-1862  
 Poullan-sur-Mer [Décès] Ajout 1863-1872  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1838-1842  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1843-1847  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1848-1852  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1853-1857  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1858-1862  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1863-1867  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1868-1872  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1873-1877  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1878-1882  
 Poullaouen [Naissances] Ajout 1883-1887  
 Primelin [Naissances] Ajout 1669-1701  
 Primelin [Mariages] Ajout 1669-1701  
 Primelin [Mariages] Ajout 1728-1729  
 Primelin [Décès] Ajout 1669-1701  
 Primelin [Décès] Ajout 1728-1729  
 Quimper [Naissances] Ajout 1803-1806  
 Quimper [Naissances] Ajout 1807-1808  
 Quimper [Naissances] Ajout 1822-1822  
 Quimper [Naissances] Ajout 1823-1823  
 Quimper [Naissances] Ajout 1824-1824  
 Quimper [Naissances] Ajout 1825-1825  
 Quimper [Naissances] Ajout 1826-1826  
 Quimper [Naissances] Ajout 1827-1827  
 Quimper [Naissances] Ajout 1865-1865  
 Quimper [Naissances] Ajout 1866-1866  
 Quimper [Naissances] Ajout 1868-1868

Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1863-1863  
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1864-1864  
Roscanvel [Décès] Ajout 1903-1912  
Rosnoën [Naissances] Ajout 1719-1719

Saint-Derrien [Naissances] Ajout 1928-1938  
Saint-Évarzec [Naissances] Ajout 1886-1900  
Saint-Évarzec [Décès] Ajout 1903-1908  
Saint-Évarzec [Décès] Ajout 1909-1913  
Saint-Évarzec [Décès] Ajout 1914-1923  
Saint-Évarzec [Décès] Ajout 1924-1940  
Saint-Frégant [Naissances] Ajout 1903-1907  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1910-1911  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1912-1912  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1913-1913  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1914-1914  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1915-1915  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1916-1917  
Saint-Goazec [Naissances] Ajout 1918-1919  
Saint-Goazec [Mariages] Ajout 1910-1939  
Saint-Goazec [Décès] Ajout 1910-1910  
Saint-Goazec [Décès] Ajout 1911-1911  
Saint-Goazec [Décès] Ajout 1912-1912  
Saint-Marc [Naissances] Ajout 1913-1913  
Saint-Marc [Mariages] Ajout 1939-1939  
Saint-Martin-des-Champs [Mariages] Ajout 1937-1937  
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1913-1913  
Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1914-1914  
Saint-Pierre-Quilbignon [Mariages] Ajout 1939-1939  
Saint-Pierre-Quilbignon [Décès] Ajout 1909-1910  
Saint-Sauveur [Naissances] Ajout 1810-1812  
Saint-Sauveur [Naissances] Ajout 1820-1834  
Saint-Sauveur [Naissances] Ajout 1835-1844  
Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1923-1932  
Saint-Thonan [Naissances] Ajout 1604-1635  
Saint-Thonan [Décès] Ajout 1634-1667  
Saint-Thurien [Décès] Ajout 1833-1842  
Saint-Urbain [Naissances] Ajout 1909-1932  
Saint-Urbain [Mariages] Ajout 1909-1932  
Saint-Urbain [Décès] Ajout 1909-1942  
Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1894-1899  
Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1910-1912  
Saint-Vougay [Mariages] Ajout 1840-1849  
Saint-Vougay [Mariages] Ajout 1850-1853  
Saint-Vougay [Mariages] Ajout 1880-1889  
Scrignac [Naissances] Ajout 1811-1821  
Scrignac [Décès] Ajout 1778-1882  
Scrignac [Décès] Ajout 1875-1877  
Sibiril [Naissances] Ajout 1670-1684  
Sibiril [Naissances] Ajout 1685-1699  
Sibiril [Naissances] Ajout 1820-1821  
Sibiril [Mariages] Ajout 1905-1910  
Spézet [Mariages] Ajout 1920-1938

Taulé [Mariages] Ajout 1751-1751  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1793-1802  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1802-1812  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1803-1803  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1813-1827  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1823-1826  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1828-1842  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1843-1852  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1853-1862  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1863-1881  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1882-1903  
Tréflaouéan [Naissances] Ajout 1904-1932  
Tréflaouéan [Mariages] Ajout 1838-1882  
Tréflaouéan [Mariages] Ajout 1839-1881  
Tréflaouéan [Décès] Ajout 1793-1802  
Tréflaouéan [Décès] Ajout 1802-1812  
Tréflaouéan [Décès] Ajout 1810-1832  
Tréflaouéan [Décès] Ajout 1833-1852  
Tréflaouéan [Décès] Ajout 1853-1872  
Tréflé [Décès] Ajout 1846-1860  
Tréflé [Décès] Ajout 1861-1865

Tréflé [Décès] Ajout 1866-1870  
Tréflé [Décès] Ajout 1871-1875  
Tréflé [Décès] Ajout 1876-1882  
Tréméoc [Naissances] Ajout 1846-1862  
Trézilidé [Naissances] Ajout 1812-1830  
Trézilidé [Naissances] Ajout 1883-1914  
Trézilidé [Naissances] Ajout 1897-1901  
Trézilidé [Naissances] Ajout 1915-1922  
Trézilidé [Mariages] Ajout 1860-1860  
Trézilidé [Mariages] Ajout 1900-1939

## LES RÉVISIONS

Audierne [Naissances] Révision 1626-1657  
Audierne [Naissances] Révision 1702-1739

Bannalec [Mariages] Révision 1878-1882  
Bannalec [Mariages] Révision 1883-1885  
Bannalec [Mariages] Révision 1886-1889  
Beuzec-Cap-Sizun [Naissances] Révision 1670-1692  
Beuzec-Cap-Sizun [Naissances] Révision 1693-1710  
Bodilis [Mariages] Révision 1800-1838  
Bodilis [Mariages] Révision 1839-1882  
Bodilis [Mariages] Révision 1883-1889  
Bodilis [Mariages] Révision 1890-1894  
Brest - Recouvrance [Mariages] Révision 1741-1741  
Brest - Recouvrance [Mariages] Révision 1742-1742

Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Révision 1637-1677  
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Révision 1693-1716  
Crozon [Naissances] Révision 1791-1791  
Crozon [Mariages] Révision 1806-1829  
Crozon [Mariages] Révision 1830-1839

Edern [Mariages] Révision 1793-1843  
Edern [Mariages] Révision 1844-1884  
Esquibien [Naissances] Révision 1553-1584  
Esquibien [Naissances] Révision 1659-1675  
Esquibien [Naissances] Révision 1676-1707  
Esquibien [Naissances] Révision 1708-1727  
Esquibien [Naissances] Révision 1728-1748  
Esquibien [Naissances] Révision 1749-1769  
Esquibien [Naissances] Révision 1770-1792

Garlan [Mariages] Révision 1867-1900  
Goulien [Naissances] Révision 1749-1792

Huelgoat [Mariages] Révision 1883-1902

Île-de-Batz [Mariages] Révision 1793-1903  
Île-de-Sein [Naissances] Révision 1718-1741

Kerlaz [Naissances] Révision 1689-1792  
Kerlaz [Mariages] Révision 1689-1792  
Kerlaz [Décès] Révision 1689-1792

Landudec [Mariages] Révision 1801-1901  
Landunvez [Naissances] Révision 1883-1899  
Lanmeur [Mariages] Révision 1827-1846  
Lanmeur [Mariages] Révision 1890-1900  
Lannéanou [Mariages] Révision 1793-1855  
Lannéanou [Mariages] Révision 1804-1850  
Lannéanou [Mariages] Révision 1866-1891  
Lanriec [Naissances] Révision 1732-1769  
Lanriec [Mariages] Révision 1732-1769  
Lanriec [Décès] Révision 1732-1769  
Le Ponthou [Mariages] Révision 1793-1832  
Le Tréhou [Naissances] Révision 1701-1792  
Le Trévoux [Mariages] Révision 1813-1869  
Lesneven [Naissances] Révision 1806-1819  
Lesneven [Mariages] Révision 1828-1849  
Lesneven [Mariages] Révision 1874-1898  
Lesneven [Décès] Révision 1793-1806  
Lesneven [Décès] Révision 1806-1818  
Lesneven [Décès] Révision 1874-1878

Locmélar [Mariages] Révision 1810-1829

Meilars [Confort-Meilars] [Naissances] Révision 1688-1701

Meilars [Confort-Meilars] [Naissances] Révision 1750-1792

Mespaul [Mariages] Révision 1793-1904

Morlaix [Mariages] Révision 1793-1802

Morlaix [Mariages] Révision 1888-1893

Ploaré [Mariages] Révision 1873-1900

Plobannalec-Lesconil [Mariages] Révision 1823-1869

Plogoff [Naissances] Révision 1601-1674

Plogoff [Naissances] Révision 1702-1723

Plogoff [Naissances] Révision 1724-1759

Plogoff [Naissances] Révision 1760-1792

Plouarzel [Naissances] Révision 1669-1699

Plouarzel [Naissances] Révision 1700-1718

Plouarzel [Mariages] Révision 1669-1699

Plouarzel [Mariages] Révision 1700-1718

Plouarzel [Décès] Révision 1669-1699

Plouarzel [Décès] Révision 1700-1718

Ploudaniel [Mariages] Révision 1740-1754

Ploudaniel [Décès] Révision 1740-1746

Ploudiry [Naissances] Révision 1613-1638

Ploudiry [Naissances] Révision 1751-1777

Plouescat [Mariages] Révision 1891-1895

Plouescat [Mariages] Révision 1909-1909

Plougastel-Daoulas [Naissances] Révision 1781-1792

Plouhinec [Naissances] Révision 1669-1684

Plouhinec [Naissances] Révision 1685-1701

Plouhinec [Naissances] Révision 1702-1716

Plouhinec [Naissances] Révision 1717-1727

Plouhinec [Naissances] Révision 1728-1734

Plouhinec [Naissances] Révision 1735-1748

Plouhinec [Naissances] Révision 1749-1764

Plouhinec [Naissances] Révision 1765-1778

Plouhinec [Naissances] Révision 1779-1792

Ploujean [Mariages] Révision 1793-1827

Ploujean [Mariages] Révision 1828-1862

Plözévet [Naissances] Révision 1632-1642

Pont-Christ [Mariages] Révision 1710-1719

Pouldreuzic [Mariages] Révision 1870-1900

Primelin [Naissances] Révision 1674-1677

Primelin [Naissances] Révision 1702-1750

Primelin [Naissances] Révision 1751-1792

Saint-Thégonnec [Mariages] Révision 1793-1820

Saint-Thégonnec [Mariages] Révision 1821-1852

Saint-Vougay [Mariages] Révision 1860-1861

Tréflaouénan [Mariages] Révision 1883-1902

Tréflaouénan [Mariages] Révision 1903-1932

Tréméoc [Mariages] Révision 1813-1885

Trévèreux [Naissances] Révision 1711-1791

### **Au 2 juin 2015 la base RECIF comporte :**

- \* Naissances : 4 323 258 actes
- \* Mariages : 1 155 657 actes
- \* Décès : 3 186 746 actes

**Soit un total de 8 665 661 actes**

(en augmentation de 256 797 actes depuis la dernière mise à jour)

8 603 682 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

### ***Important :***

**Les relevés de naissances postérieures à 1915 quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.**

*Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour  
par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !*

*N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.*

### **Le CGF à PARIS**

**Les informations concernant les réunions parisiennes à venir ne nous étant pas parvenues au moment de boucler numéro, nous invitons les adhérents intéressés par celles-ci à contacter :**

**M. Nicolas Pierre TERVER,**  
Tél. 06 23 38 08 41  
el : nicolas.terver@voila.fr

# entraide



. Je suis à la recherche d'informations sur le parcours maritime de mon arrière-grand-père Adolphe Marie LE GALL (° à RECOUVRANCE le 26.02.1866 et + 12.05.1946 SAINT-POL-DE-LEON). Il se maria avec Angèle Olive HIGNARD à RECOUVRANCE. Il fut second puis premier maître timonier dans la marine marchande. Comme point de départ de mes recherches, je n'ai que cette photo sur laquelle il portait ses médailles qui, d'après mes informations, sont des médailles d'actes de sauvetage en mer. J'ai cherché des informations concernant la médaille "Albert" mais sans résultat en ce qui le concerne. Quelqu'un peut-il m'apporter de l'aide pour d'autres pistes ?

. Je recherche également la date et le lieu de décès de François Adolphe LE GALL (° le 17.01.1831 à PLOUGONVELIN, X au CONQUET le 22.04.1855 avec Marie Françoise LE RU (° le 12.12.1832 à PLOUGONVELIN et + le 07.01.1876 à RECOUVRANCE). Sa mère était Marie Christine LE GALL (° le 28.08.1806 à PLOUGONVELIN, + le 25.10.1884 à PLOUGONVELIN). Il était marin : peut-être est-il mort en mer sans que cela ne soit retranscrit dans les archives d'état civil ? Merci par avance pour toute réponse.

Armelle GUYOT CGF 14652 Q  
17 rue Morère 75014 Paris  
armellesuz@free.fr

. Je suis toujours à la recherche de témoignages et documents conservés par les familles de descendants ou collatéraux d'élèves sages femmes finistériennes (diplômes, photographies, registres professionnels, livres, instruments, etc.). Vous pouvez me contacter à l'adresse mail ci-dessous. Je remercie bien sincèrement les personnes qui m'ont déjà transmis des documents ou des pistes à suivre.

Geneviève BERGOT, CGF 9102 B  
gejibe@orange.fr

. Je recherche, avant 1694, un décret de mariage ou un contrat de mariage concernant l'union, avant 1694, entre Pierre LE CASTEL (maître général d'armes de la ville de CARHAIX en 1730) et Guyonne (Yvonne) LOSTALEN. La mariée était mineure. Le couple vivait à PLOUENEVEZ QUINTIN (22). Merci d'avance aux personnes qui pourront m'aider.

Christiane SANJUAN CASTEL CGF 12419 Q  
castelno29@yahoo@.fr

## questions

### N° 134 - 1 : Henri PICARD et Marie QUELFÉNEC

Recherche, probablement à LANDELEAU, PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, naissances et ascendances du couple Henri PICARD et Marie QUELFÉNEC, X le 25.02.1743 à LANDELEAU, dont Jean (o le 01.11.1750 à LANDELEAU).

### N° 134 - 2 : Henri LE LAY / NAY et Françoise BOURLÈS

Recherche, probablement à LOQUEFFRET, PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, naissances et ascendances du couple Henri LE LAY / NAY et Françoise BOURLÈS, X le 01.03.1745 à LOQUEFFRET, dont Catherine (° le 10.03.1756 à PLONÉVEZ-DU-FAOU).

### N° 134 - 3 : Antoine GOUZIEN et Marguerite KERNOURS

Recherche, probablement à LENNON, le CLOÏTRE PLEYBEN ou environs, naissance d'Antoine GOUZIEN et ascendances du couple Antoine GOUZIEN et Marguerite KERNOURS, X le 17.02.1721 à LENNON, dont Guillaume (° 05.02.1725 à LENNON).

### N° 134 - 4 : Olivier GRANNEC et Marie ERGOUARC'H

Recherche, probablement à PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, naissances, ascendances et descendance du couple Olivier GRANNEC et Marie ERGOUARC'H, X le 13.01.1711 à PLONÉVEZ-DU-FAOU, dont Marie (o le 02.10.1715 à PLONÉVEZ-DU-FAOU).

André LANNUZEL, CGF n° 5576 Q  
19 rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE  
an.lannuzel@voila.fr

### N° 134 - 5 : Yvon De TREFFRY et Lucie FEZOU

Recherche mariage, décès et ascendance du couple Yvon De TREFFRY (° en 1559 à TRÉGUENNEC) et Lucie FEZOU (° en 1560 à TRÉGUENNEC).

Joseph LE CORRE, CGF 9348 Q  
2, rue neuve 29720 PLONEOUR - LANVERN  
josephlecorre@sfr.fr

### N° 134 - 6 : Marcel Joseph Corentin MESSAGER et Jeanne Marie PARC

Recherche mariage (date et lieu) de Marcel Joseph Corentin MESSAGER (° à SCAËR le 09.02.1903) avec Jeanne Marie PARC (° à PLEYBER-CHRIST le 29.07.1899).

Gilbert TREGUIER, CGF 12360 Q  
7 avenue G.Bizet 13470 CARNOUX EN PROVENCE  
gilbert.treguier@orange.fr

### N° 134 - 7 : René LE COTONNEC

Recherche le décès de René LE COTONNEC, marié à Jeanne Marie ROBET (+ le 02.04.1782 chez les Ursulines à Quimperlé).

Odette LE HUNSEC, CGF 11151 Q  
4 rue Camille Claudel 56100 LORIENT  
odette.lehunsec@sfr.fr

### N° 134 - 8 : Jeanne RAOULT

Recherche la naissance vers 1730 / 1740 à BRASPARTS ou environs de Jeanne RAOULT, mariée le 05.02.1759 à BRASPARTS avec Hervé QUILLIVÈRE.

### N° 134 - 9 : Guillaume FOEON et Catherine FAVENNEC

Recherche les naissances vers 1680 / 1690 à PLEYBEN ou environs du couple Guillaume FOEON et Catherine FAVENNEC, mariés le 28.11.1709 à PLEYBEN.

### N° 134 - 10 : Guillaume QUINIOU et Marie GINC

Recherche les enfants du couple composé de Guillaume QUINIOU et Marie GINC dont Françoise LE QUINIOU née au CLOÏTRE-PLEYBEN le 02.08.1730 et y épouse le 26.01.1752 Jean LE GOFF.

### N° 134 - 11 : Guillaume LE GOFF

Recherche la naissance vers 1660 à BRIEC environs de Guillaume LE GOFF, X au CLOÏTRE-PLEYBEN le 03.11.1689 avec Marie GUICHOUX.

Yves BEULIER, CGF 3940 Q  
4 route de Saint Florent, 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER

# Reponses aux questions des adhérents

## A la question 133-6 :

Marguerite LE GUEVEL (° le 10.03.1740 à Nizon, + le 19.04.1787 à Nizon),  
X<sup>1</sup> à Nizon le 12.02.1759 Yves LE GUIFFANT (° le 05.03.1740 à Bannalec et y est décédé le 02.09.1765) ;  
X<sup>2</sup> à Bannalec le 13.02.1770 Pierre PERON (° le 20.02.1744 à Nizon et y est décédé le 23.11.1781)  
Marguerite est la fille de Jean LE GUEVEL (° le 17.04.1703 à Nizon, + le 12.11.1744 à Nizon) et de Corentine PERON (° le 12.12.1709 à Nizon, + le 24.12.1744 à Nizon), X le 06.02.1730 à Nizon.

## A la question 133-9 :

Mariage le 10.07.1719 à Cléden-Poher entre GOACOLOU Barthélémy de Cléden Poher et GUILLOU Anne de Cléden Poher  
Témoins : Henry GOACOLOU, Michel URVOAS et Guillaume KERGANEVET.

Le prénom Anne de la mariée mérite une vérification directement sur l'acte. Mais l'hypothèse d'une erreur de transcription (du rédacteur de l'acte ou du bénévole qui a relevé l'acte) est envisageable, consolidée par la rédaction des trois baptêmes du couple GOACOLOU et GUILLOU suivants, dont le premier intervient assez logiquement près d'une année après ce mariage :

baptême le 30.06.1720 à Cléden-Poher (Caboussel) de Catherine GOACOLOU, enfant de Bertélémy et de Jeanne GUILLOU.  
Parrain : Nouel GUILLOU Marraine : Catherine GOACOLOU

baptême le 15.03.1725 à Cléden-Poher (Lan) de Jean Joseph GOACOLOU, enfant de Bertélémy et de Jeanne GUILLOU.  
Parrain : Jan TRAVOEZ Marraine : Marie GUILLEMOT

baptême le 16.10.1726 à Cléden-Poher (Lan) de Marie GOACOLOU, enfant de Bertélémy (+) et de Jeanne GUILLOU. Parrain : Pierre LE DOUCEN Marraine : Christine MAHE. Cet enfant sera le dernier de Barthélémy puisqu'il est déclaré décédé dans cet acte de baptême. En effet : sépulture le 16.04.1726 à Cléden-Poher (Lann) de Berthélémy GOACOLOU. Présents : Janne GUILLOU, épouse et ses frères et sœur, Henry et Marie.

Mariage le 13.02.1741 à Plonévez-du-Faou entre MERROT Joseph, de Plonévez du Faou, fils de Mathias et de Jeanne LE BRENNER avec GOACOLOU Catherine, de Collorec, fille de Barthélémy (+) et de Jeanne LE QUILLOU. Mentions marginales : Fiançailles à Plonévez le 02.02).

Mariage le 15.02.1752 à Cléden-Poher entre GOACOLOU Michel, âgé de 28 ans, de Landeleau, domicilié à Kerembellec, fils de Barthélémy (+) et de Jeanne GUILLOU, et HOURMANN Françoise, de Cléden Poher, domiciliée à Caboussel, fille de Guillaume et de Catherine GOACOLOU. Témoins : Rolland LENEVEZ, oncle de la mariée, Pierre LE BORGNE. Ce mariage est l'occasion de découvrir un nouveau fils du couple Barthélemy-Jeanne et situe sa naissance vers 1724 et très logiquement à Cléden Poher.

Mariage le 18.10.1752 à Landeleau entre Jean LE GRANNEC, de Landeleau, veuf de Marie CITHARIN, avec Marie GOACOLOU, majeure, de Landeleau, fille de Barthélémy, décédé et de Jeanne GUILLOU. Témoins : Corentin LE GRANNEC, Vincent CORBEL, Michel CITHARIN, François JEZEQUEL, Michel GOACOLOU, Jean CLOAREC, Nicolas GUICHOUX.

Je note que ces trois derniers actes font bien mention de Jeanne, comme prénom de l'épouse de Barthélémy. Je relève ensuite cet acte intéressant :

Mariage le 26.02.1732 à Cléden-Poher entre Vincent CORBEL, de Cléden Poher et Jeanne GUILLOU, de Cléden Poher, veuve.  
Témoins : Yves LAURENS, Pierre CAM, Joseph LEVENEZ, Jean GRALL.

L'hypothèse d'un remariage de Jeanne est assez solide : même patronyme, même prénom, cette Jeanne GUILLOU est de Cléden Poher et elle est veuve, tout comme la veuve de GOACOLOU Barthélémy. La présence comme témoin de son nouveau mari, Vincent CORBEL, au mariage de sa fille Marie vient consolider ce faisceau de présomptions.

Et enfin :

Sépulture le 16.05.1764 à Landeleau (Kerembellec) de Jeanne GUILLOU, âgée de 65 ans. Témoins : son conjoint Vincent CORBEL, Jacques CORBEL son fils. Ce dernier acte fait naître Jeanne CORBEL vers 1699, ce qui est cohérent avec la date de son premier mariage avec Barthélémy GOACOLOU en 1719.

Le nouveau couple CORVEL Vincent / GUILLOU Jeanne aura au moins trois fils facilement identifiables via recif :

Henry baptisé le 02.10.1733 à Cléden Poher (Kerziou)

François baptisé le 13.01.1735 à Cléden Poher

Jacques Jean baptisé le 27.03.1738 à Collorec

Le dit Jacques se marie à Cléden Poher le 09.01.1760 avec Marie LOZACH. Le couple aura au moins dix enfants ...

Quant aux enfants GOACOLOU du premier mariage de Jeanne :

- Catherine aura au moins 4 enfants, dont au moins un, Corentin, se mariera

- idem pour Michel, qui aura également au moins 4 enfants dont un, François, se mariera

- Marie aura au moins 8 enfants dont au moins deux se marieront : Vincent et Marie.

En ce qui concerne les ascendances de Barthélemy et de Jeanne, les BMS n'apportent aucune réponse. Les actes vus supra laissent peu d'informations :

- leur acte de mariage les dit de Cléden Poher

- l'acte de décès de Barthélemy dévoile l'existence d'un frère Henry et d'une sœur Marie,

- l'acte de décès de Jeanne indique une date probable de naissance vers 1699.

Gilles ANDRIVET CGF 15318 Q  
56 rue de la République 28300 SAINT PREST  
andrivet.conan@wanadoo.fr

XXIII<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL  
ORGANISÉ PAR LE CERCLE  
GÉNÉALOGIQUE POITEVIN



SOUS LE PATRONAGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

# SALON NATIONAL DE GÉNÉALOGIE

PALAIS DES CONGRÈS  
DU FUTUROSCOPE

## POITIERS

2, 3, 4 octobre

# 2015

Poitou et  
Nouvelle  
France

**CONTACT**

CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN  
22, RUE ARSÈNE ORILLARD  
86000 POITIERS  
contact@poitiersgenealogie2015.fr  
www.poitiersgenealogie2015.fr